

# Documentation et mesure des retombées et limites du modèle de financement par plans de communauté en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Portrait de situation de la pauvreté et de l'exclusion sociale

Juin 2023



**ÉCOBES**  
RECHERCHE ET TRANSFERT  
CÉGEP DE JONQUIÈRE



**REGARD**  
**360**

## Crédits

Ce projet est une initiative du Regroupement des MRC de la Gaspésie et des membres du comité de gestion de l'Alliance pour la solidarité en Gaspésie, ainsi que du Carrefour Jeunesse-Emploi des Îles-de-la-Madeleine et du Réseau des partenaires en développement social des Îles-de-la-Madeleine. Il a été réalisé par le centre ÉCOBES - Recherche et transfert dans le cadre de la démarche Regard 360.

### Recherche et rédaction

Émilie Gaudreau Lavoie, chercheure  
ÉCOBES - Recherche et transfert

### Membres de l'équipe de projet

Manon Boily, chercheure  
ÉCOBES - Recherche et transfert

Patrick Lepage, enseignant-chercheur  
ÉCOBES - Recherche et transfert

Béatrice Fortin  
Assistante de recherche  
ÉCOBES - Recherche et transfert

### Mise en page et corrections

Joanie Bergeron, agente de projets  
ÉCOBES - Recherche et transfert

### Comité de suivi

Anik Truchon, coordonnatrice de l'Alliance pour la solidarité  
Regroupement des MRC de la Gaspésie

Jean-Michel Landry, directeur  
Regroupement des MRC de la Gaspésie

Véronique Chiasson, Directrice adjointe équipe de  
développement social  
Réseau des partenaires en développement social des Îles

André St-Onge, agent de développement  
Réseau des partenaires en développement social des Îles

### Référence suggérée

Gaudreau Lavoie, É., Boily, M. et Lepage, P. (2023). *Documentation et mesure des retombées et limites du modèle de financement par plans de communauté en Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine. Portrait de situation de la pauvreté et de l'exclusion sociale*. ÉCOBES - Recherche et transfert du Cégep de Jonquière, 91 p.

## Table des matières

<b>Lexique</b> .....	<b>x</b>
<b>Présentation du projet</b>	<b>1</b>
<b>Introduction</b>	<b>2</b>
<b>Section 1 Territoire et populations</b>	<b>3</b>
1.1. Occupation et vitalité du territoire .....	4
1.1.1. Géographie .....	4
1.1.2. Vitalité économique.....	5
1.2. Démographie .....	7
1.2.1. La population totale .....	7
1.2.2. L'âge de la population.....	8
1.2.3. Les ménages.....	12
1.3. Migrations et caractéristiques ethnoculturelles et linguistiques.....	14
1.3.1. Migration interne .....	14
1.3.2. Migration externe.....	15
1.3.3. Origines de la population.....	16
1.3.4. Langues .....	17
1.4. Synthèse de la section 1 .....	18
<b>Section 2. Familles, enfance et services dédiés</b>	<b>19</b>
2.1. Familles .....	20
2.1.1. Évolution de la composition des familles .....	20
2.1.2. Évolution et projections de la population d'enfants .....	21
2.2. Services aux familles .....	22
2.2.1. Les services de garde .....	22
2.2.2. Prises en charge par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) .....	24
2.2.3. Camps de jour.....	25
2.2.4. Maisons des jeunes .....	26
2.2.5. Organismes communautaires famille .....	26

2.3. Synthèse de la section 2 .....	27
<b>Section 3. Occupations et revenus</b>	<b>28</b>
3.1. Occupation.....	29
3.1.1. Personnes en emploi .....	29
3.1.2. Personnes non en emploi .....	31
3.2. Revenus .....	33
3.2.1. Sources de revenu .....	33
3.2.2. Rapport de dépendance économique.....	34
3.2.3. Salaires.....	35
3.2.4. Revenus après impôts des familles et des ménages .....	36
3.3. Synthèse de la section 3 .....	39
<b>Section 4. L'accès au logement</b>	<b>40</b>
4.1. Disponibilité et caractéristiques des logements.....	41
4.1.1. Nombre de logements.....	41
4.1.2. Mode d'occupation .....	42
4.1.3. Types de logements occupés.....	43
4.1.4. Taille des logements .....	44
4.1.5. Âge et qualité des logements.....	45
4.2. Coûts des logements.....	46
4.2.1. Frais de logement mensuels médians.....	46
4.2.2. Inabordabilité du logement .....	47
4.2.3. Besoins impérieux en matière de logement .....	48
4.3. Synthèse de la section 4 .....	49
<b>Section 5. Santé et bien-être des populations et des communautés</b>	<b>50</b>
5.1. Accès aux services .....	51
5.1.1. Offre de services en santé .....	51
5.1.2. Accès à un médecin de famille .....	52
5.2. Santé et habitudes de vie.....	53

5.2.1.	Espérance de vie.....	53
5.2.2.	Naissances .....	54
5.2.3.	Habitudes de vie.....	55
5.3.	Synthèse de la section 5 .....	59
<b>Section 6. Persévérance scolaire des jeunes et des adultes et services dédiés</b>		<b>60</b>
6.1.	Offre éducative .....	61
6.1.1.	Au primaire.....	61
6.1.2.	Au secondaire .....	62
6.1.3.	À la formation générale des adultes (FGA) .....	63
6.1.4.	À la formation professionnelle .....	63
6.1.5.	À la formation collégiale .....	64
6.1.6.	À la formation universitaire.....	64
6.2.	Parcours scolaires.....	65
6.2.1.	Au préscolaire.....	65
6.2.2.	Au primaire.....	67
6.2.3.	Au secondaire .....	68
6.2.4.	En formation générale des adultes .....	72
6.2.5.	En formation professionnelle .....	73
6.2.6.	En formation collégiale.....	74
6.2.7.	Population adulte.....	76
6.3.	Synthèse de la section 6 .....	77
<b>Section 7. Culture et participation citoyenne</b>		<b>78</b>
7.1.	Culture .....	79
7.1.1.	Accès et utilisation des bibliothèques.....	79
7.1.2.	Dépenses en culture .....	80
7.2.	Participation citoyenne .....	81
7.2.1.	Bénévolat.....	81
7.2.2.	Participation aux élections.....	82

7.3. Synthèse de la section 7 .....	84
<b>Section 8. Sécurité et autonomie alimentaires</b>	<b>85</b>
8.1. Insécurité alimentaire.....	86
8.2. Déserts alimentaires.....	87
8.3. Aide alimentaire .....	88
8.4. Autonomie alimentaire.....	89
8.5. Synthèse de la section 8 .....	90
<b>Conclusion</b>	<b>91</b>
<b>Références</b>	<b>92</b>

## Liste des figures

Figure 1 Découpage des territoires de MRC de GÎM.....	4
Figure 2 Quintile de vitalité économique des municipalités, GÎM, 2020.....	5
Figure 3 Évolution du rang sur 104 des territoires de MRC de GÎM .....	6
Figure 4 Évolution et projections de la population totale, GÎM (nombre)'' .....	7
Figure 5 Variations observée et projetée de la population (%)'' .....	7
Figure 6 Évolution et projections de la population selon trois groupes d'âge, GÎM (%)'' .....	8
Figure 7 Part des personnes de 65 ans et plus, 2021 (%).....	8
Figure 8 Rapport de dépendance démographique, GÎM (sur 100).....	9
Figure 9 Rapport de dépendance démographique, 2021 (sur 100) .....	9
Figure 10 Évolution et projections de la population âgée selon trois groupes d'âge, GÎM (%)'' .....	10
Figure 11 Évolution et projections de la population âgée selon trois groupes d'âge (%) .....	11
Figure 12 Évolution et projections du nombre de ménages privés, GÎM (nombre)'' .....	12
Figure 13 Évolution de la composition des ménages privés, GÎM (%)''.....	12
Figure 14 Évolution et projections de la part de ménages selon l'âge du principal soutien financier, GÎM (%)''.....	13
Figure 15 Ménages dont le principal soutien est âgé de 65 ans et plus (%)'.....	13
Figure 16 Solde migratoire interrégional, GÎM (%) .....	14
Figure 17 Solde migratoire interrégional selon les groupes d'âge, GÎM, 2021-2022 (nombre) .....	14
Figure 18 Soldes migratoires interprovincial et international, GÎM (nombre) .....	15
Figure 19 Certaines caractéristiques ethnoculturelles de la population, GÎM (%)' .....	16
Figure 20 Connaissance des langues officielles, GÎM (%)'' .....	17
Figure 21 Composition des familles, GÎM (%)'' .....	20
Figure 22 Familles monoparentales, 2021 (%) .....	20
Figure 23 Évolution et projections du nombre d'enfants de 0 à 17 ans, GÎM (nombre)'' .....	21
Figure 24 Part de la population de 0 à 17 ans, 2021 (%) .....	21
Figure 25 Signalements retenus par tranches d'âge, GÎM, 2021-2022 (%).....	24
Figure 26 Taux d'emploi selon le genre et le territoire, 2021 (%) .....	29
Figure 27 Permanence des emplois, 2021 (%) .....	30

Figure 28 Taux de chômage selon le genre et le territoire, 2021 (%) .....	31
Figure 29 Part de la population de 15 ans et plus selon les sources de revenu déclarées, 2020 (%) .....	33
Figure 30 Part de la population de 15 ans et plus selon les sources de revenu déclarées, 2020 (%) .....	33
Figure 31 Évolution du rapport de dépendance économique, genres réunis (\$/100 \$ de revenu) .....	34
Figure 32 Rapport de dépendance économique, genres réunis (\$/100 \$ de revenu) .....	34
Figure 33 Évolution du salaire horaire médian des employés selon le genre (\$) .....	35
Figure 34 Évolution du salaire hebdomadaire médian des employés selon le genre (\$).....	35
Figure 35 Revenu après impôt médian et variation 2020/2015, selon le type de famille ou de ménage, GÎM (\$).....	36
Figure 36 Revenu après impôt médian des familles, 2020 (\$).....	36
Figure 37 Fréquence du faible revenu selon les caractéristiques des personnes, 2020, GÎM (%).....	37
Figure 38 Fréquence du faible revenu après impôt, 2020 (%).....	37
Figure 39 Répartition en déciles du revenu après impôt, 2021 (%).....	38
Figure 40 Part des familles dans la moitié inférieure de la répartition des groupes de déciles de revenu après impôt (déciles 1 à 5), 2021 (%) .....	38
Figure 41 Logements privés total (nombre) et logements privés occupés de façon permanente (nombre et %), GÎM.....	41
Figure 42 Logements privés occupés de façon permanente, 2021 (%) .....	41
Figure 43 Ménages propriétaires ayant une hypothèque, 2021 (%).....	42
Figure 44 Ménages locataires vivant en logement subventionné, 2021 (%).....	42
Figure 45 Type de logements occupés par les ménages privés, 2021 (%).....	43
Figure 46 Ménages habitant dans un logement de taille insuffisante selon certaines caractéristiques, GÎM, 2021 (%).....	44
Figure 47 Logements nécessitant des réparations majeures selon le mode d'occupation, 2021 (%).....	45
Figure 48 Frais de logement mensuels médians selon le mode d'occupation (\$) et variation 2021/2011 (%), 2021.....	46
Figure 49 Ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement selon le mode d'occupation, 2021 (%) .....	47
Figure 50 Population inscrite auprès d'un médecin de famille (%) .....	52
Figure 51 Espérance de vie à la naissance selon le genre (ans).....	53
Figure 52 Bébés nés d'une mère de moins de 20 ans (%).....	54
Figure 53 Statut de fumeur de cigarette selon certaines caractéristiques, population de 15 ans et plus, 2020-2021 (%) .....	55
Figure 54 Statut de fumeur de cigarette, élèves du secondaire (%) .....	55



Figure 55 Consommation d'alcool de manière excessive au moins une fois par mois au cours des 12 derniers mois, population de 15 ans et plus, 2020-2021 (%).....	56
Figure 56 Consommation d'alcool dans les 12 mois précédents, élèves du secondaire (%) .....	56
Figure 57 Consommation de drogues au cours des 12 derniers mois, population de 15 ans et plus, 2020-2021 (%).....	57
Figure 58 Consommation de drogues dans les 12 mois précédents, élèves du secondaire (%) .....	57
Figure 59 Sédentarité pour le loisir et le transport, population de 15 ans et plus, 2020-2021 (%) .....	58
Figure 60 Sédentarité pour le loisir et le transport, élèves du secondaire (%) .....	58
Figure 61 Part d'élèves fréquentant une école située en milieu défavorisé, GÎM (%).....	62
Figure 62 Enfants de maternelle vulnérables dans au moins un domaine de développement, GÎM (%) .....	65
Figure 63 Enfants de maternelle vulnérables par domaine de développement, 2017 (%).....	65
Figure 64 Enfants de maternelle vulnérables dans au moins un domaine de développement, 2017 (%).....	66
Figure 65 Diplomation et qualification après sept ans au secondaire, tous réseaux, cohorte de 2014 suivie jusqu'en 2021 (%) .....	68
Figure 66 Évolution du taux de diplomation et de qualification après sept ans au secondaire par cohorte, tous réseaux, GÎM (%)..	68
Figure 67 Taux annuel de sortie sans diplôme ni qualification du secondaire, 2019-2020 (%) .....	69
Figure 68 Évolution du taux annuel de sortie sans diplôme ni qualification du secondaire, tous réseaux, GÎM (%).....	69
Figure 69 Sorties sans diplôme ni qualification du secondaire, sexes réunis, tous réseaux, année 2019-2020 (%) .....	70
Figure 70 Diplomation et qualification après 7 ans au secondaire, sexes réunis, tous réseaux, cohorte de 2014 (%) .....	70
Figure 71 Évolution du taux d'accès à la FGA après sept ans au secondaire, par cohorte, tous réseaux, GÎM (%).....	72
Figure 72 Évolution du taux d'accès à la FP après sept ans au secondaire, par cohorte, tous réseaux, GÎM (%) .....	73
Figure 73 Variation du taux d'accès à la formation collégiale par cohorte, tous réseaux, GÎM (%) .....	74
Figure 74 Obtention d'un DEC deux ans après la durée prévue du programme, tous cheminements, cohorte de l'automne 2015 (%)	75
Figure 75 Variation du taux d'obtention d'un DEC deux ans après la durée prévue du programme, par cohorte, tous cheminements, GÎM (%) .....	75
Figure 76 Plus haut diplôme obtenu, population de 25 à 64 ans, GÎM (%).....	76
Figure 77 Plus haut diplôme obtenu, population de 25 à 64 ans, 2021 (%).....	76
Figure 78 Adultes québécois vivant dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire, ensemble du Québec (%).....	86

## Liste des tableaux

Tableau 1	Classement des territoires de MRC de GÎM en matière de vitalité économique, 2020 .....	6
Tableau 2	Offre, demande et taux de couverture des places en services de garde, GÎM (nombre) .....	22
Tableau 3	Offre, demande et taux de couverture des places en services de garde, territoires de MRC (nombre) .....	23
Tableau 4	Présence et fréquentation des camps de jour, GÎM, 2021-2022 (nombre) .....	25
Tableau 5	Statistiques sur les prestataires et prestations d'assistance sociale, GÎM, décembre 2022.....	32
Tableau 6	Établissements de services et de soins de santé, GÎM (nombre).....	51
Tableau 7	Offre éducative au primaire, GÎM, 2023 .....	61
Tableau 8	Offre éducative au secondaire, GÎM, 2023.....	62
Tableau 9	Services offerts dans les centres d'éducation des adultes .....	63
Tableau 10	Programmes offerts à la FP selon le type de diplôme ou de qualification et la langue, 2023, GÎM.....	63
Tableau 11	Participation aux élections provinciales, GÎM (%)......	83

## Lexique

### Besoins impérieux en matière de logement<sup>1</sup> (retour)

---

Indique si un ménage privé vit dans un logement qui ne rencontre pas le seuil d'au moins l'un des indicateurs de qualité, d'abordabilité ou de taille du logement, et s'il devrait consacrer 30 % ou plus de son revenu total avant impôt pour payer le loyer médian d'un autre logement acceptable dans sa collectivité (atteint les trois seuils des indicateurs de logement).

Les seuils des indicateurs de logement sont définis de la manière suivante :

- Un logement est de qualité convenable si, de l'avis des occupantes et occupants, il ne nécessite pas de réparations majeures;
- Un logement est abordable si le ménage consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt aux frais de logement;
- Un logement est de taille convenable si le nombre de chambres suffit pour répondre aux besoins du ménage, compte tenu de la taille et de la composition de celui-ci, d'après les exigences de la Norme nationale d'occupation (NNO), conçue par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et des représentants provinciaux et territoriaux.

Les ménages non familiaux dont au moins l'une ou l'un des soutiens est âgé de 15 à 29 ans et est aux études ont été exclus du calcul « besoins impérieux en matière de logement », peu importe leur situation de logement. On estime que les études sont une étape de transition et, par conséquent, que les faibles revenus gagnés par les ménages composés d'étudiantes et étudiants sont une situation temporaire.

### Bibliothèques publiques<sup>2</sup> (retour)

---

Au Québec, le réseau des bibliothèques publiques s'organise autour de trois types de bibliothèques, au sujet desquelles l'Observatoire de la culture et des communications du Québec diffuse des données :

- Les bibliothèques publiques autonomes (BPA), qui s'adressent aux municipalités de 5 000 habitantes et habitants et plus;
- Les bibliothèques affiliées aux Réseaux BIBLIO (aussi appelés Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (CRSBP)), lesquels s'adressent aux municipalités de moins de 5 000 habitantes et habitants;
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), qui offre notamment des services aux Québécoises et Québécois par l'entremise de la Grande Bibliothèque et de ses services à distance.

### **Cohorte<sup>3</sup> (retour)**

---

Une cohorte, c'est l'ensemble des élèves ou des étudiantes et étudiants inscrits pour la première fois au début d'un ordre d'enseignement pour une année donnée (primaire et secondaire) ou pour un trimestre d'automne donné (collégial et universitaire).

### **Connaissance des langues officielles<sup>4</sup> (retour)**

---

Connaissance des langues officielles désigne la capacité d'une personne de soutenir une conversation en français seulement, en anglais seulement, dans les deux langues, ou dans ni l'une ni l'autre.

### **Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (ÉHDAA)<sup>5</sup> (retour)**

---

Les élèves handicapés sont des élèves qui présentent une ou plusieurs caractéristiques suivantes : une déficience motrice légère ou organique; une déficience langagière; une déficience intellectuelle moyenne à sévère; une déficience intellectuelle profonde; un trouble sévère du développement; une déficience physique grave; une déficience visuelle; une déficience auditive; des troubles envahissants du développement et/ou des troubles relevant de la psychopathologie.

Les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage sont les élèves qui présentent une ou plusieurs caractéristiques suivantes : des difficultés pouvant mener à un échec; des retards d'apprentissage; des troubles émotifs; des troubles de la conduite et du comportement; un retard de développement ou une déficience intellectuelle légère; ou celles et ceux dont les mesures de remédiation mises en place ne leur ont pas permis de progresser suffisamment dans leurs apprentissages pour leur permettre d'atteindre les exigences minimales de réussite du cycle.

### **Enquête québécoise sur le développement des enfants de maternelle (EQDEM)<sup>6</sup> (retour)**

---

L'EQDEM est une enquête visant toutes et tous les enfants fréquentant la maternelle cinq ans à temps plein, qu'elles et ils soient dans une école publique ou privée, francophone ou anglophone. Toutefois, les enfants fréquentant une école des commissions scolaires Crie et Kativik et celles et ceux fréquentant une école relevant du gouvernement fédéral ont été exclus de l'enquête. Les écoles spécialisées et les ÉHDAA dans les classes spéciales sont aussi exclus. Les ÉHDAA dans les classes ordinaires sont inclus dans l'enquête à des fins de recherche, mais sont exclus des analyses présentées.

La collecte de données a été réalisée auprès des enseignantes et enseignants de maternelle cinq ans qui ont eu à remplir un questionnaire Web sécurisé pour chacun de leurs élèves. Ainsi, à partir de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE), les enfants ont été évalués dans cinq domaines de leur développement, soit :

- **La santé physique et le bien-être** : développement physique général, motricité, alimentation et habillement, propreté, ponctualité, état d'éveil;
- **Les compétences sociales** : habiletés sociales, confiance en soi, sens des responsabilités, respect des pairs, des adultes, des règles et des routines, habitudes de travail et autonomie, curiosité;
- **La maturité affective** : comportement prosocial et entraide, crainte et anxiété, comportement agressif, hyperactivité et inattention, expression des émotions;
- **Le développement cognitif et langagier** : intérêt et habiletés en lecture, en écriture et en mathématiques, utilisation adéquate du langage;
- **Les habiletés de communication et les connaissances générales** : capacité à communiquer de façon à être comprise ou compris, capacité à comprendre les autres, articulation claire, connaissances générales.

Les réponses données aux 104 questions de l'IMDPE permettent d'attribuer un score moyen de 0 à 10 pour chacun des cinq domaines du développement de l'enfant. Une ou un enfant est considéré vulnérable lorsque son score pour un domaine est égal ou inférieur au score correspondant aux 10 % des scores les plus faibles.

### **Famille de recensement<sup>4</sup> (retour)**

---

Elle est définie comme suit : un couple (marié ou en union libre) et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjointes ou conjoints ou un parent dans une famille monoparentale, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins une ou un enfant dans le même logement. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'elles et ils habitent dans le logement sans leur propre conjointe ou conjoint marié, conjointe ou conjoint de fait ou enfant(s). Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors que les deux parents sont absents, constituent également une famille de recensement.

### Frais de logement<sup>4</sup> (retour)

---

Renvoie au montant total moyen de tous les frais payés chaque mois par les ménages pour le logement.

Pour les ménages propriétaires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, les paiements hypothécaires, l'impôt foncier et les charges de copropriété (communément appelés frais de condominium), ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux.

Pour les ménages locataires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux.

### Groupe de décile de revenu après impôt des familles économiques<sup>4</sup> (retour)

---

Le groupe de décile de revenu des familles économiques offre un classement approximatif de la situation économique d'une personne fondée sur sa position relative quant à la répartition canadienne du revenu après impôt rajusté des familles économiques de toutes les personnes dans les ménages privés.

En utilisant les données du Recensement de la population de 2021, la population dans les ménages privés est répartie selon son revenu familial après impôt rajusté et est ensuite divisée en dix groupes égaux comprenant chacun 10 % de la population. Les valeurs seuils du décile sont des niveaux de revenu après impôt rajusté de la famille économique qui définissent les dix groupes.

### Identité autochtone<sup>4</sup> (retour)

---

Cette catégorie comprend les personnes qui s'identifient à titre de membres des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), Métis et/ou Inuits, les personnes qui déclarent être des Indiennes et Indiens inscrits et/ou des Indiennes et Indiens des traités (aux termes de la Loi sur les Indiens du Canada) et les personnes qui déclarent être membres d'une Première Nation et/ou d'une bande indienne.

### Indice de milieu socioéconomique (IMSE)<sup>7</sup> (retour)

---

L'IMSE est calculé à partir de deux variables, soit la sous-scolarisation de la mère et l'inactivité des parents. Ces variables apparaissent comme fortement explicatives de la non-réussite scolaire.

L'IMSE d'une école correspond à la moyenne de l'IMSE de toutes et tous les élèves qui la fréquentent. Les écoles se situant aux rangs déciles 8, 9 et 10 sont considérées comme les plus défavorisées.

Les écoles institutionnelles avec entente du ministère de l'Éducation du Québec et du ministère de la Santé et des Services sociaux (MEQ-MSSS) ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présentes et présents au 30 septembre. De plus, il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie, Kativik), de même que pour les établissements d'enseignement privés et les écoles gouvernementales.

### Indice de vitalité économique des territoires<sup>8</sup> (retour)

---

Indice composé de trois indicateurs représentant chacun une dimension essentielle de la vitalité, soit :

- Le taux de travailleuses et travailleurs de 25 à 64 ans, qui rend compte de la dimension *marché du travail*;
- Le revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus, qui rend compte de la dimension *niveau de vie*;
- Le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de la population sur cinq ans, qui rend compte de la dimension *dynamique démographique*.

La valeur de l'indice de vitalité économique peut être négative ou positive. Une valeur négative signifie généralement que la localité accuse un retard en matière de vitalité économique par rapport à la majorité des localités québécoises et, à l'inverse, une valeur positive indique que la localité présente un résultat supérieur à la plupart des localités. L'indice est calculé pour toutes les localités comptant 40 habitantes et habitants et plus. À des fins d'analyse, ces localités sont ensuite réparties en cinq groupes égaux (appelés quintiles) en fonction des résultats de l'indice.

### Langue maternelle<sup>4</sup> (retour)

---

La langue maternelle est la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par la personne au moment où les données sont recueillies. Dans le cas d'une personne qui a appris plus d'une langue en même temps dans la petite enfance, la langue maternelle est la langue dont cette personne parlait le plus souvent à la maison avant de commencer l'école. Une personne a plus d'une langue maternelle seulement si elle a appris ces langues en même temps et les comprend toujours.

## **Littératie<sup>9</sup> (retour)**

---

La littératie est définie comme « la capacité de comprendre, d'évaluer, d'utiliser et de s'approprier des textes écrits pour participer à la société, pour accomplir ses objectifs et pour développer ses connaissances et son potentiel » (p.41).

Le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) utilise une échelle d'évaluation de six niveaux de compétences (inférieur à 1 jusqu'à 5) définis par une fourchette de scores précise. Les adultes qui sont classés sous le niveau 3 (donc niveau 2, 1 et inférieur à 1) sont considérés comme ayant un faible niveau de littératie.

## **Logement de taille insuffisante<sup>4</sup> (retour)**

---

Un logement est considéré de taille insuffisante lorsqu'il ne comporte pas le nombre suffisant de chambres à coucher pour la taille et la composition du ménage, compte tenu de l'âge, du genre et des liens entre ses membres.

## **Logement nécessitant des réparations majeures<sup>4</sup> (retour)**

---

Les logements nécessitant des réparations majeures sont ceux où la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse et ceux qui ont besoin de réparations à la charpente des murs, planchers ou plafonds. Cette notion ne comprend pas les rénovations désirées ni les ajouts.

## **Logement privé<sup>4</sup> (retour)**

---

Un logement privé est un ensemble séparé de pièces d'habitation possédant une entrée privée soit à partir de l'extérieur de l'immeuble, soit à partir d'un hall, d'un foyer, d'un vestibule ou d'un escalier commun situé à l'intérieur de l'immeuble. Il faut qu'il soit possible d'emprunter l'entrée menant au logement sans passer par les pièces d'habitation d'une autre personne ou d'un autre groupe de personnes.



### Logement subventionné<sup>4</sup> (retour)

---

Les logements subventionnés (ou à loyer indexé) incluent les logements dont le loyer est déterminé en fonction du revenu : les logements sociaux, les logements sans but lucratif, les habitations à loyer modique (HLM), les programmes gouvernementaux d'aide au logement, les suppléments au loyer et les allocations de logement.

### Ménage privé<sup>4</sup> (retour)

---

S'applique à une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger. Les ménages sont divisés en deux sous-univers selon qu'ils occupent un logement collectif (ménage collectif) ou un logement privé (ménage privé).

### Mesure du faible revenu après impôt<sup>4</sup> (retour)

---

La mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl) désigne un pourcentage fixe (50 %) du revenu après impôt médian des ménages, qui est ajusté en fonction de la taille et de la composition des ménages. Ce rajustement pour les différentes tailles de ménage correspond au fait que les besoins du ménage augmentent, mais à un rythme moins rapide à mesure que le nombre de membres du ménage augmente.

Ainsi, selon cette mesure, une personne ou un ménage est considéré à faible revenu si son revenu disponible se situe sous la barre des 50 % de la médiane.

Notons que la MFR-Apl est un indicateur relatif, c'est-à-dire que son niveau varie en fonction d'un enrichissement ou d'un appauvrissement collectif<sup>10</sup>.

### Minorité visible<sup>4</sup> (retour)

---

Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les minorités visibles sont définies comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles se compose principalement des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Arabe, Latino-Américain, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais.

### Occupation permanente du logement<sup>4</sup> (retour)

---

Un logement privé occupé par des résidentes et résidents habituels désigne un logement privé occupé de façon permanente par une personne ou un groupe de personnes. Sont également inclus dans cette catégorie les logements privés dont les résidentes et résidents habituels sont temporairement absents le 11 mai 2021 (soit au moment du recensement). Sauf indication contraire, toutes les données présentées dans les produits sur le logement ont trait aux logements privés occupés par des résidentes et résidents habituels, et non aux logements privés inoccupés ou aux logements occupés uniquement par des personnes résidentes étrangères ou présentes temporairement.

### Personnes en chômage<sup>4</sup> (retour)

---

Les personnes au chômage sont celles qui étaient prêtes à travailler et qui, au cours des quatre semaines précédant l'enquête, ont activement cherché du travail, ont été mises à pied temporairement ou n'ont pas cherché activement un nouvel emploi, mais devaient commencer un nouvel emploi.

### Personnes en emploi<sup>4</sup> (retour)

---

Les personnes en emploi sont les personnes qui travaillent contre rémunération ou en vue d'un bénéfice ou qui ont un emploi sans être au travail (par exemple, un arrêt de travail temporaire pour un congé parental ou de maladie).

### Personnes immigrantes<sup>4</sup> (retour)

---

Le terme « personnes immigrantes » comprend les personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrantes et immigrants reçus ou résidentes et résidents permanents. Il s'agit des personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les personnes immigrantes qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans cette catégorie. Dans le Recensement de la population de 2021, « immigrants » comprend celles et ceux qui ont été admis au Canada le 11 mai 2021 ou avant.

## Principal soutien financier du ménage<sup>4</sup> (retour)

---

Personne faisant partie du ménage qui est responsable de payer le loyer ou l'hypothèque, ou les taxes, ou l'électricité ou les autres services ou services publics. Lorsque plus d'une personne est responsable des paiements pour le logement, il est possible d'identifier plus d'un soutien du ménage.

## Projections démographiques<sup>11</sup> (retour)

---

Pour établir les projections démographiques, les démographes utilisent des hypothèses en matière de fécondité, de mortalité et de migration afin de modéliser l'évolution future de la population. Ces projections doivent être envisagées comme un futur possible, en supposant que les tendances récentes se maintiennent, et non comme des prédictions. Les phénomènes démographiques étant changeants, la réalisation du scénario de projections demeure incertaine, particulièrement dans les milieux peu peuplés.

La population de départ utilisée pour les calculs est celle des comptes du Recensement de 2016 auxquels sont ajoutées les composantes de l'accroissement observé depuis.

Notons qu'à l'échelle des régions et des MRC, la migration interrégionale s'ajoute aux composantes de base et tend à augmenter la possibilité d'un changement dans les tendances. La répartition régionale des personnes immigrantes ou résidentes non permanentes est aussi susceptible de modifier certaines tendances. Enfin, en contexte postpandémique, l'incertitude liée aux résultats régionaux est susceptible d'être encore plus importante que par le passé.

## Population desservie<sup>2</sup> (retour)

---

*Population desservie - Bibliothèques publiques autonomes (BPA)* : La population desservie par les bibliothèques publiques autonomes est déterminée en additionnant le nombre d'habitantes et d'habitants de toutes les municipalités de 5 000 habitantes et habitants et plus qui offrent le service de bibliothèque publique sur le territoire québécois et qui reçoivent une subvention du ministère de la Culture et des Communications. Cette population comprend aussi :

- La population des municipalités n'ayant pas de point de service, qui sont desservies par protocole par une BPA et dont la population est prise en compte dans le calcul de la subvention ministérielle de celle-ci;
- La population de secteurs fusionnés à une municipalité disposant d'une BPA, et ce, même s'ils sont servis par un Réseau BIBLIO (CRSBP) en raison d'un contrat de service;

- La population d'un territoire est établie d'après le *Décret de population* du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

*Population desservie - Réseaux BIBLIO (CRSBP)* : La population desservie par les bibliothèques affiliées aux Réseaux BIBLIO (CRSBP) est déterminée en additionnant le nombre d'habitantes et d'habitants des municipalités de moins de 5 000 habitantes et habitants dont les bibliothèques publiques sont affiliées, par protocole, à un Réseau BIBLIO (CRSBP) de leur territoire.

*Population desservie - Bibliothèques et Archives nationales du Québec (BAnQ)* : Ayant un mandat national et ses usagères et usagers provenant de toutes les régions, la population que la BAnQ sert n'entre pas dans le calcul de la population desservie par l'ensemble des bibliothèques publiques du Québec.

*Pourcentage de la population desservie* : La proportion de la population desservie par les bibliothèques publiques est le rapport entre la population desservie par une bibliothèque publique d'un territoire donné et la population totale de ce territoire.

*Nombre de points de service* : Comprend le nombre de bibliothèques centrales ou principales et le nombre de bibliothèques annexes ou succursales.

*Données par habitante ou habitant (n/hab ou \$/hab)* : Tous les calculs par habitante ou habitant sont basés sur la population desservie par l'ensemble des bibliothèques publiques.

## Qualité des emplois<sup>12</sup> (retour)

---

La typologie développée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) comprend trois niveaux de qualité d'emploi.

*Qualité faible* : Comprend les emplois à temps partiel involontaire et les emplois rémunérés à moins de 15 \$/h et qui sont soit :

- De qualification faible;
- Occupés par des travailleuses et travailleurs surqualifiés;
- Instables;
- À temps plein 41 h et plus par semaine.

*Qualité moyenne* : Comprend les emplois à qualification élevée qui sont rémunérés moins de 15 \$/h et les emplois rémunérés 15 \$/h et plus et qui sont soit :

- De qualification faible ou occupés par une travailleuse ou un travailleur surqualifié;
- Instables;

- À temps plein 41 h et plus.

*Qualité élevée* : Comprend les emplois stables à qualification élevée, à temps partiel volontaire ou à temps plein 30-40 heures et qui sont rémunérés 15 \$/h ou plus.

La qualité de l'emploi a été calculée pour les employées et employés seulement, c'est-à-dire en excluant les travailleuses et travailleurs autonomes. De plus, les étudiantes et étudiants en emploi sont exclus afin que les résultats portent uniquement sur les personnes dont l'activité principale est d'occuper un emploi.

### Rapport de dépendance démographique<sup>13</sup> (retour)

---

Le rapport de dépendance démographique global est le rapport de la population combinée de jeunes (personnes âgées de 0 à 19 ans) et de personnes âgées (personnes âgées de 65 ans et plus) à la population en âge de travailler (personnes âgées de 20 à 64 ans). Il est exprimé sous forme de nombre de « personnes à charge » pour 100 « travailleuses et travailleurs ».

Le rapport de dépendance démographique est fondé sur l'âge plutôt que sur la situation d'emploi. Il ne tient pas compte des jeunes ou des personnes âgées qui travaillent, ni des personnes en âge de travailler qui sont chômeuses ou inactives. Il reflète simplement la structure par âge de la population et n'est aucunement destiné à amoindrir la contribution des personnes classées comme étant « à charge ».

Une part appréciable des personnes âgées de 65 ans et plus et d'enfants et de jeunes de moins de 20 ans est susceptible d'être socialement ou économiquement dépendants des Canadiennes et Canadiens en âge de travailler et peuvent avoir davantage besoin de services de santé. Le pourcentage décroissant de jeunes signifie qu'à l'avenir, le nombre de travailleuses et travailleurs pourrait ne pas suffire pour financer les pensions des personnes à la retraite. La croissance de la population de personnes âgées comparativement à la population en âge de travailler entraîne des conséquences en ce qui a trait aux soins aux personnes âgées.

### Revenu total<sup>4</sup> (retour)

---

Le revenu total s'entend des rentrées d'argent de certaines sources, avant impôts sur le revenu et autres retenues, au cours d'une période de référence donnée. Plus spécifiquement, dans le contexte des familles ou des ménages, le revenu total comprend ces rentrées d'argent pour tous les membres de la famille ou du ménage.

Les rentrées d'argent incluses sont généralement régulières et récurrentes :

- Les revenus d’emploi, incluant les pourboires et commissions ainsi que les revenus provenant d’un travail autonome;
- Les revenus de placements;
- Les revenus provenant d’un régime de pension de l’employeuse ou l’employeur ou d’un fonds de retraite personnel;
- Les revenus provenant de sources gouvernementales, comme les prestations d’assistance sociale ou d’assurance-emploi, les prestations pour enfants, les régimes de retraite, etc.;
- Les autres revenus réguliers en espèce, comme les pensions alimentaires ou les bourses d’études.

### Service de garde reconnu<sup>14</sup> (retour)

---

Une ou un prestataire de services de garde reconnu est une personne qui détient un permis délivré par le ministère de la Famille ou qui est reconnu par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial. Une ou un prestataire de services de garde reconnu a des obligations à respecter, notamment en matière de santé, de sécurité, de bien-être et de développement des enfants. Elle ou il est également soumis au respect de normes sur la qualité de ses services. Le respect de toutes ces règles est vérifié.

Au Québec, des services de garde éducatifs à l’enfance sont offerts par trois types de prestataires de services de garde reconnus : 1) les centres de la petite enfance; 2) les garderies subventionnées ou non et 3) les personnes responsables d’un service de garde en milieu familial reconnues par les bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial.

### Taux de diplomation et de qualification<sup>15</sup> (retour)

---

Le taux de diplomation et de qualification par cohorte est la proportion des étudiantes et étudiants qui, avant l’âge de 20 ans, ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification sept ans après leur entrée au secondaire à la formation générale des jeunes (FGJ). Seul le premier diplôme - ou la première qualification - obtenu par la personne est pris en compte dans le calcul. Celles et ceux qui font leur entrée dans le système scolaire québécois après la première année du secondaire ne sont pas considérés.

Les taux de diplomation et de qualification après sept ans incluent également les individus qui ont obtenu leur diplôme au cours des années antérieures. Le diplôme ou la qualification peut avoir été obtenu à la FGJ, à l’éducation des adultes ou à la formation professionnelle (FP). Les diplômes considérés aux fins du calcul sont :

- Le diplôme d’études secondaires (DES);
- Le diplôme d’études professionnelles (DEP);
- L’attestation de spécialisation professionnelle (ASP);

- L'attestation d'études professionnelles (AEP).

Les qualifications sont des certificats de formation qui servent à préparer les étudiantes et étudiants rencontrant des difficultés d'apprentissage à intégrer le marché du travail, et ce, sans égards à leurs résultats scolaires. Les différentes qualifications ne s'adressent pas toutes à la même clientèle, certaines requérant plus de connaissances en langue d'enseignement et en mathématiques que d'autres. Les qualifications considérées aux fins du calcul sont :

- L'attestation de formation professionnelle (AFP);
- L'insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ);
- Le certificat de formation en entreprise et récupération (CFER);
- Le certificat de formation préparatoire au travail (CFPT);
- Le certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS);
- Le certificat d'équivalence d'études secondaires (CEES);
- Le certificat de formation en insertion socioprofessionnelle des adultes (CFISA);
- L'attestation de compétences (ADC).

### Transferts gouvernementaux<sup>4</sup> (retour)

---

Comprend les différentes prestations versées par l'administration fédérale, les provinces ou les municipalités. Sont inclus :

- La pension de la Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti, Allocation ou Allocation au survivant;
- Les prestations de retraite, d'invalidité et au survivant du Régime de pensions du Canada ou du Régime des rentes du Québec;
- Les prestations d'assurance-emploi et du Régime québécois d'assurance parentale;
- Les prestations pour enfants de programmes fédéraux et provinciaux;
- Les prestations d'assistance sociale;
- Les indemnités pour accidents du travail;
- Allocation canadienne pour les travailleurs;
- Les crédits pour la taxe sur les produits et les services et la taxe de vente harmonisée;
- Autres revenus provenant de sources publiques.

Pour le Recensement de 2021, cela comprend diverses prestations de programmes de protection du revenu des gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux visant à fournir un soutien financier aux personnes touchées par la pandémie de COVID-19 et les mesures de santé publique mises en œuvre pour réduire au minimum la propagation du virus.

## Types d'habitation<sup>4</sup> (retour)

---

Le type de construction résidentielle désigne les caractéristiques de la structure et la configuration du logement.

*Maison individuelle non attenante* : Logement individuel non joint à aucun autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou hangar). Une maison individuelle non attenante est entourée d'espaces libres et n'a aucun logement au-dessus ou en dessous. Une habitation mobile installée en permanence sur des fondations doit être considérée comme une maison individuelle non attenante.

*Maison jumelée* : Un de deux logements réunis côte à côte (ou de l'arrière à l'arrière) par un mur commun, mais non joint à aucun autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou hangar). Un logement jumelé n'a aucun logement au-dessus ou en dessous et les deux unités réunies sont entourées d'espaces libres.

*Maison en rangée* : Logement dans une rangée d'au moins trois logements réunis côte à côte, comme une maison en bande ou une maison jardin, mais sans aucun autre logement au-dessus ou en dessous.

*Appartement ou plain-pied dans un duplex* : Un de deux logements superposés.

*Appartement dans un immeuble de moins de cinq étages* : Logement joint à d'autres logements ou à d'autres locaux commerciaux ou non résidentiels, dans un immeuble de moins de cinq étages.

*Appartements dans un immeuble de cinq étages ou plus* : Logement dans une tour d'habitation qui a cinq étages ou plus. Sont également compris dans cette catégorie les appartements dans un immeuble qui compte cinq étages ou plus dont le premier étage et/ou le deuxième étage sont des établissements commerciaux.

*Autre maison individuelle attenante* : Logement individuel joint à un autre immeuble et qui ne se classe dans aucune des autres catégories, comme un logement individuel réuni à une construction non résidentielle (p. ex. un magasin ou une église) ou occasionnellement à une autre construction résidentielle (p. ex. un immeuble d'appartements).

*Habitation mobile* : Logement individuel conçu et construit pour pouvoir être transporté sur son propre châssis et déplacé sans grand délai. L'habitation peut reposer temporairement sur des fondations, comme des blocs, ou un support préparé à cet effet, qui peuvent être recouvertes d'une jupe.



## Présentation du projet

L'Alliance pour la solidarité est une mesure d'intervention territoriale mise en œuvre dans le cadre du plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Une approche de gouvernance territoriale, basée sur la mobilisation et l'autonomie des acteurs locaux et régionaux, a été privilégiée par le gouvernement pour la gestion du fonds lié aux Alliances. En Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, la redistribution des fonds aux mobilisations locales en développement social (à l'échelle des territoires de municipalités régionales de comté (MRC) ou l'équivalent) se fait par l'entremise du plan de communauté. Les démarches territoriales intégrées en développement social utilisent leur plan de communauté comme effet levier en matière de financement de projets visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale au lieu de passer par des appels de projets.

Le modèle de financement par plans de communauté est en place depuis plusieurs années. Le Regroupement des MRC de la Gaspésie et le Réseau des partenaires en développement social des Îles, tous deux mandataires du fonds de l'Alliance pour la solidarité pour leurs territoires, ont souhaité mieux comprendre et documenter les retombées et les limites du modèle de financement par plans de communauté.

Pour ce faire, une démarche d'évaluation a été mise en place, dont les objectifs étaient les suivants :

- Mesurer les impacts des plans de communauté dans les milieux pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- Vérifier si le modèle de financement par plans de communauté répond bien aux besoins des milieux dans le but d'en assurer la pérennité et de pouvoir poursuivre de façon concertée le financement de projets porteurs et collectifs, tout en visant l'intégration de nouveaux leviers financiers à ce modèle régional;
- Permettre d'apporter, si nécessaire, des ajustements au modèle en vue de l'arrivée d'une future enveloppe de financement du fonds de l'Alliance pour la solidarité.

Le portrait statistique qui suit vise à apporter un certain éclairage sur la situation de la pauvreté dans la région. L'équipe est bien consciente qu'il serait hasardeux de tenter de lier l'évolution de la situation avec les actions concrètes qui ont été menées dans le cadre des plans de communauté. Elle pense toutefois que de se doter d'une vision plus globale de la situation pourra favoriser la réflexion et l'action pour le futur.

## Introduction

Bien qu'ils ne donnent pas toutes les réponses, les indicateurs statistiques sont d'une grande utilité lorsqu'on a pour objectif d'analyser un territoire. Ils nous permettent non seulement de comprendre l'évolution passée, mais peuvent également faciliter le développement d'une vision de ce qui s'en vient.

Les données présentées dans ce portrait proviennent de différentes sources. Une grande part est extraite du Recensement de la population de Statistique Canada, dont la plus récente édition a été menée en mai 2021. À plusieurs occasions, ces données récentes sont comparées avec celles des Recensements de 2016 et de 2011 afin de voir de quelle façon la situation a évolué.

Plusieurs données proviennent également de l'ISQ, qui fait la compilation et rend disponibles de nombreux indicateurs sur des thématiques variées. Encore ici, lorsque possible, les données les plus récentes sont comparées avec celles des années antérieures, afin d'en voir l'évolution. De façon plus ponctuelle, différentes données ont été tirées d'autres sites gouvernementaux, tant fédéraux (SCHL) que provinciaux (différents ministères) ou régionaux (le centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS), principalement).

Enfin, certaines données ont gentiment été transmises par des organisations œuvrant dans la région. Ces informations, qui ne sont pas nécessairement diffusées habituellement, permettent de broser un portrait encore plus précis et personnalisé de la situation dans les territoires. L'équipe tient à offrir ses plus sincères remerciements à ces organisations et aux acteurs de la région qui œuvrent chaque jour à faire de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (GÎM) une région vivante et mobilisée.

Plus spécifiquement, le portrait qui suit est divisé en huit sous-sections, chacune correspondant aux thématiques priorisées par les démarches territoriales intégrées en développement social dans leurs plans de communauté. La thématique de l'inclusion, considérée comme transversale, est abordée ponctuellement à travers les autres thématiques. Les références et sources des données de l'ensemble des thématiques sont présentées à la fin du document.

Deux Alliances pour la solidarité s'appliquent dans la région GÎM : une pour les cinq MRC de la péninsule et une pour les Îles-de-la-Madeleine. Considérant le fait que plusieurs données ne sont disponibles qu'à l'échelle régionale, nous avons privilégié de ne faire qu'un portrait statistique global pour la région. À l'occasion et lorsque pertinent, les données seront toutefois déclinées à l'échelle des territoires des MRC, ce qui inclus, dans le contexte, les 5 MRC de la Gaspésie ainsi que la Communauté maritimes des Îles-de-la-Madeleine. Les synthèses de sections ainsi que la conclusion mettront également l'accent sur certains éléments propres à chacune des sous-régions, lorsque pertinent.

## Section 1 - Territoire et populations

La population et le territoire qu'elle habite sont intimement liés. Certaines caractéristiques territoriales, telles que la position géographique, l'étendue du territoire, la topographie ou les ressources disponibles, peuvent en effet influencer fortement la vie des gens qui y habitent. Que ce soit en termes de disponibilité des services, d'accès aux établissements d'enseignement ou de santé ou aux structures de sport et de plein air, le simple fait de vivre dans une région ou une autre peut limiter ou, au contraire, accroître la qualité de vie de sa population ainsi que les opportunités qui lui sont offertes.

Dans un même temps, les gens qui occupent un territoire et sa dynamique démographique exercent aussi une influence sur son parcours de développement, en ce sens que sa vitalité économique dépend de divers facteurs populationnels, tels que le niveau de scolarité, le vieillissement, l'exode, le sous-emploi, etc. Ainsi, le territoire et sa population sont dans une relation où ils s'alimentent l'un et l'autre, parfois positivement, parfois négativement<sup>16</sup>.

Cette section vise à présenter divers indicateurs visant à mieux comprendre la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ainsi que la population qui l'habite.



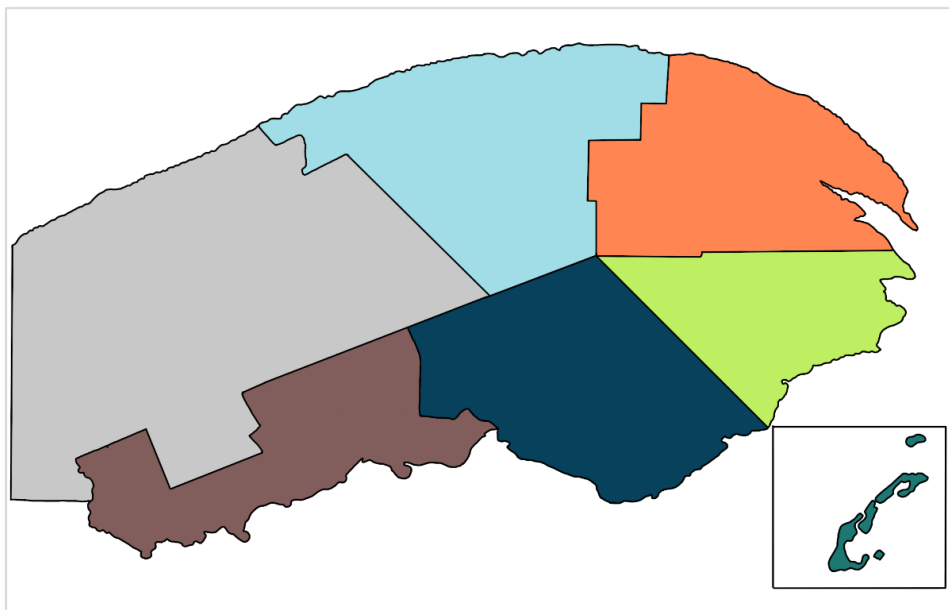
## 1.1. Occupation et vitalité du territoire

### 1.1.1. Géographie

La région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est composée de cinq territoires de MRC et de la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, qui est un territoire équivalent à une MRC. Elle compte au total 44 municipalités, deux communautés autochtones et huit territoires non-organisés (TNO)<sup>17</sup>. Elle couvre une superficie de 20 271,24 km<sup>2</sup> et présente une densité de population de 4,4 habitantes et habitants par km<sup>2</sup>, comparativement à 6,5 habitantes et habitants par km<sup>2</sup> à l'échelle du Québec<sup>18</sup>.

Sur la péninsule, la population est concentrée principalement le long du littoral, aux abords de la route 132 qui relie la grande majorité des municipalités. Le centre de la péninsule, quant à lui, est essentiellement couvert de forêts. La densité de population y est de 3,8 habitantes et habitants par km<sup>2,18</sup>.

Figure 1 Découpage des territoires de MRC de GÎM



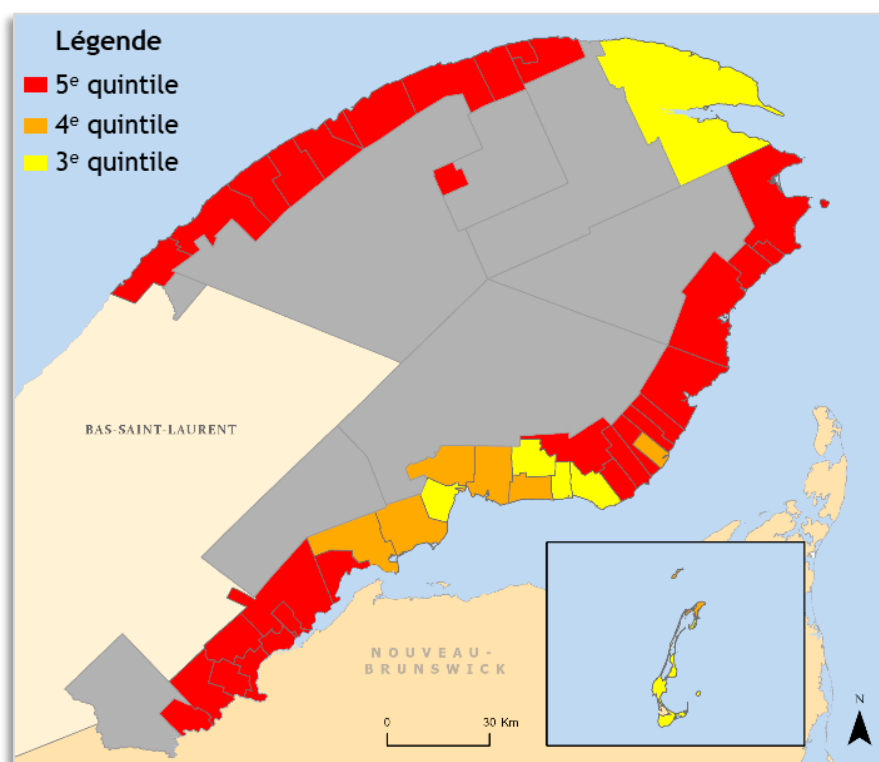
Situé dans le golfe du Saint-Laurent, l'archipel des Îles-de-la-Madeleine comprend une quinzaine d'îles, dont huit sont habitées. Parmi elles, sept sont reliées par des dunes tandis que l'île d'Entrée est située à 16 km de Cap aux Meules et est accessible uniquement par bateau. La communauté maritime comprend deux municipalités, soit celle des Îles-de-la-Madeleine et celle de Grosse-Île. Elle couvre un territoire de 187,33 km<sup>2</sup> et comptait, en 2021, 12 654 résidentes et résidents, ce qui correspond à une densité de population de 67,5 habitantes et habitants par km<sup>2</sup><sup>18</sup>.

Sur les 46 municipalités et communautés autochtones de la région, 27 comptaient moins de 1 000 résidentes et résidents en 2021, et 16 en comptaient moins de 500. La ville de Gaspé est celle où l'on retrouve le plus grand bassin de population, avec 15 063 personnes résidentes en 2021<sup>18</sup>.

### 1.1.2. Vitalité économique

La vitalité économique des territoires est un concept défini comme étant la capacité pour un territoire local<sup>a</sup> d'assurer un niveau de vie et d'emploi adéquat dans le but de maintenir, voire d'améliorer sa position économique relative au fil du temps. Afin de rendre compte de cette réalité, l'indice de vitalité économique des territoires est calculé à partir de trois indicateurs représentant chacun une dimension jugée essentielle de la vitalité, soit le marché du travail, le niveau de vie et la dynamique démographique<sup>8</sup>.

Figure 2 Quintile de vitalité économique des municipalités, GÎM, 2020<sup>8</sup>



L'indice prend la forme d'une valeur qui peut être positive ou négative. Pour faciliter l'analyse, les territoires sont répartis en quintiles (représentant chacun 20 % du total) en fonction de leur indice. Le premier quintile représente les localités les plus vitalisées, alors que le cinquième quintile regroupe les localités les moins vitalisées<sup>8</sup>. La figure 2 présente le quintile dans lequel se trouvent les municipalités de la région : sur les 46 municipalités et communautés autochtones de la région, 33 se trouvent dans le cinquième quintile, huit dans le quatrième et six dans le troisième.

Certaines caractéristiques semblent associées aux municipalités du cinquième quintile. Elles sont majoritairement faiblement peuplées, la plupart comptant moins de 1 000 habitantes et habitants, et présentent une faible densité de population, soit moins de trois personnes par km<sup>2</sup>. Elles démontrent aussi une tendance à la décroissance démographique et au vieillissement de la population<sup>8</sup>. D'un point de vue économique, elles présentent un niveau de revenu et un taux de travailleuses et travailleurs plus faibles que les municipalités se situant dans les quintiles supérieurs. Leur population serait aussi plus dépendante aux transferts gouvernementaux<sup>8</sup>.

<sup>a</sup> Municipalités, communautés autochtones et TNO de 40 habitantes et habitants et plus.

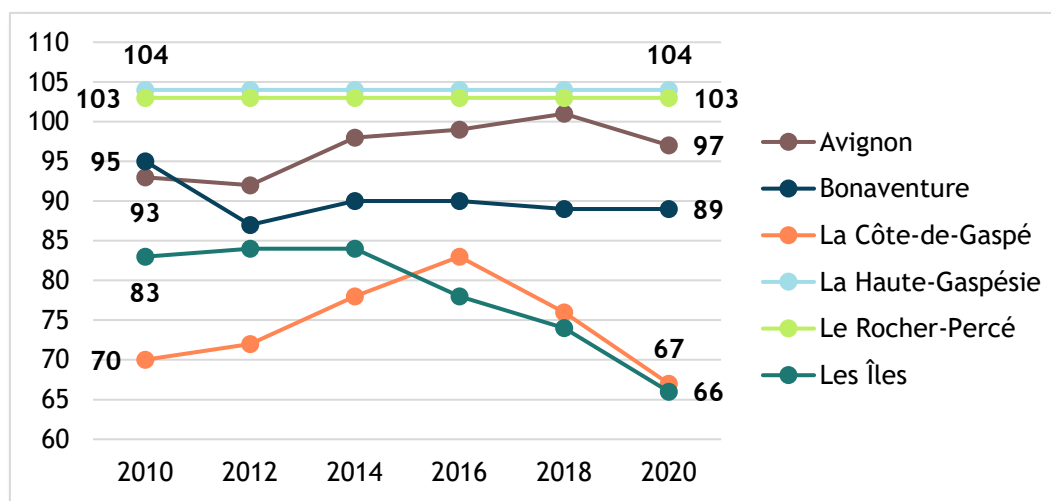
Tableau 1 Classement des territoires de MRC de GÎM en matière de vitalité économique, 2020<sup>19</sup>

MRC	Indice	Rang sur 104	Quintile
Avignon	-12,1347	97	5
Bonaventure	-9,4635	89	5
La Côte-de-Gaspé	-2,9802	67	4
La Haute-Gaspésie	-20,2450	104	5
Le Rocher-Percé	-14,5218	103	5
Les Îles	-2,8728	66	4

À partir des résultats des municipalités, l'indice de vitalité économique est calculé pour les territoires des MRC. Celles-ci sont ensuite classées par rang (sur 104 MRC) et par quintiles. Comme présenté dans le tableau 1, en 2020, tous les territoires de MRC de la région présentaient un indice négatif et quatre d'entre eux se situaient dans le cinquième quintile. La Haute-Gaspésie occupait le dernier rang de tous les territoires de MRC du Québec en matière de vitalité, et le Rocher-Percé ainsi qu'Avignon suivaient de très près<sup>19</sup>.

Comme le démontre la figure 3, les MRC de La Haute-Gaspésie et du Rocher-Percé occupent les deux derniers rangs depuis de nombreuses années. La MRC d'Avignon a reculé dans le classement entre 2010 et 2020, passant du 93<sup>e</sup> au 97<sup>e</sup> rang. Les MRC de Bonaventure et de la Côte-de-Gaspé ont quant à elles amélioré leur classement, passant respectivement du 95<sup>e</sup> au 89<sup>e</sup> et du 70<sup>e</sup> au 67<sup>e</sup> rang. Le territoire des Îles est celui qui a le plus amélioré sa situation entre 2010 et 2020, passant du 83<sup>e</sup> au 67<sup>e</sup> rang<sup>19</sup>.

Figure 3 Évolution du rang sur 104 des territoires de MRC de GÎM<sup>19</sup>



## 1.2. Démographie

### 1.2.1. La population totale

La région comptait une population totale de 89 342 résidentes et résidents au moment du recensement de 2021<sup>18</sup>. Cela représente une variation négative de -5,0 % depuis le recensement de 2011<sup>18,20</sup>, alors qu'elle s'établissait à 94 080 personnes<sup>20</sup>. Selon les **projections démographiques** de l'ISQ publiée à l'été 2022, cette tendance pourrait toutefois ralentir, sinon s'inverser au cours des prochaines années. En effet, selon ces projections, la population régionale pourrait croître jusqu'en 2031 avant de recommencer à diminuer autour de 2036 (figure 4)<sup>21</sup>. Ainsi, l'ISQ projette une variation positive de la population de 3,5 % entre 2021 et 2036<sup>19,21,22</sup>

Figure 4 Évolution et projections de la population totale, GÎM (nombre)<sup>18,20,21,22</sup>

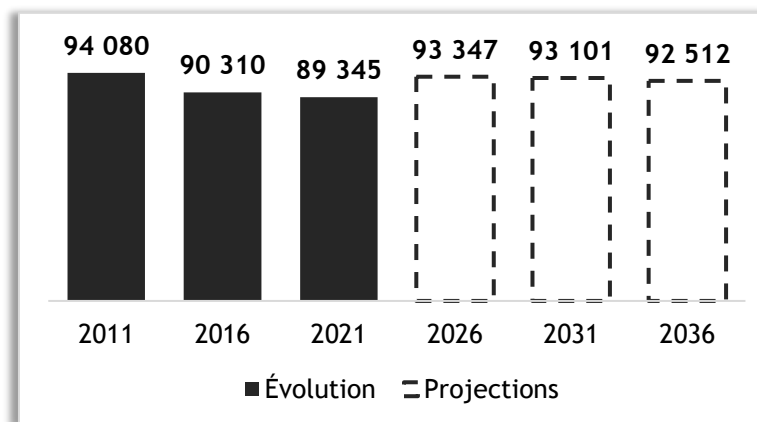
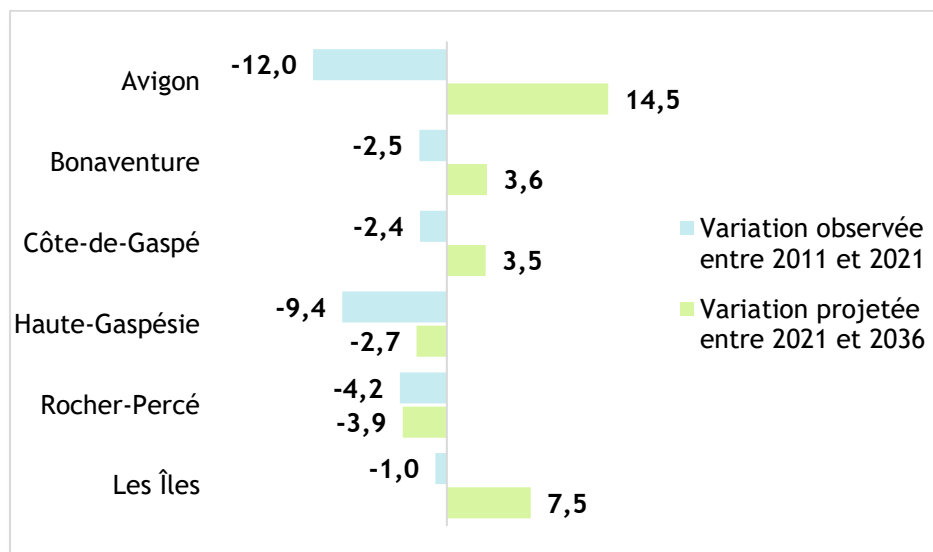


Figure 5 Variations observée et projetée de la population (%)<sup>18,20,21</sup>



Au sein des territoires de MRC, tous ont vécu une diminution de la population entre 2011 et 2021. Selon les projections de l'ISQ, la variation de la population entre 2021 et 2036 devrait être positive pour quatre des six territoires (figure 5)<sup>18,20,21</sup>.

#### Note méthodologique

Les données d'évolution et de projections ne proviennent pas des mêmes bases de données et ne sont pas calculées de la même façon : l'évolution vient des données officielles des recensements, alors que les projections publiées en 2022 sont basées sur les données du recensement de 2016 auxquelles des hypothèses d'accroissement ont été ajoutées en fonction des tendances récentes. Cela pourrait expliquer la différence entre la réalité de 2021 et la projection de 2026.

### 1.2.2. L'âge de la population

Il est particulièrement intéressant d'observer les mouvements dans la composition de la population en fonction de différents groupes d'âge. Comme le présente la figure 6, la part de la population âgée de moins de 20 ans a diminué légèrement depuis dix ans, passant de 18,6 % en 2011 à 16,3 % en 2021<sup>18,20</sup>. Selon les projections, cette proportion devrait être plutôt stable pour les quinze prochaines années, s'établissant à 16,0 % en 2036<sup>21</sup>.

La part de la population de 18 à 64 ans est, elle aussi, en constante diminution, étant passée de 60,9 % en 2011 à 54,0 % en 2021<sup>18,20</sup>. Selon les projections, cette diminution devrait se poursuivre au cours des quinze prochaines années, quoi qu'à un rythme moins soutenu. Ainsi, la proportion des 18 à 64 ans devrait représenter 46,7 % de la population régionale en 2036<sup>21</sup>.

Pour ce qui est de la population âgée de 65 ans et plus, une importante augmentation de sa proportion est notée entre 2011 (20,5 %) et 2021 (29,7 %)<sup>18,20</sup>. Selon l'ISQ, cette augmentation devrait se poursuivre au cours des quinze prochaines années, pour s'établir à 37,3 % en 2036<sup>21</sup>. Notons que la part de la population âgée de 65 ans et plus est non seulement plus élevée dans la région que dans l'ensemble du Québec (20,6 % en 2021), mais est aussi la plus élevée de toutes les régions du Québec<sup>18</sup>

Figure 6 Évolution et projections de la population selon trois groupes d'âge, GÎM (%)<sup>18,20,21,22</sup>

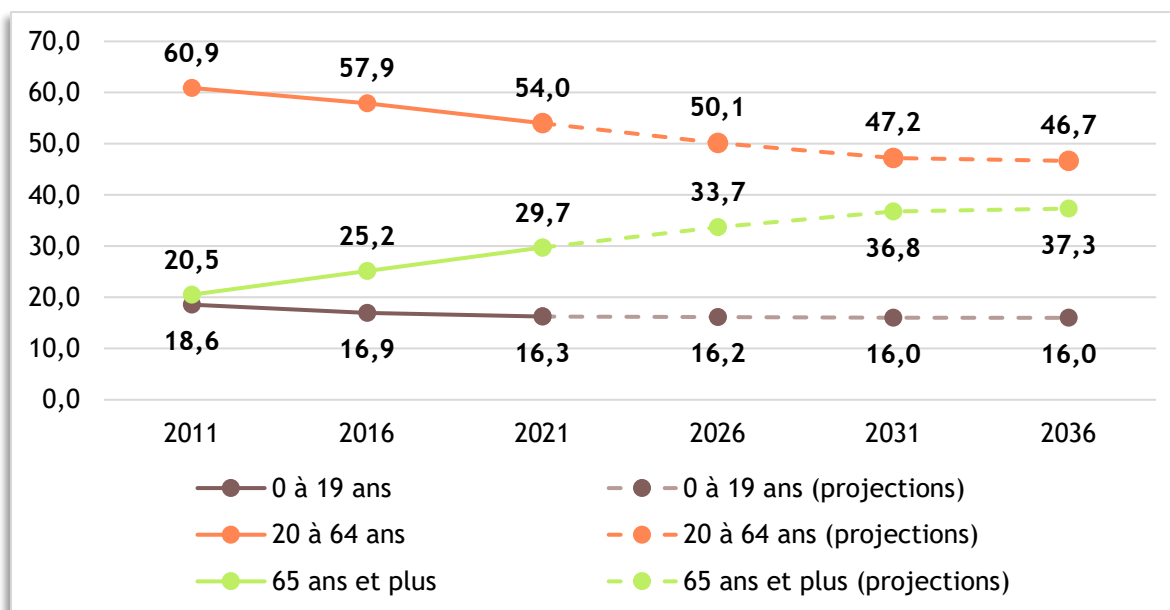
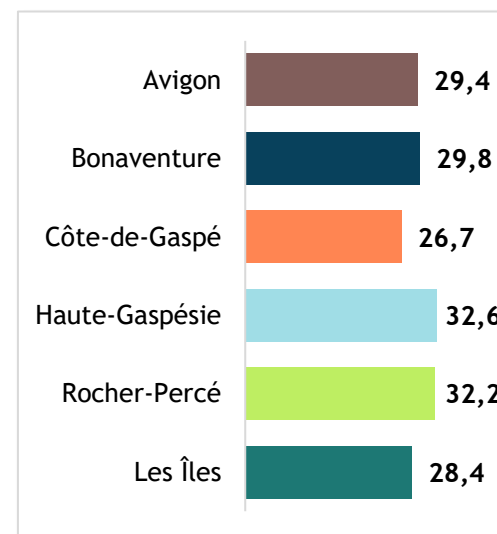


Figure 7 Part des personnes de 65 ans et plus, 2021 (%)<sup>18</sup>





### 1.2.2.1. Le rapport de dépendance démographique

Le **rapport de dépendance démographique** permet de mettre en relief l'évolution de la structure par âge de la population. Il mesure la taille de la population considérée « à charge », soit les jeunes de moins de 20 ans et les personnes de 65 ans et plus, par rapport à la taille de la population considérée « en âge de travailler », soit celle âgée de 20 à 64 ans<sup>13</sup>.

Comme le démontre la figure 8, le rapport de dépendance démographique total a fortement augmenté au cours des dix dernières années et cette hausse devrait se poursuivre au cours des quinze prochaines. Ainsi, dans la région en 2011, environ 65 personnes « à charge » étaient comptées pour 100 « travailleuses et travailleurs »<sup>20</sup>, tandis qu'en 2021, ce rapport s'établissait à environ 85 pour 100<sup>18</sup>. Selon l'ISQ, dès 2026, ce rapport devrait être de près de 100 pour 100 et, en 2036, 114 personnes « à charge » pourraient être comptées sur le territoire pour 100 « travailleuses et travailleurs »<sup>21</sup>.

Cette hausse totale, particulièrement attribuable à la dépendance démographique des personnes âgées, est en cohérence avec l'augmentation de la part des personnes de 65 ans et plus et la diminution de celles des 20 à 64 ans depuis 2011. L'augmentation du rapport de dépendance démographique laisse entrevoir un déséquilibre entre la population inactive et celle en mesure d'assurer le maintien du filet social, entre autres par le versement de cotisations fiscales<sup>23</sup>.

Figure 8 Rapport de dépendance démographique, GÎM (sur 100)<sup>18</sup>

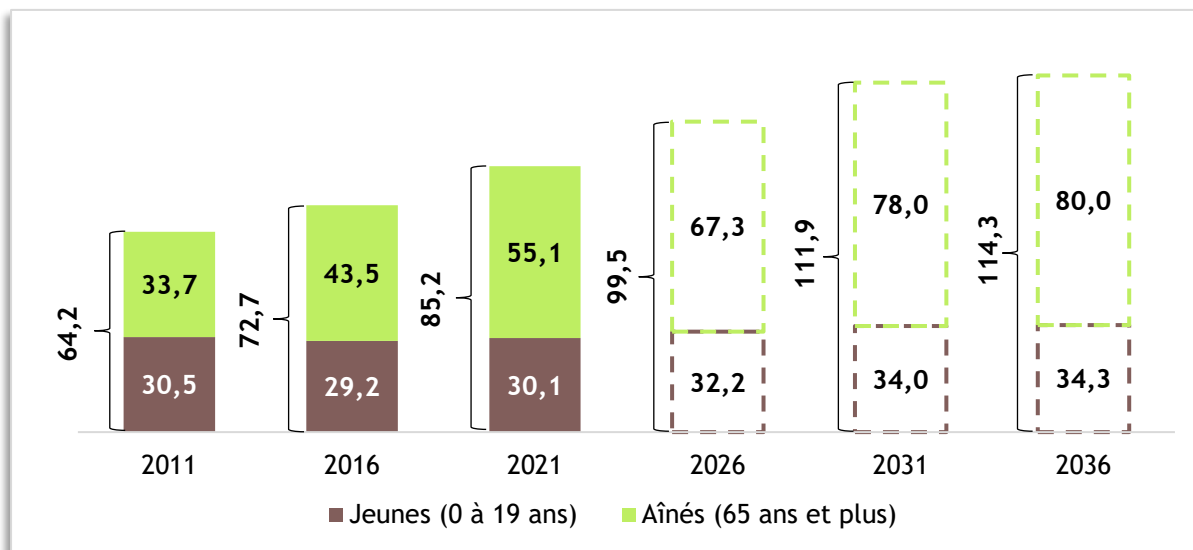
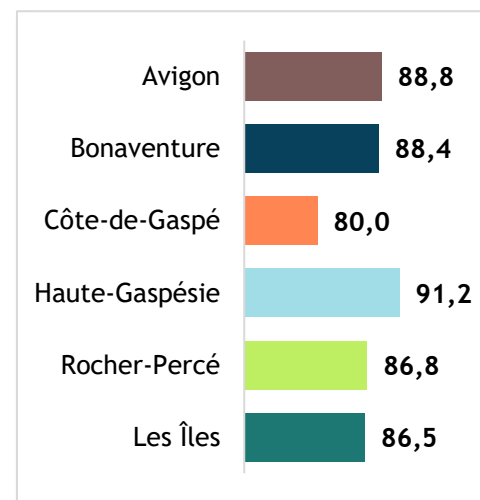


Figure 9 Rapport de dépendance démographique, 2021 (sur 100)<sup>18</sup>



### 1.2.2.2. La population aînée

Lorsque l'on découpe plus finement le groupe des personnes de 65 ans et plus, on constate que la hausse de sa proportion est particulièrement attribuable à la tranche des personnes de 65 à 74 ans, qui est passée de 11,4 % en 2011 à 17,9 % en 2021<sup>18,20</sup>. Cette hausse marquée a été causée par l'entrée graduelle de la génération des baby-boomers dans cette tranche d'âge, alors que les personnes les plus âgées de la génération (nées en 1946) ont atteint 65 ans en 2011. Les projections permettent d'ailleurs de constater que, bien que la hausse devrait se poursuivre jusqu'en 2026, une tendance inverse devrait s'observer à partir de ce moment. Ainsi, en 2036, la part des 65 à 74 ans dans la population totale devrait se situer à 15,1 %<sup>21</sup>.

La part des personnes âgées de 75 à 84 ans a elle aussi augmenté dans les dix dernières années, mais de façon plus graduelle, passant de 6,5 % en 2011 à 8,8 % en 2021<sup>18,20</sup>. Selon les projections, cette tendance à la hausse devrait s'accélérer dans les quinze prochaines années pour se situer à 15,1 % en 2036, soit une proportion presque égale à celle des 65 à 74 ans<sup>21</sup>. Enfin, les personnes de 85 ans et plus représentaient 2,5 % de la population totale en 2011 et 3,0 % en 2021<sup>18,20</sup>. Cette tranche d'âge devrait elle aussi connaître une hausse marquée dans les quinze prochaines années, alors qu'elle pourrait compter pour 6,8 % de la population totale en 2036<sup>21</sup>.

La hausse de la part des personnes aînées laisse présager une augmentation importante des besoins en soins de santé et services sociaux au cours des prochaines années et, par le fait même, des coûts associés à l'offre de soins de santé. En effet, à l'échelle du Canada, les frais de santé associés aux besoins d'une personne aînée sont estimés d'environ 12 000 \$ contre 2 700 \$ pour les personnes des autres tranches d'âge<sup>23</sup>.

Figure 10 Évolution et projections de la population aînée selon trois groupes d'âge, GÎM (%)<sup>18,20,21,22</sup>

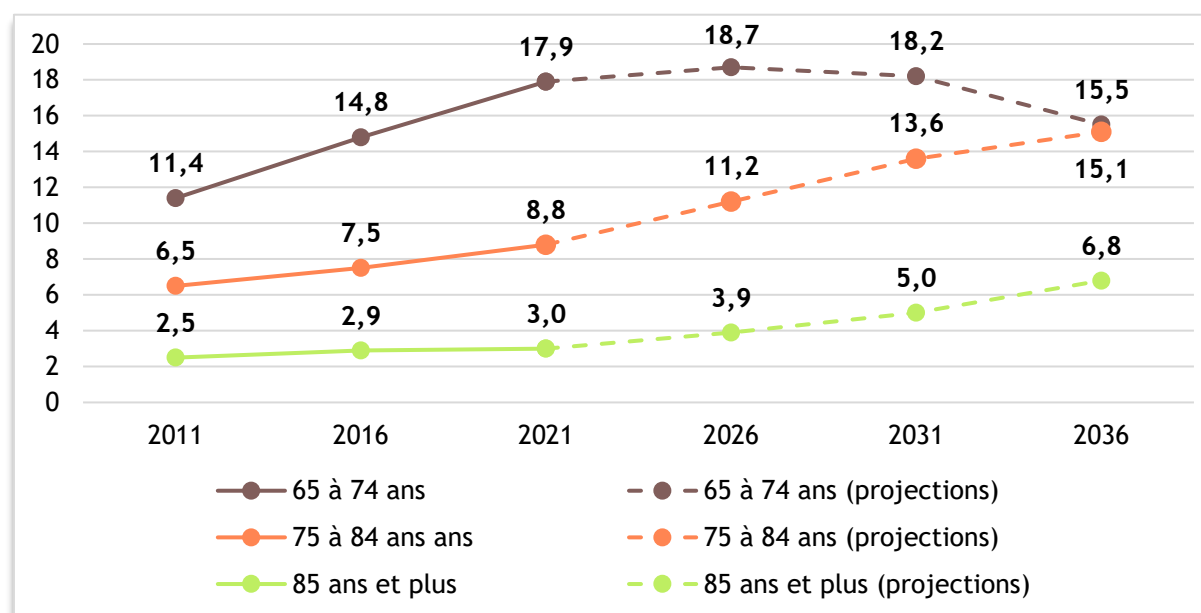
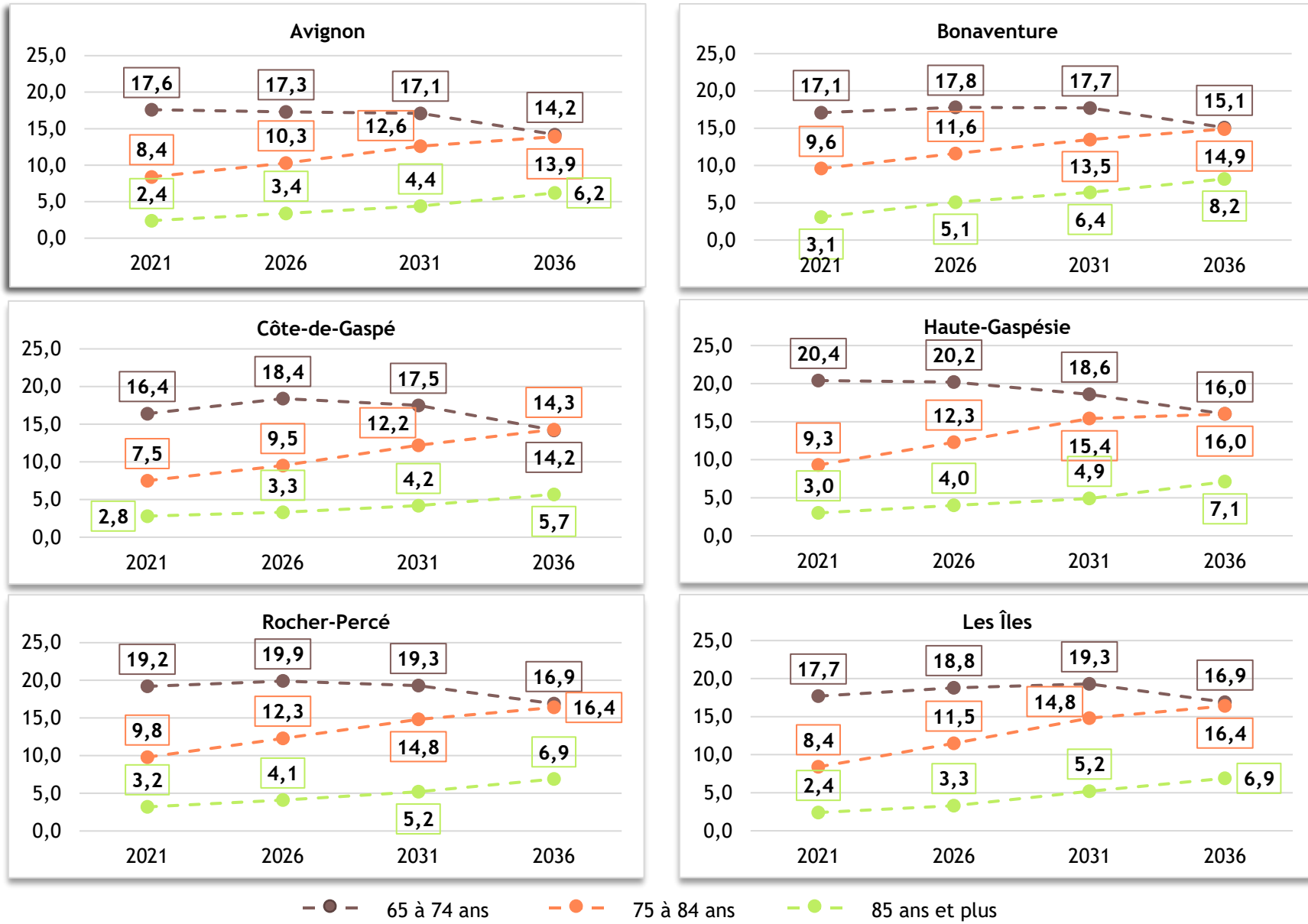


Figure 11 Évolution et projections de la population âgée selon trois groupes d'âge (%)<sup>18</sup>



### 1.2.3. Les ménages

#### 1.2.3.1. Nombre et composition des ménages

En 2021, 42 075 **ménages privés** résidaient sur le territoire de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, soit 2 900 ménages de plus qu'en 2011<sup>18,20</sup>. Selon les projections de l'ISQ, ce nombre devrait augmenter légèrement au cours des cinq prochaines années avant de recommencer à diminuer très graduellement, pour s'établir à 42 634 en 2036<sup>24</sup>.

Si le nombre de ménages a augmenté depuis dix ans, en dépit de la diminution de la population, c'est principalement dû à l'augmentation de la proportion de personnes vivant seules. Comme le présente la figure 13, ce taux est passé de 29,0 % en 2011 à 35,2 % en 2021. Au total, les trois quarts (74,8 %) des ménages de la région sont constitués d'une ou de deux personnes<sup>18</sup>.

Figure 12 Évolution et projections du nombre de ménages privés, GÎM (nombre)<sup>18,20,22,24</sup>

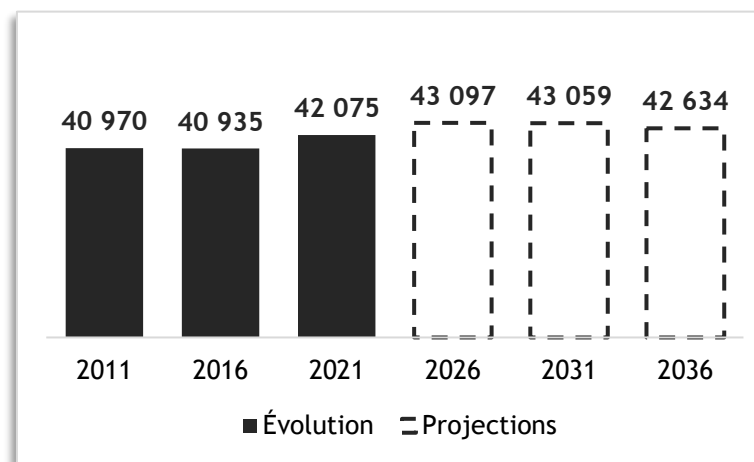
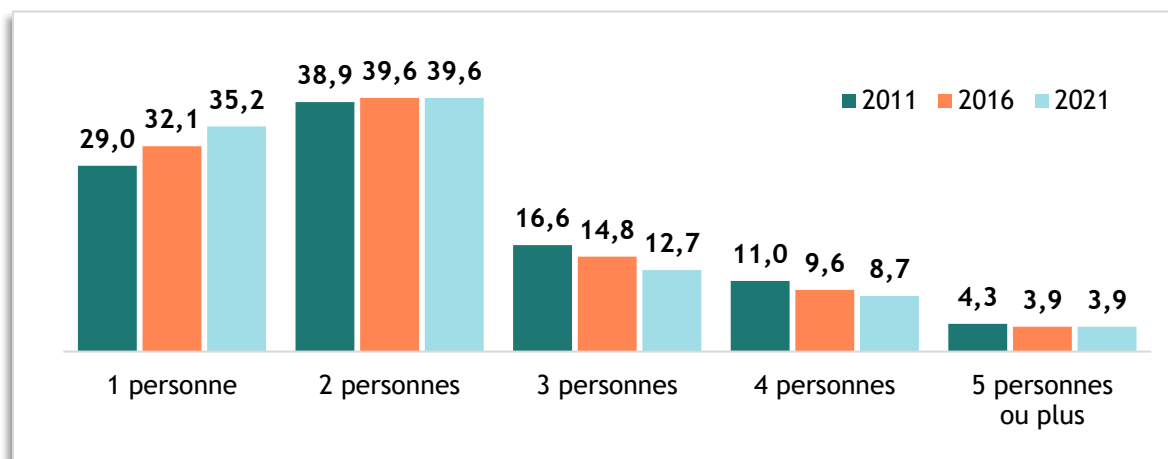


Figure 13 Évolution de la composition des ménages privés, GÎM (%)<sup>18,20,22</sup>



Notons que l'augmentation du nombre de ménages peut exercer une pression accrue sur les besoins en logement dans un milieu. De plus, les personnes qui vivent seules font souvent face à de plus grands défis lorsque vient le temps de se loger et de payer les autres dépenses essentielles puisqu'elles ne peuvent compter que sur leur revenu pour faire face à l'ensemble des dépenses<sup>25</sup>.

### 1.2.3.2. Le soutien des ménages

En 2021, 58,1 % des ménages de la région ne pouvaient compter que sur un seul soutien financier, c'est-à-dire qu'une seule personne était responsable de payer les dépenses en lien avec le logement<sup>18</sup>. Cette proportion est en baisse depuis 2016, alors qu'elle s'établissait à 65,3 % (données non présentées)<sup>22</sup>.

En cohérence avec l'augmentation de la part des personnes âgées de 65 ans et plus dans la population, la part des ménages dont le **principal soutien financier** est une personne aînée a aussi beaucoup augmenté, passant de 33,6 % en 2016<sup>22</sup> à 39,5 % en 2021<sup>18</sup>. Selon les projections de l'ISQ, en 2036, c'est un peu plus de la moitié (50,5 %) des ménages qui seront soutenus financièrement par une personne de 65 ans et plus<sup>24</sup> (figure 15).

Notons que les ménages comptant un seul soutien et ceux soutenus principalement par une personne aînée sont plus à risque de vivre des enjeux financiers liés au paiement du loyer et des autres dépenses essentielles, d'autant plus lorsque ce soutien est une femme<sup>25</sup>.

Figure 14 Évolution et projections de la part de ménages selon l'âge du principal soutien financier, GÎM (%)<sup>18,22,24</sup>

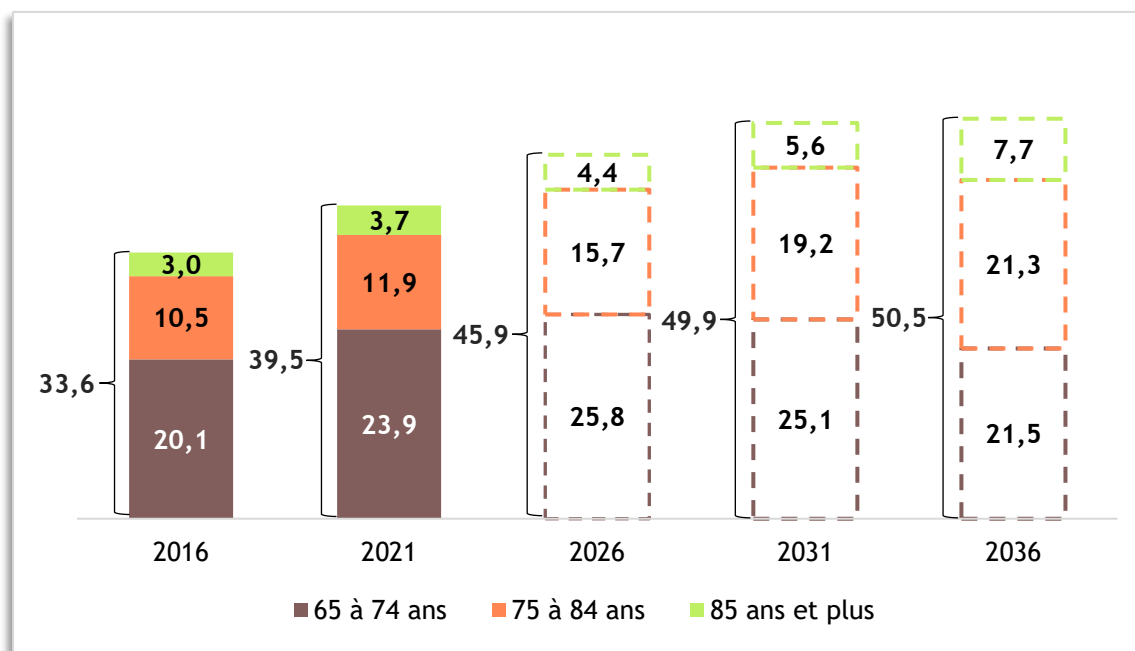
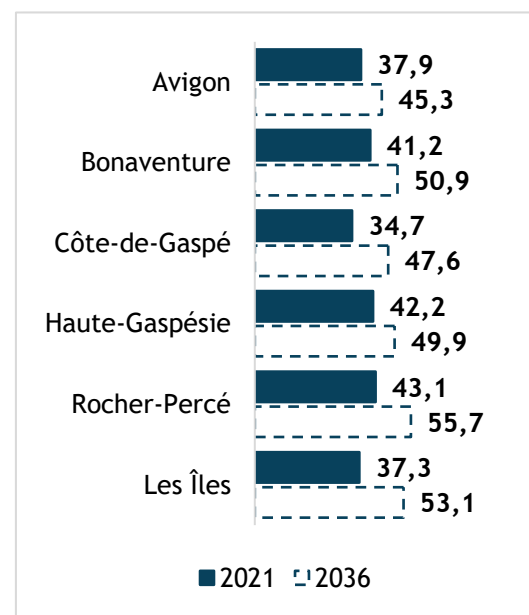


Figure 15 Ménages dont le principal soutien est âgé de 65 ans et plus (%)<sup>18,21</sup>



## 1.3. Migrations et caractéristiques ethnoculturelles et linguistiques

### 1.3.1. Migration interne

Le solde migratoire interrégional représente la différence entre le nombre de personnes ayant quitté une MRC et celles qui s’y sont établies, à destination ou en provenance d’une autre MRC du Québec<sup>26</sup>.

Ce type de migration a présenté de grandes variations au fil des ans. Le solde le plus faible a été enregistré en 2013-2014 (-369 personnes), tandis que l’année 2020-2021 a présenté un solde positif record de +1 378 personnes. Notons que la région présente un solde migratoire interrégional constamment positif depuis l’année 2016-2017, mais que les années pandémiques ont mené à des gains particulièrement importants<sup>26</sup>.

En 2021-2022, tous les territoires de MRC ont connu un solde migratoire interrégional positif. Le territoire des Îles est celui qui a reçu le nombre de migrantes et migrants internes net le plus important, avec 166 personnes<sup>26</sup> (données non présentées).

Plus spécifiquement, en 2021-2022, sur le solde net interrégional de +742 personnes, la majorité (683) était âgée entre 25 et 64 ans, tandis que le groupe des 15 à 24 ans a enregistré une perte de -88 (figure 17)<sup>27</sup>.

Enfin, il est à noter que la principale région de provenance des personnes entrantes est la Montérégie, avec 244 personnes (donnée non présentée)<sup>27</sup>.

Figure 16 Solde migratoire interrégional, GÎM (%)<sup>26</sup>

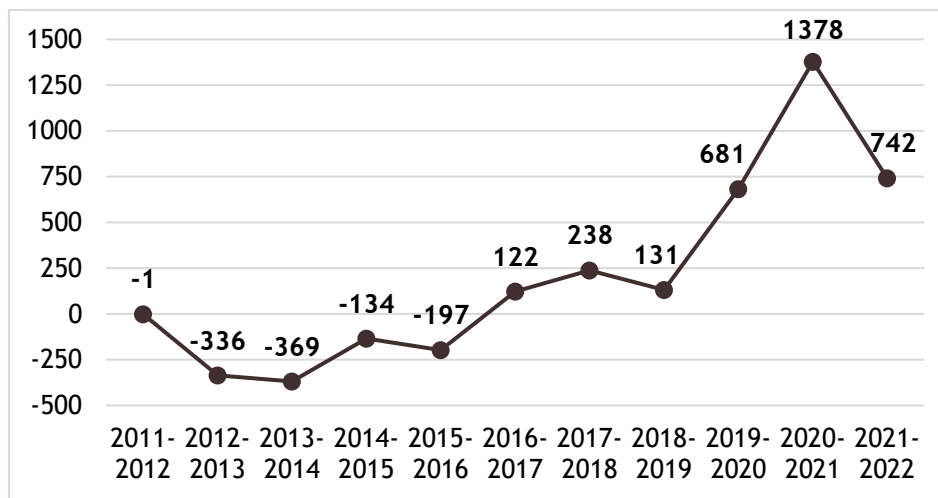
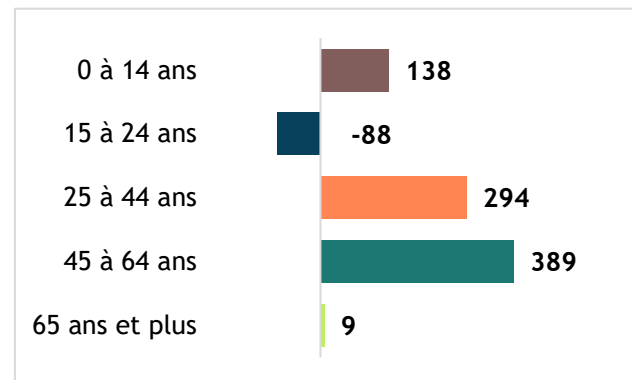


Figure 17 Solde migratoire interrégional selon les groupes d’âge, GÎM, 2021-2022 (nombre)<sup>27</sup>



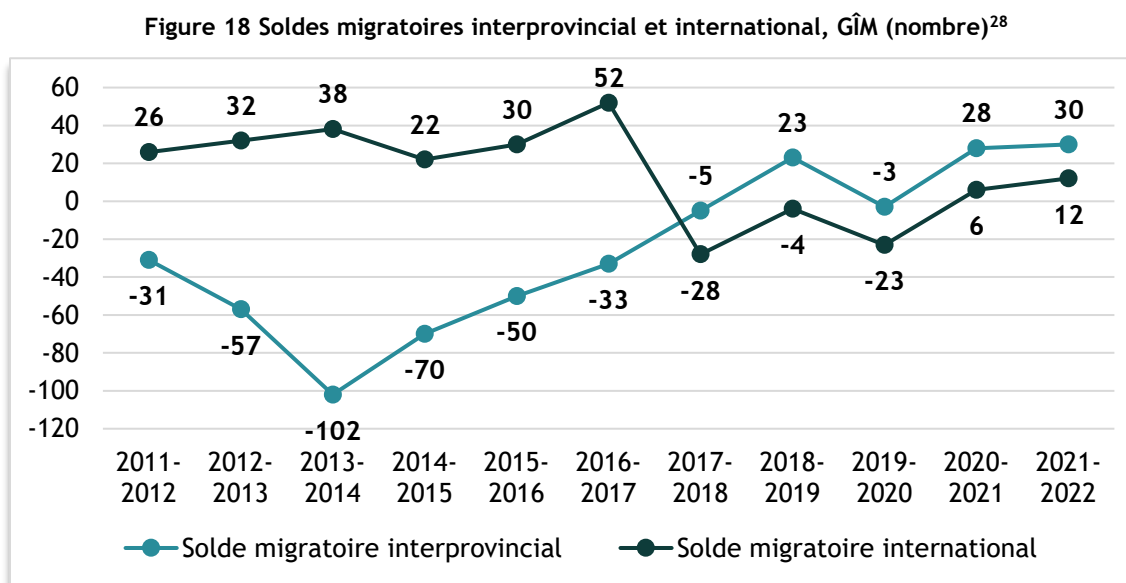
### 1.3.2. Migration externe

Le solde migratoire interprovincial fait état des mouvements migratoires à destination ou en provenance d'autres provinces canadiennes, tandis que la migration internationale fait état des mouvements migratoires à destination ou en provenance d'autres pays. Le total de ces deux soldes correspond à la migration externe.

Au cours de l'année 2021-2022, 232 personnes se sont installées en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en provenance d'une autre province, et 202 personnes l'ont quitté pour s'établir dans une autre province, ce qui représente un solde migratoire interprovincial de +30 personnes<sup>28</sup>.

Toujours en 2021-2022, 50 personnes se sont installées en GÎM en provenance d'un autre pays tandis que 38 personnes l'ont quitté pour s'installer dans un autre pays, ce qui représente un solde migratoire international positif de +12 personnes<sup>28</sup>.

Les territoires des Îles-de-la-Madeleine (-3) et d'Avignon (-27) ont présenté un solde migratoire externe net négatif en 2021-2022, tandis que le Rocher-Percé (+24), la Côte-de-Gaspé (+16), La haute-Gaspésie (+14) et Bonaventure (+18) ont, pour leur part, présenté un solde migratoire externe net positif<sup>28</sup> (données non présentées).



### 1.3.3. Origines de la population

Malgré certaines particularités, la population de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine demeure relativement homogène. En 2021, seulement 1,5 % des habitantes et habitants étaient **immigrants**, soit considérablement moins que dans l'ensemble du Québec la même année (14,6 %). Dans le même sens, la part des personnes faisant partie d'une **minorité visible** était aussi beaucoup plus faible dans la région (1,0 %) que dans l'ensemble du Québec (16,1 %) <sup>18</sup>.

À l'inverse, la part des personnes mentionnant une **identité autochtone** était beaucoup plus élevée en 2021 en GÎM (7,4 %) que dans l'ensemble du Québec (2,5 %) <sup>18</sup>. Cette part a d'ailleurs augmenté dans la région depuis 2011, alors qu'elle s'établissait à 6,5 % <sup>20</sup>.

Globalement, on constate que les conditions socioéconomiques dans lesquelles vivent les membres des communautés autochtones sont moins favorables que celles des non-autochtones. En effet, qu'elles habitent à l'intérieur ou à l'extérieur des communautés, ces personnes vivent plus d'enjeux en lien avec le logement (surpeuplement, réparations majeures requises, etc.), présentent des taux d'emploi plus faible, des taux de chômage plus élevés et de plus faible revenus médians et sont plus nombreuses à ne détenir aucun diplôme <sup>29</sup>.

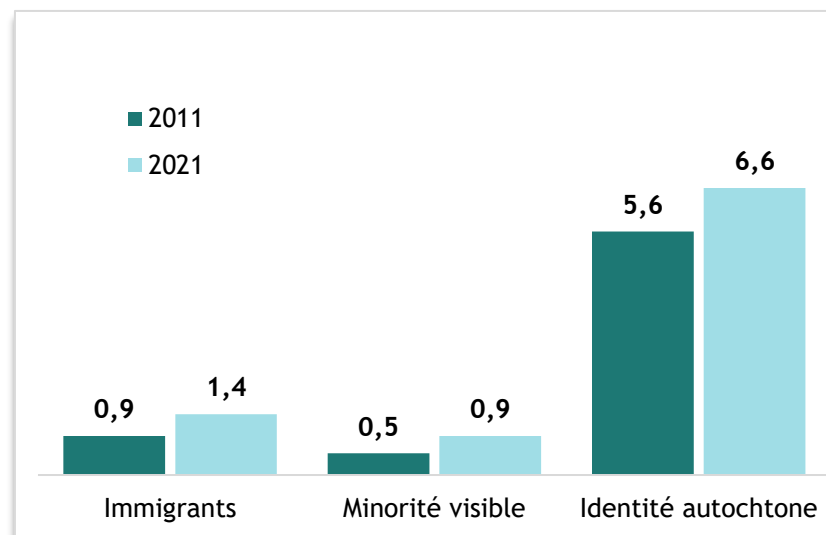
La part de personnes immigrantes et de minorités visibles varie peu entre les territoires locaux, les Îles étant celui où la part d'immigrantes et d'immigrants (0,8 %) ainsi que de personnes faisant partie d'une minorité visible (0,5 %) étaient les plus faibles en 2021 <sup>18</sup>.

La part de personnes mentionnant une identité autochtone varie un peu plus, passant de 2,0 % aux Îles à 9,0 % sur la Côte-de-Gaspé en 2021 <sup>18</sup>.

#### Note méthodologique

Les chiffres correspondant à la variable de l'identité autochtone subissent plus que les autres l'incidence du dénombrement partiel d'un certain nombre de réserves et d'établissements lors du Recensement. La variation entre les années de recensement doit donc être analysée avec précaution <sup>18</sup>.

Figure 19 Certaines caractéristiques ethnoculturelles de la population, GÎM (%) <sup>18,20</sup>





### 1.3.4. Langues

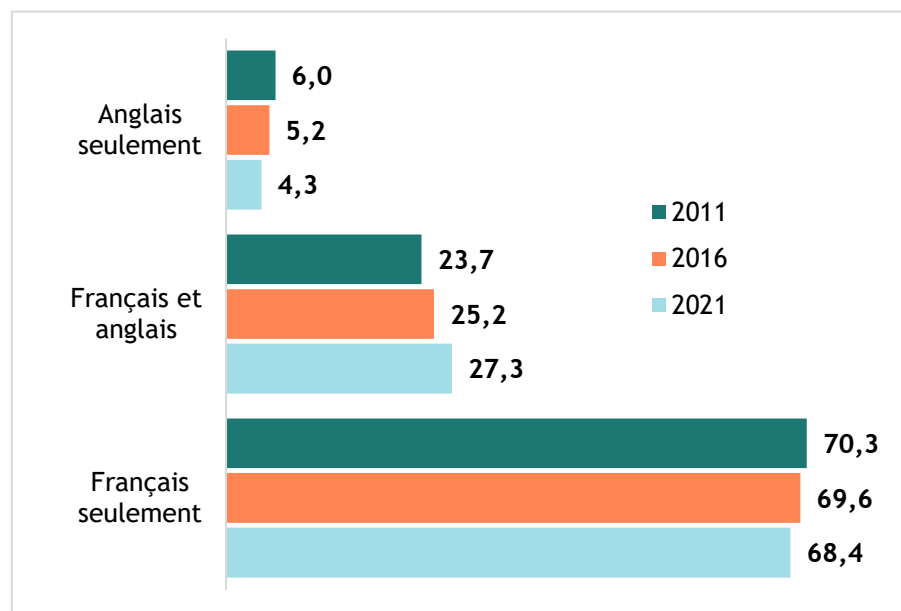
Toujours en 2021, 8,5 % de la population de GÎM avait l'anglais comme **langue maternelle**, soit légèrement plus que dans l'ensemble du Québec où cette proportion était de 7,6 %<sup>18</sup>. Notons que dans la région, cette proportion est en constante diminution depuis dix ans, alors qu'elle était de 10,4 % en 2011 et de 9,7 % en 2016 (données non présentées)<sup>20,22</sup>.

Pour ce qui est de la **connaissance des langues officielles** (français et anglais), ce sont 4,5 % des citoyennes et citoyens de la Gaspésie qui parlaient anglais seulement en 2021<sup>18</sup>, également en diminution depuis dix ans alors que cette proportion s'établissait à 6,3 % en 2011 et à 5,5 % en 2016 (figure 20)<sup>20,22</sup>. La tendance est inverse dans l'ensemble du Québec, alors que la part des personnes ne connaissant que l'anglais y était de 4,7 % en 2011 et de 5,3 % en 2021 (données non présentées)<sup>18,20</sup>.

Tous les territoires de MRC, sauf La Haute-Gaspésie, comptent une part de population ayant mentionné parler anglais seulement en 2021 : 5,4 % dans Avignon, 7,7 % dans Bonaventure, 3,9 % sur la Côte-de-Gaspé, 0,0 % en Haute-Gaspésie, 3,8 % dans Rocher-Percé et 3,2 % aux Îles (données non présentées)<sup>18</sup>.

Certaines études ont démontré l'existence d'inégalités dans l'accès aux services de santé au Québec en fonction de l'aptitude ou non à parler français. En effet, comparativement aux anglophones bilingues, les Québécoises et les Québécois anglophones unilingues sont en général en moins bonne santé mais, fait inquiétant, ont moins recours au système de soins de santé. Ainsi, bien que la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* reconnaisse aux anglophones québécoises et québécois le droit de recevoir des soins et des services en anglais, certains établissements ne parviennent pas, dans les faits, à offrir les services en anglais en tout temps, faute de personnel. Évidemment, l'impossibilité d'obtenir des services de santé dans sa langue peut non seulement limiter la propension à consulter par la suite, mais également entraîner d'importantes conséquences<sup>30</sup>.

Figure 20 Connaissance des langues officielles, GÎM (%)<sup>18,20,22</sup>



## 1.4. Synthèse de la section 1

- Près de la moitié de la population régionale vit dans une municipalité du cinquième quintile, mais de grandes variations existent entre les territoires : 0 % aux Îles et 100 % dans Rocher-Percé et en Haute-Gaspésie. Les dernières données publiées en matière de vitalité économique portent sur l'année 2020 : les tendances migratoires ainsi que les changements dans la structure du marché du travail liés aux années pandémiques n'y sont pas encore pris en compte.
- Le territoire régional ainsi que chacun des territoires locaux ont subi une perte de population entre les années 2011 et 2021. Les projections pour les quinze prochaines années sont positives pour la région ainsi que pour quatre des six territoires locaux. Ces projections prennent en compte seulement une part des tendances observées dans le cadre de la pandémie de COVID-19.
- La population gaspésienne est la plus âgée de toutes les régions du Québec, et la part des personnes de 65 ans et plus devrait encore croître au cours des prochaines années. Les tendances démographiques pourraient se stabiliser pour tous les groupes d'âge à partir de 2031.
- Le nombre de ménages a augmenté dans l'ensemble de la région, principalement en raison de la croissance du nombre de ménages composés d'une seule personne. Les ménages dont le soutien principal est âgé de 65 ans et plus est aussi en hausse, en cohérence avec le vieillissement de la population.
- Le solde migratoire interne a été positif, dans la région et dans chacun des territoires, dans les dernières années. Les mouvements migratoires liés à la pandémie ont joué un rôle important dans ce résultat. La migration interne a été composée en très grande majorité de personnes âgées entre 25 et 64 ans en 2021-2022.
- La population immigrante demeure faible dans la région. La diversité ethnoculturelle est surtout présente grâce aux membres des communautés autochtones ainsi qu'aux citoyens et citoyennes de langue maternelle anglaise.

Le vieillissement de la population est une tendance démographique lourde qui amène sans contredit un impact sur les besoins en matière de services de santé et de soutien à domicile. D'autant plus dans un contexte où de plus en plus de personnes vivent seules, ces personnes étant fort probablement souvent des personnes âgées. Il sera intéressant de suivre la réalisation, ou non, des projections démographiques, qui annoncent un accroissement de la population dans les prochaines années, ainsi que les mouvements migratoires internes et externes. L'arrivée de migrants et migrantes, qu'ils proviennent du Québec, du Canada ou d'ailleurs dans le monde, est l'une des avenues les plus favorables non seulement pour ralentir le vieillissement de la population, mais aussi pour favoriser le dynamisme économique des territoires. La disponibilité d'infrastructures, de logements et de services permettant d'accueillir et d'intégrer cette nouvelle population pourra toutefois représenter un enjeu.

## Section 2 - Familles, enfance et services dédiés

Certaines caractéristiques des familles les rendent plus à risque de vivre en situation de pauvreté. Ainsi, les familles monoparentales, les familles autochtones, les familles immigrantes et celles dont le ou les parents sont sans diplôme d'études secondaires (DES) sont plus nombreuses, en proportion, à être considérées à faible revenu<sup>31</sup>.

Dans tous les cas, ce sont les enfants qui subissent les plus grandes conséquences de la situation de pauvreté dans laquelle est plongée sa famille. En effet, des liens clairs ont été établis entre la pauvreté et certains problèmes de santé chez l'enfant, tels que des maladies respiratoires ou du diabète. Les enfants vivant dans une famille en situation de pauvreté sont également plus à risque de subir de la négligence, de la violence ou des abus, ce qui peut mener à des effets à long terme sur le comportement la santé mentale des jeunes. Enfin, la pauvreté compromet également le développement des tout-petits, alors qu'à la maternelle les enfants provenant d'une famille en situation de pauvreté sont plus nombreuses et nombreux à être vulnérables dans au moins un domaine de développement de l'enfant<sup>32</sup>.



## 2.1. Familles

### 2.1.1. Évolution de la composition des familles

Une **famille de recensement**, au sens utilisé par Statistique Canada, est composée soit d'un couple, qu'il soit marié ou non et qu'il ait des enfants ou non, ou d'une famille monoparentale<sup>4</sup>.

En 2021, un peu plus de la moitié (52,7 %) de l'ensemble des familles étaient des couples sans enfants, en augmentation assez importante depuis dix ans (46,4 % en 2011). En contrepartie, la part des familles comptant un couple avec un ou des enfants est passée de 36,6 % en 2011 à 31,1 % en 2021<sup>18,20</sup>.

La part des familles monoparentales dans la région a diminué légèrement au cours des dix dernières années, passant de 17,1 % en 2011 à 16,3 % en 2021<sup>18,20</sup>. Cette proportion est comparable à celle observée dans l'ensemble du Québec (16,5 % en 2021)<sup>18</sup>. Notons qu'en 2021, un peu plus de sept familles monoparentales sur dix (73,0 %) de la région avaient à leur tête une femme, proportion qui a diminué légèrement en dix ans (76,2 % en 2011) (données non présentées)<sup>18,20</sup>.

Au sein d'un territoire, une plus forte proportion de familles monoparentales est associée à un plus faible taux de diplomation chez les jeunes. En effet, face aux contraintes organisationnelles liées à la monoparentalité, les cheffes et chefs de familles monoparentales pourraient avoir moins de temps pour s'impliquer dans la vie scolaire de leurs enfants, ce qui a des effets négatifs sur la persévérance et la réussite scolaire de ces derniers<sup>33</sup>.

Figure 21 Composition des familles, GÎM (%)<sup>18,20,22</sup>

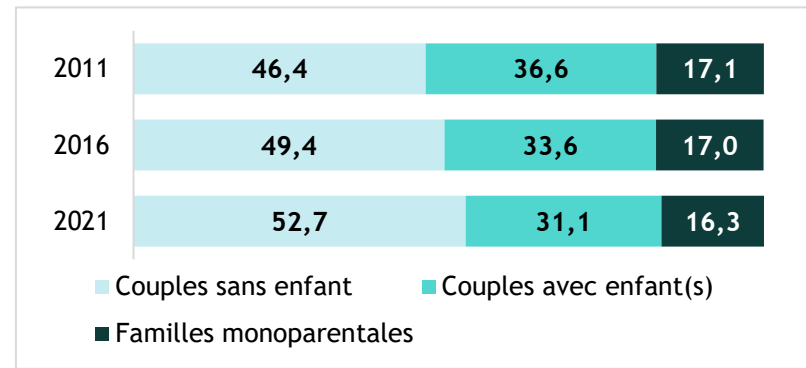
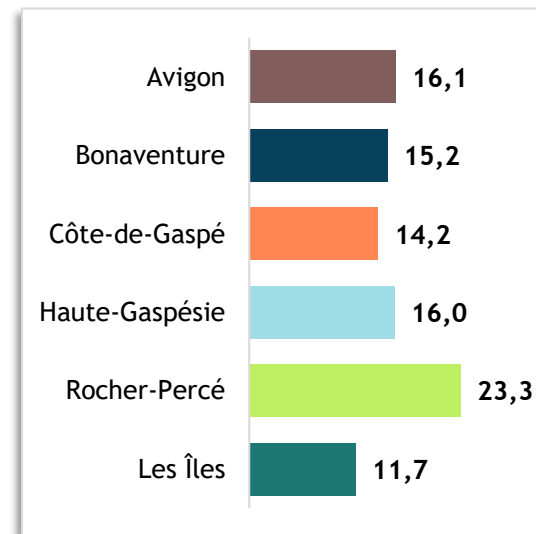


Figure 22 Familles monoparentales, 2021 (%)<sup>18</sup>



### 2.1.2. Évolution et projections de la population d'enfants

En 2021, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine comptait 13 220 enfants de 0 à 17 ans, ce qui correspond à 14,8 % du total de la population<sup>18</sup>. Dix ans plus tôt, son nombre était de 15 310, soit 16,3 % de la population<sup>20</sup>. À titre de comparaison, la part des enfants de moins de 18 ans dans la population de l'ensemble du Québec était de 19,6 % en 2021<sup>18</sup>.

Selon les projections de l'ISQ, la proportion d'enfants devrait diminuer très faiblement au cours des quinze prochaines années dans la région, pour s'établir à 14,4 % en 2036. À l'échelle du Québec, cette part devrait demeurer plus élevée et s'établir à 17,6 % en 2036<sup>21</sup>.

La figure 23 permet de voir l'évolution et les projections du nombre de jeunes de moins de 18 ans dans la région, au total et selon trois sous-groupes d'âge. Il est possible de constater que, si la diminution du nombre total d'enfants a été importante entre 2011 et 2016, leur nombre s'est depuis stabilisé et devrait, selon les projections, demeurer stable jusqu'en 2036<sup>20,21,22</sup>.

Figure 23 Évolution et projections du nombre d'enfants de 0 à 17 ans, GÎM (nombre)<sup>18,20,21,22</sup>

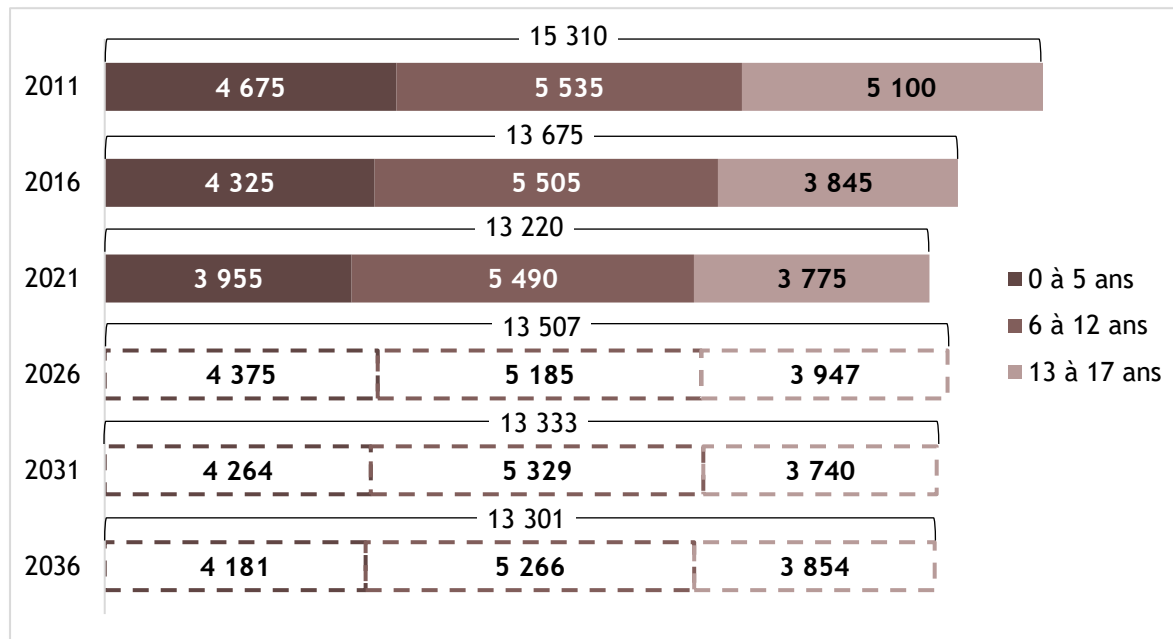
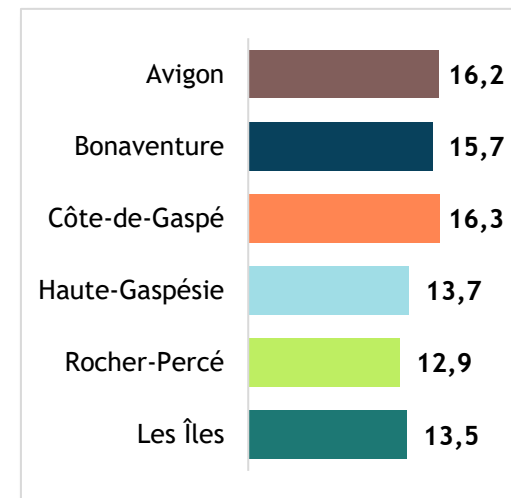


Figure 24 Part de la population de 0 à 17 ans, 2021 (%)<sup>18</sup>



## 2.2. Services aux familles

### 2.2.1. Les services de garde

En date du 31 décembre 2022, 1 990 places étaient comptées en **services de garde reconnus** dans la région<sup>b</sup>. De ce nombre, 911 étaient offertes dans un milieu familial reconnu par un bureau coordonnateur, 1 056 dans un centre de la petite enfance et 23 dans une garderie subventionnée<sup>34</sup>. Toutes ces places sont à contribution réduite, c'est-à-dire que la contribution maximale demandée par les milieux de garde aux parents est de 8,85 \$ par enfant par jour<sup>35</sup>.

Toujours en 2022, au 31 mai, la demande pour la région s'établissait à 2 167 places, soit 1 827 places déjà occupées et 340 enfants en attente d'une place. En divisant l'offre par la demande, le taux de couverture est obtenu, ce qui permet d'estimer la part de la demande de places qui est comblée par l'offre de places. En 2022, le taux de couverture de la région était de 92, ce qui signifie que pour 100 places demandées, 92 places étaient offertes<sup>34</sup>.

Au cours des deux dernières années, l'offre s'est globalement améliorée dans la région, alors qu'au 31 décembre 2020, elle était de 1 862 places, tandis que la demande était de 2 169 places (1 654 déjà occupées et 515 enfants en attente). Cela équivalait à un taux de couverture de 86<sup>36</sup>. Selon les projections, en 2025 la région devrait compter suffisamment de places en service de garde pour chaque enfant, avec un taux de couverture de 111<sup>34</sup>.

Notons qu'en plus de favoriser l'égalité des chances, la fréquentation d'un service de garde de qualité peut exercer une influence positive sur plusieurs aspects du développement des tout-petits : affectif, cognitif, langagier, physique et social. Certains effets bénéfiques peuvent persister dans le temps et s'observer tout au long du parcours scolaire et jusqu'à la vie adulte<sup>37</sup>.

Tableau 2 Offre, demande et taux de couverture des places en services de garde, GÎM (nombre)<sup>34,36</sup>

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2020	2022	2025*
Offre	1 862	1 990	2 454
Demande	2 169	2 167	2 205
Taux de couverture	86	92	111

<sup>b</sup> Notons qu'en 2022, 101 places étaient également offertes dans les deux communautés autochtones du territoire d'Avignon. Toutefois, puisque les services de garde autochtones ne sont pas tenus d'adhérer au Guichet unique La Place 0-5, il est impossible de prendre la mesure complète de la demande de places. C'est pourquoi ces places ne sont pas comptabilisées dans l'offre ni dans le calcul du taux de couverture.

Toutefois, cette situation ne s'est pas améliorée au même rythme partout. En effet, si dans Rocher-Percé le taux de couverture a stagné entre 2020 et 2022, il a plutôt diminué aux Îles (tableau 3). En fonction des places en réalisation et de l'augmentation prévue de la demande, le taux de couverture de tous les territoires de MRC devrait franchir le cap des 100 en 2025. Notons tout de même que, bien que la situation se soit améliorée, 16 municipalités ne comptent aucune place en service de garde reconnu sur son territoire<sup>34</sup>.

Tableau 3 Offre, demande et taux de couverture des places en services de garde, territoires de MRC (nombre)<sup>34,36</sup>

Avignon	2020	2022	2025*
Offre	304	313	326
Demande	322	294	292
Taux de couverture	94	106	106

Haute-Gaspésie	2020	2022	2025*
Offre	203	222	243
Demande	224	227	238
Taux de couverture	91	98	102

Bonaventure	2020	2022	2025*
Offre	401	440	501
Demande	471	448	468
Taux de couverture	85	98	107

Rocher-Percé	2020	2022	2025*
Offre	264	292	363
Demande	306	338	329
Taux de couverture	86	86	110

Côte-de-Gaspé	2020	2022	2025*
Offre	403	468	628
Demande	467	482	491
Taux de couverture	86	97	128

Les Îles	2020	2022	2025*
Offre	284	255	393
Demande	378	378	387
Taux de couverture	76	67	101

\* Offre projetée : offre actuelle + places en réalisation

Demande projetée : demande actuelle + variation démographique

Les données présentées précédemment sont tirées du tableau de bord officiel publié par le ministère de la Famille. Il est toutefois important de noter que des études indépendantes réalisées dans les dernières années, tant sur le territoire gaspésien que sur celui des Îles, rapportent des situations encore moins favorables. Entre autres raisons pouvant expliquer ces différences, le manque d'éducatrices a pour conséquence que toutes les places disponibles ne peuvent être occupées réellement<sup>38,39</sup>.

### 2.2.2. Prises en charge par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)

En 2021-2022, 2 068 signalements d'enfants de 0 à 17 ans ont été reçus par la DPJ sur l'ensemble de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, comparativement à 1 661 l'année précédente. Cela représente une hausse de 24,5 % en un an<sup>40</sup>.

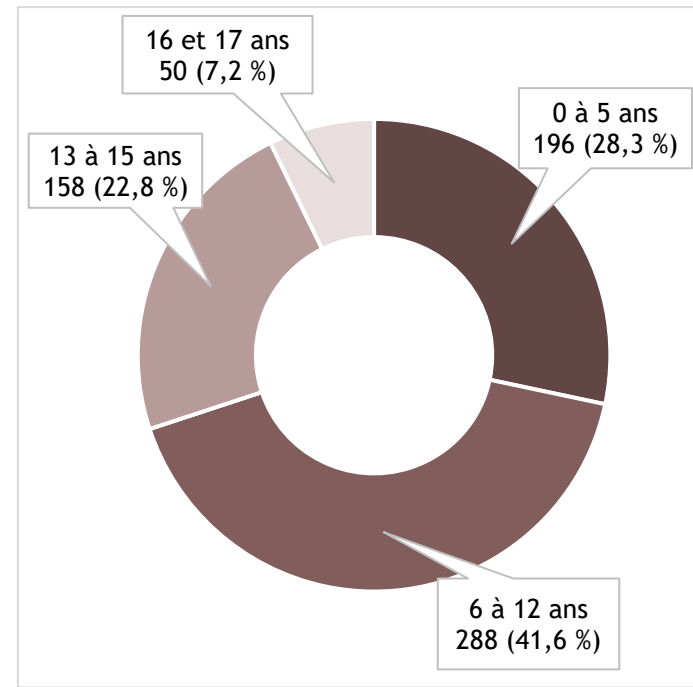
Parmi les signalements reçus en 2021-2022, 692 ont été retenus, en hausse de 10,0 % depuis l'année précédente<sup>40</sup>. En 2021-2022, environ la moitié des signalements retenus concernaient une problématique de négligence (24,7 %) ou une problématique de mauvais traitements psychologiques (23,0 %)<sup>41</sup>.

Environ les deux tiers des enfants pris en charge par la DPJ dans la région sont suivis directement dans leur milieu familial (52,1 %) ou confiés à un tiers significatif (11,3 %). L'autre tiers est placé soit dans une ressource de type familial (RTF) [31,1 %] ou en établissement (5,5 %), c'est-à-dire une ressource intermédiaire (RI) ou un centre de réadaptation (CR)<sup>41</sup>.

Notons qu'il n'y a pas de centre de réadaptation aux Îles-de-la-Madeleine, ce qui signifie que les jeunes qui ont besoin de ce service doivent aller sur la péninsule.

Des études ont permis de démontrer que les jeunes qui ont été placés (RTF, RI ou CR) sont plus à risque de présenter des difficultés dans leur parcours scolaire, comme des retards ou du décrochage<sup>42</sup>. Ces difficultés seraient directement liées à l'instabilité ayant marquée leur trajectoire de placement<sup>43</sup>.

Figure 25 Signalements retenus par tranches d'âge, GÎM, 2021-2022 (%)<sup>40</sup>





### 2.2.3. Camps de jour

Plusieurs bienfaits sont associés à la fréquentation de camps par les jeunes, qu'ils soient de vacances ou de jour. Parmi ceux-ci, notons, entre autres, le développement des habiletés sociales, la promotion de saines habitudes de vie et le renforcement de l'indépendance<sup>44</sup>.

Toutes les MRC de la région proposent différents camps de jours aux jeunes pendant la période estivale. Plusieurs sont sous la responsabilité des municipalités, alors que d'autres sont offerts par des organismes communautaires ou des entreprises privées.

À l'été 2021, ce sont 1 290 enfants de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui ont bénéficié des camps de jour à un moment ou un autre de la saison. Parmi ces enfants, 121 étaient en situation de handicap et ont pu eux aussi profiter des activités, grâce au soutien financier offert par le *Programme d'aide financière au loisir des personnes handicapées*, géré par l'Unité régionale de loisirs et de sports (URLS GÎM)<sup>45</sup>. Ce programme permet entre autres de financer le salaire d'accompagnatrices et d'accompagnateurs pour les personnes handicapées.

Le nombre d'enfants handicapés et handicapées intégrés en camp de jour tend à augmenter d'année en année. Il était de 110 en 2019-2020 et de 145 en 2022-2023. Il est à noter qu'il n'y a pas eu de recensement complet des jeunes à l'été 2022, c'est pourquoi les données présentées sont celles de l'été 2021<sup>45</sup>.

Tableau 4 Présence et fréquentation des camps de jour, GÎM, 2021-2022 (nombre)<sup>45</sup>

Territoire	Nombre de camps	Nombre de jeunes à l'été 2021
Avignon	5	167
Bonaventure	9	372
Côte-de-Gaspé	6	236
Haute-Gaspésie	3	140
Rocher-Percé	3	255
Îles-de-la-Madeleine	2	120
Total GÎM	28	1 290

#### Note méthodologique

Considérant que ces données ont été recueillies en période de pandémie, le nombre de camps et le nombre de jeunes fréquentant ces camps peuvent ne pas représenter la réalité qui est habituellement constatée.

#### **2.2.4. Maisons des jeunes**

Une maison des jeunes est un lieu qui offre la possibilité aux jeunes de 12 à 17 ans de s'engager dans divers types de projets, qu'ils soient culturels, éducatifs, sportifs, d'information ou de sensibilisation. Les jeunes peuvent y trouver du soutien et de l'écoute, diverses formations et ateliers ainsi que des possibilités d'échange et de discussion<sup>46</sup>.

Plusieurs bienfaits peuvent découler de la fréquentation d'une maison des jeunes. Parmi ceux-ci, notons entre autres la promotion de la santé mentale et physique, l'accès à de meilleures informations à propos de sujets divers (sexualité, santé, travail, etc.), l'apprentissage de la démocratie, le développement du sens des responsabilités et de l'habileté à faire des choix éclairés, etc<sup>46</sup>.

17 maisons des jeunes se retrouvent sur le territoire de GÎM, dont au moins une dans chacun des territoires de MRC<sup>46</sup>. Toutefois, les jeunes des 26 municipalités n'ont pas accès à une maison des jeunes directement dans leur milieu de vie.

#### **2.2.5. Organismes communautaires famille**

Les organismes communautaires famille (OCF) ont pour mission d'offrir divers services aux familles, dès la grossesse de la mère et jusqu'à l'âge adulte des enfants. Ces services peuvent prendre la forme d'activités de prévention ou de promotion, d'aide ponctuelle ou de soutien continu aux parents<sup>47</sup>.

Il y a, dans la région, huit OCF, dont au moins un dans chaque territoire de MRC. Parmi eux, un s'adresse spécifiquement à la communauté anglophone de la MRC de Bonaventure<sup>47</sup>.

### 2.3. Synthèse de la section 2

- La région compte une part de plus en plus grande de couples sans enfants, au détriment des couples ayant au moins un enfant à la maison. Cette réalité apparaît concordante avec le vieillissement de la population, puisque les couples dont les enfants ont quitté la maison sont inclus dans la catégorie des couples sans enfant.
- La part des familles monoparentales est relativement stable à l'échelle régionale. Le territoire des Îles se démarque par une part de familles monoparentales particulièrement faible, tandis qu'à l'inverse, la MRC du Rocher-Percé présente une part de famille monoparentale particulièrement élevée.
- Après une baisse importante du nombre d'enfants de 18 ans et moins, cette tranche de la population tendra à se stabiliser en nombre dans les prochaines années. La part des enfants est plus faible que la moyenne québécoise dans chacun des territoires locaux.
- L'offre de places en services de garde est en deçà de la demande à l'échelle régionale, mais d'importantes variations existent entre les territoires : Avignon présente un léger surplus; la Haute-Gaspésie, Bonaventure et la Côte-de-Gaspé sont près de l'équilibre, tandis que le Rocher-Percé est en déficit. C'est toutefois aux Îles que la situation est la plus déficitaire, alors que seuls les deux tiers des enfants qui auraient besoin d'une place en ont effectivement une.
- Les activités et services offerts aux familles et aux jeunes sont relativement présents et bien répartis sur le territoire. Toutefois, cet accès demeure un enjeu pour les jeunes de plusieurs municipalités de la région moins bien pourvues en services aux familles.

La stabilité de la part des familles monoparentales à l'échelle régionale masque des différences significatives entre les territoires locaux, ce qui peut avoir des implications en matière d'accès aux ressources et aux services pour ces familles. Il serait intéressant de comprendre les raisons de ces différences et de voir comment des initiatives peuvent être mises en place et adaptées pour répondre aux besoins de chaque territoire. L'enjeu des places en services de garde en est également un qu'il importe de suivre de près, considérant les impacts que le manque d'accès peut avoir sur les familles. Bien que de nombreuses nouvelles places soient prévues d'ici 2025, il faut s'assurer que leur répartition soit en adéquation avec les besoins de chaque territoire. Enfin, la présence d'activités et de services pour les jeunes à l'échelle régionale est un élément positif, mais il importe de surveiller l'accessibilité de ces ressources pour les communautés moins bien desservies, d'autant que les inégalités d'accès peuvent contribuer à des écarts de développement entre les territoires.

## Section 3 - Occupations et revenus

La pauvreté et l'exclusion sociale relèvent de facteurs multidimensionnels, tels que le territoire, l'éducation, la santé, le logement ou l'accès aux services. Considérant le grand nombre de caractéristiques ou de facteurs qui exercent une influence sur la situation des personnes, des familles et des ménages, il est difficile d'établir une ligne claire en deçà de laquelle une personne serait pauvre, et au-delà de laquelle elle ne le serait plus : l'entrée et la sortie d'une situation de pauvreté prennent place sur un continuum<sup>48</sup>.

Toutefois, puisqu'il faut tout de même établir certains seuils de référence permettant, entre autres, de mettre en place des programmes, la mesure de la dimension économique de la pauvreté est incontournable. Ainsi, différents indicateurs en lien avec l'emploi et le revenu sont fréquemment utilisés pour mesurer et rendre compte de la situation de la pauvreté<sup>48</sup>.

Cette section permettra de rendre compte de l'état et de l'évolution de l'emploi et des revenus dans la région au cours des dernières années.

## 3.1. Occupation

### 3.1.1. Personnes en emploi

#### 3.1.1.1. Taux d'emploi

Le taux d'emploi correspond au nombre de **personnes en emploi** par rapport au total de la population de 15 ans et plus<sup>4</sup>.

En mai 2021, 36 570 personnes étaient en emploi en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ce qui correspond à un taux d'emploi de 47,8 %. Les hommes (47,8 %) et les femmes (47,7 %) présentaient des taux d'emploi équivalents<sup>18</sup>. Il est à noter que le taux d'emploi régional s'est légèrement amélioré dans les dernières années, alors qu'il était de 46,0 % en 2016<sup>22</sup>.

En comparaison, le taux d'emploi était de 59,3 % en mai 2021 dans l'ensemble du Québec. L'écart entre le taux d'emploi des hommes (62,3 %) et celui des femmes (56,3 %) y était toutefois important<sup>18, 49</sup>.

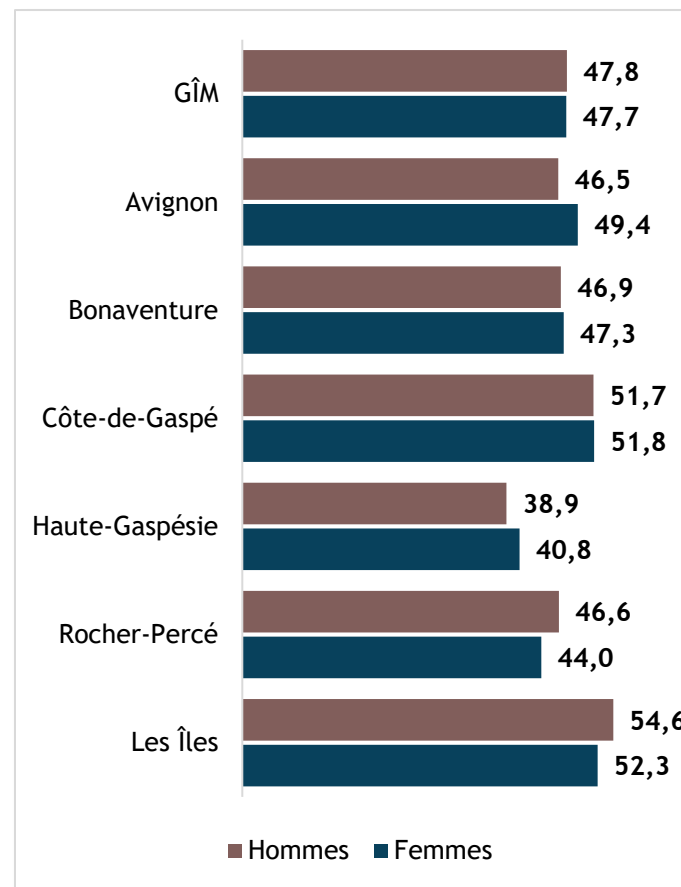
#### Note méthodologique

La mesure du taux d'emploi a été prise au moment du recensement, soit au cours de la semaine du dimanche 2 mai au samedi 8 mai 2021. Dans une région où le travail saisonnier occupe une place importante, il importe de mentionner que, prise à un autre moment, cette mesure aurait pu être bien différente.

À titre d'exemple, selon l'Enquête sur la population active (EPA), le taux d'emploi régional était de 43,0 % en octobre 2022 et de 50,4 % en avril 2023, ce qui démontre une variation importante en cours d'année<sup>49</sup>.

Dans le cadre de ce portrait, nous avons privilégié d'utiliser les données du recensement, puisqu'elles sont ventilées par territoire de MRC. De plus, contrairement au recensement qui s'adresse à l'ensemble de la population, les données de l'EPA sont tirées d'un échantillon de population et doivent donc être interprétées avec prudence.

Figure 26 Taux d'emploi selon le genre et le territoire, 2021 (%)<sup>18</sup>



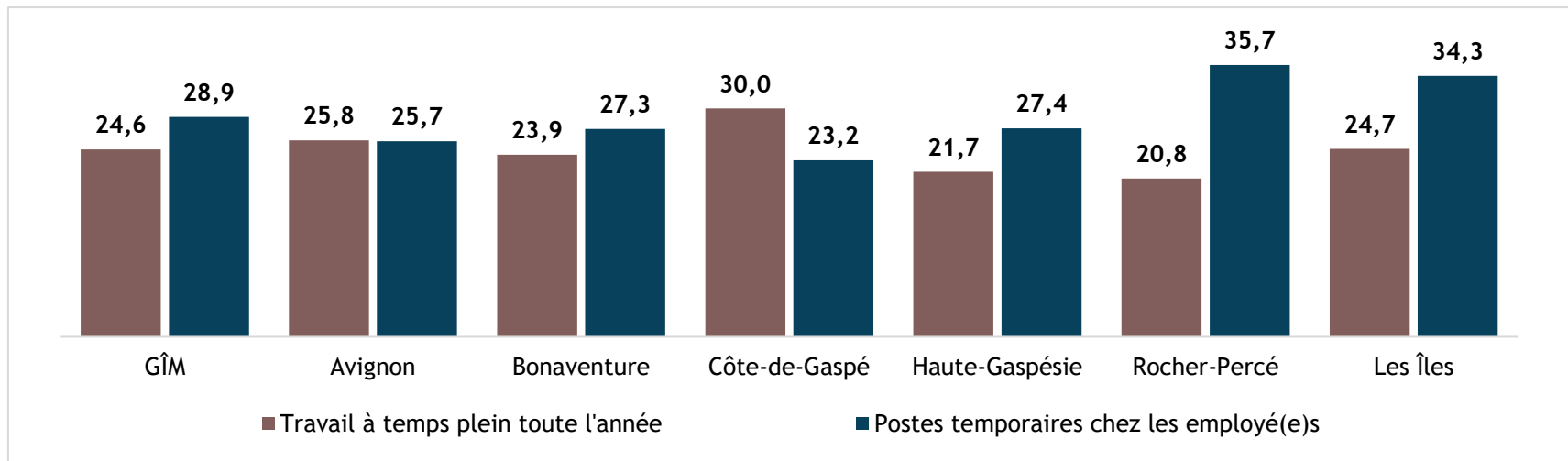
### 3.1.1.2. Permanence des emplois

En 2021, 24,6 % de la population de 15 ans et plus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine avait travaillé toute l'année à temps plein, ce qui est beaucoup plus faible que dans l'ensemble du Québec la même année (34,1 %). Dans la région, les femmes (25,9 %) sont plus nombreuses à travailler à temps plein toute l'année que les hommes (23,2 %)<sup>18</sup>. En 2016, c'était seulement une personne sur cinq (20,1 %) dans la région qui avait travaillé à temps plein toute l'année<sup>22</sup>.

Dans un même ordre d'idée, une part importante de la population régionale occupait un poste temporaire en 2021, soit 28,9 %. Dans ce cas, les hommes (32,6 %) étaient plus nombreux à occuper un poste temporaire que les femmes (25,2 %). À l'échelle du Québec, 14,1 % de la population de 15 ans et plus occupait un poste temporaire en 2021<sup>18</sup>.

Il est à noter que la stabilité de l'emploi, c'est-à-dire le fait que l'emploi soit permanent ou temporaire, est l'un des indicateurs utilisés par l'ISQ pour déterminer la **qualité des emplois** au Québec. Selon la typologie développée, le temps partiel involontaire et l'instabilité sont deux caractéristiques des emplois de qualité faible. À l'échelle du Québec, en 2021, 23,7 % des emplois occupés étaient considérés de qualité faible. Les Québécoises (25,1 %) étaient plus nombreuses à occuper des emplois de faible qualité que les Québécois (22,4 %)<sup>12</sup>.

Figure 27 Permanence des emplois, 2021 (%)<sup>18</sup>



### 3.1.2. Personnes non en emploi

#### 3.1.2.1. Taux de chômage

Le taux de chômage correspond au nombre de **personnes en chômage** par rapport au total de la population de 15 ans et plus<sup>4</sup>.

En mai 2021, 4 700 personnes étaient en chômage dans la région, ce qui correspond à un taux de 11,4 %. Les hommes (13,3 %) étaient en chômage dans une plus grande proportion que les femmes (9,5 %)<sup>18</sup>. Ce taux a diminué dans la région depuis dix ans, alors qu'il était de 16,0 % au moment du recensement de 2011<sup>20</sup> et de 15,3 % au moment du recensement de 2016<sup>22</sup>.

Notons qu'à l'échelle du Québec, en 2021, le taux de chômage était de 7,6 %, soit 7,7 % chez les hommes et 7,4 % chez les femmes<sup>18</sup>.

Le taux de chômage varie d'un territoire de MRC à l'autre, mais partout les hommes y sont au chômage dans une plus grande proportion que les femmes.

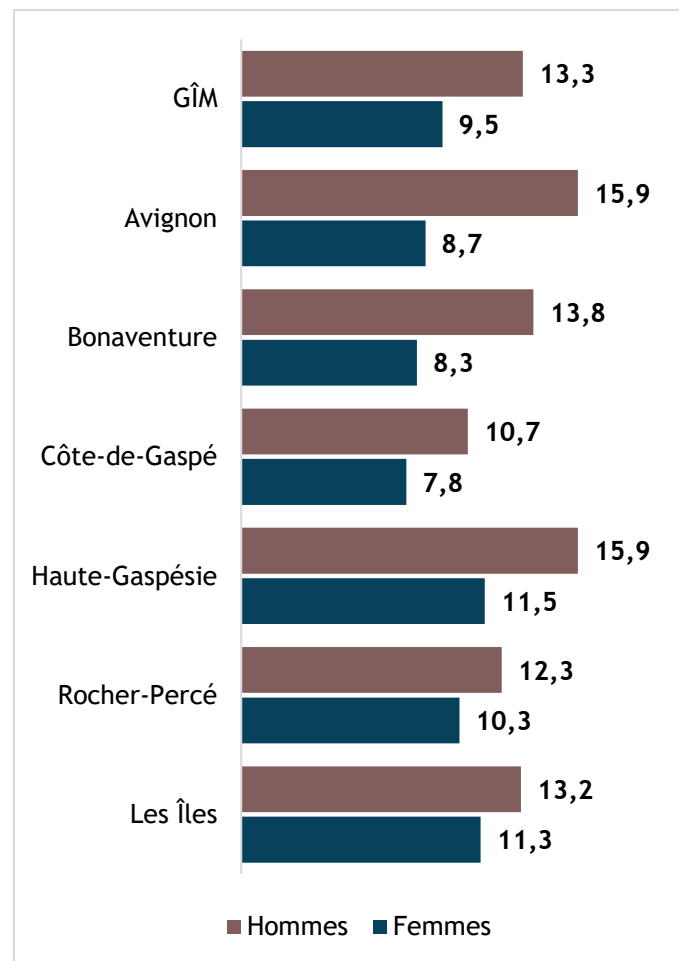
#### Note méthodologique

La mesure du taux de chômage a été prise au cours de la semaine du 2 au 8 mai 2021. Si elle avait été prise à un autre moment de l'année, ce taux pour la région pourrait être bien différent.

À titre d'exemple, selon l'EPA, le taux de chômage régional était de 10,2 % en octobre 2022 et de 6,7 % en avril 2023, ce qui démontre une variation importante en cours d'année<sup>49</sup>.

Dans le cadre de ce portrait, nous avons privilégié d'utiliser les données du recensement, puisqu'elles sont ventilées par territoire de MRC. De plus, contrairement au recensement qui s'adresse à l'ensemble de la population, les données de l'EPA sont tirées d'un échantillon de population et doivent donc être interprétées avec prudence.

Figure 28 Taux de chômage selon le genre et le territoire, 2021 (%)<sup>18</sup>



### 3.1.2.2. Assistance sociale

Les programmes d'assistance sociale offerts par l'État québécois, regroupés sous le nom d'aide financière de dernier recours, se déclinent en deux catégories :

- 1) La solidarité sociale est un soutien financier pour les personnes présentant des contraintes sévères et permanentes à l'emploi;
- 2) L'aide sociale est une aide financière de dernier recours pour les personnes n'ayant pas de contraintes sévères à l'emploi. Cette catégorie est divisée en deux sous-catégories de prestataires : a) les personnes présentant des contraintes temporaires à l'emploi et b) les personnes sans contraintes à l'emploi<sup>50</sup>.

En décembre 2022, 3 046 ménages vivaient grâce à l'aide financière de dernier recours dans la région, ce qui représente 3 231 adultes de 18 à 64 ans et 388 enfants de 17 ans et moins. Globalement, le taux d'assistance sociale de la région était de 5,7 %, soit 6,1 % pour les hommes et de 5,2 % pour les femmes. Au même moment, le taux d'assistance sociale était de 4,7 % dans l'ensemble du Québec<sup>51</sup>. Le nombre de ménages vivant grâce à l'assistance sociale a fortement diminué au cours des dernières années dans la région. Le nombre annuel moyen de ménages aidés est passé de 5 165 ménages en 2011 à 4 625 ménages en 2016 et à 3 157 ménages en 2021<sup>52</sup>.

Notons qu'à l'échelle du Québec, la très grande majorité (83,4 %) des bénéficiaires de l'assistance sociale en décembre 2022 étaient des personnes vivant seules. De plus, près de la moitié des prestataires était sans diplôme (44,4 %) et un peu plus du quart (27,4 %) est né hors du Canada<sup>51</sup>.

Outre le fait que les prestations sont loin d'être suffisantes pour permettre aux bénéficiaires de sortir de la pauvreté, les personnes vivant de l'assistance sociale sont aussi souvent victimes de préjugés et de discrimination, principalement celles qui sont sans contrainte au travail<sup>50</sup>.

Tableau 5 Statistiques sur les prestataires et prestations d'assistance sociale, GÎM, décembre 2022<sup>51</sup>

Programme	Prestataires (nombre)	Prestations mensuelles (\$)*
Solidarité sociale	1 871	1 205
Aide sociale - contrainte temporaire	519	923
Aide sociale - sans contrainte	656	770

\*Montants pour un adulte. D'autres situations existent.



## 3.2. Revenus

### 3.2.1. Sources de revenu

En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 76 575 personnes de 15 ans ou plus vivaient dans les ménages privés en 2020 et, de ce nombre, 75 580 (98,7 %) ont déclaré un revenu. Les principales sources de revenu déclarées sont le revenu d'emploi (63,4 %), les **transferts gouvernementaux** (87,3 %) et les prestations d'assurance-emploi (24,8 %). De plus, il est à noter que l'année 2020 a fait place aux prestations en lien avec la COVID-19 : 24,0 % des personnes de 15 ans et plus de la région ont bénéficié de ces prestations en 2020<sup>18</sup>.

Le taux de bénéficiaires de chacune des sources de revenu varie entre la région et l'ensemble du Québec (figure 29), ainsi qu'entre les territoires de MRC (figure 30).

Figure 29 Part de la population de 15 ans et plus selon les sources de revenu déclarées, 2020 (%)<sup>18</sup>

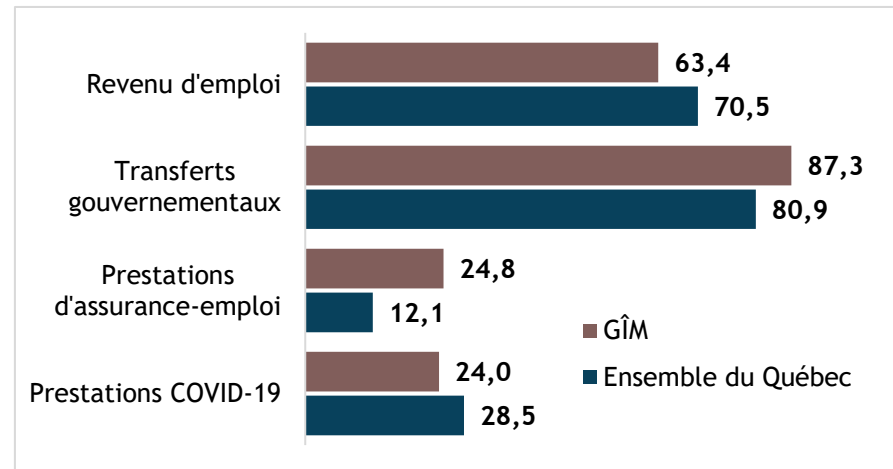
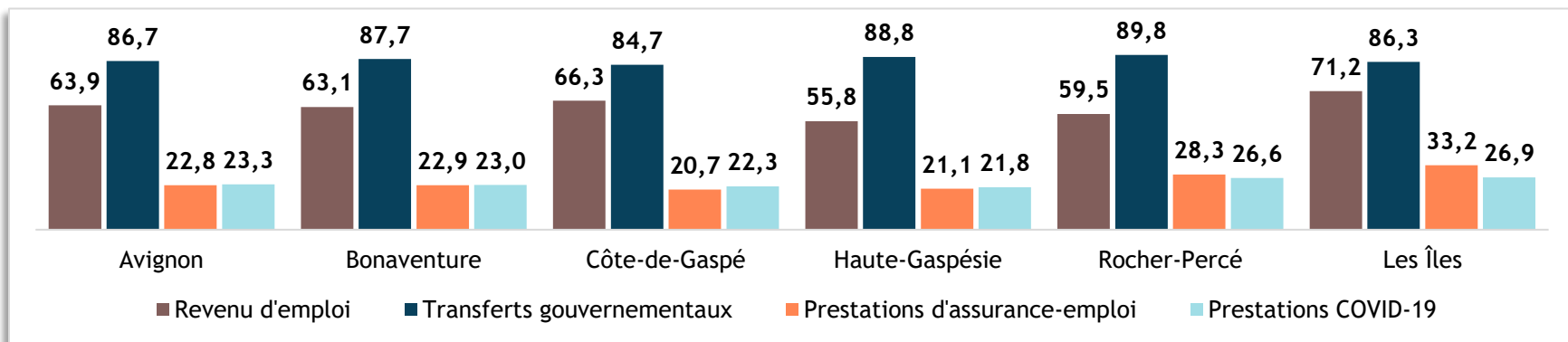


Figure 30 Part de la population de 15 ans et plus selon les sources de revenu déclarées, 2020 (%)<sup>18</sup>



### 3.2.2. Rapport de dépendance économique

Le rapport de dépendance économique représente les paiements des transferts gouvernementaux par tranche de 100 \$ de revenu d'emploi<sup>53</sup>. Plus le rapport de dépendance est élevé, plus la part des transferts gouvernementaux dans la composition du **revenu total** des individus est importante.

En 2020, le rapport de dépendance économique était de 57,90 \$ en GÎM, plus élevé chez les femmes (64,80 \$) que chez les hommes (52,20 \$). En comparaison, il était de 32,50 \$ dans l'ensemble du Québec, soit 44,30 \$ chez les femmes et 24,10 \$ chez les hommes<sup>53</sup>.

Il est important de noter que le rapport de dépendance a fortement augmenté en 2020, tant dans la région qu'au Québec, fort probablement en raison des pertes d'emploi et des mesures d'aide financière en lien avec la pandémie de COVID-19. Néanmoins, le rapport de dépendance économique est constamment plus élevé dans la région que dans l'ensemble du Québec (figure 31)<sup>53</sup>.

Les territoires de MRC n'ont pas été épargnés par la hausse de la dépendance aux transferts en 2020 et, que ce soit avant ou après la hausse, cette dépendance varie considérablement d'un territoire à l'autre (figure 32)<sup>53</sup>.

Figure 31 Évolution du rapport de dépendance économique, genres réunis (\$/100 \$ de revenu)<sup>53</sup>

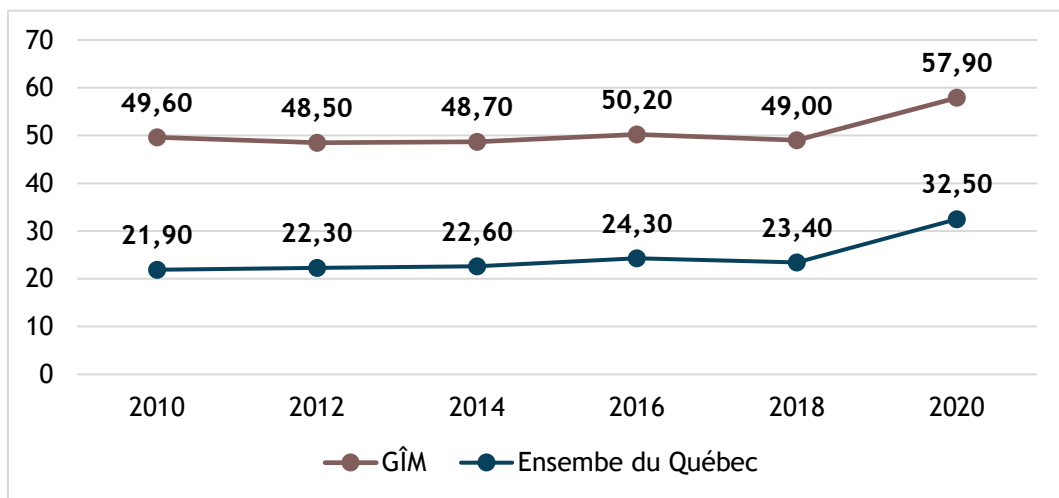
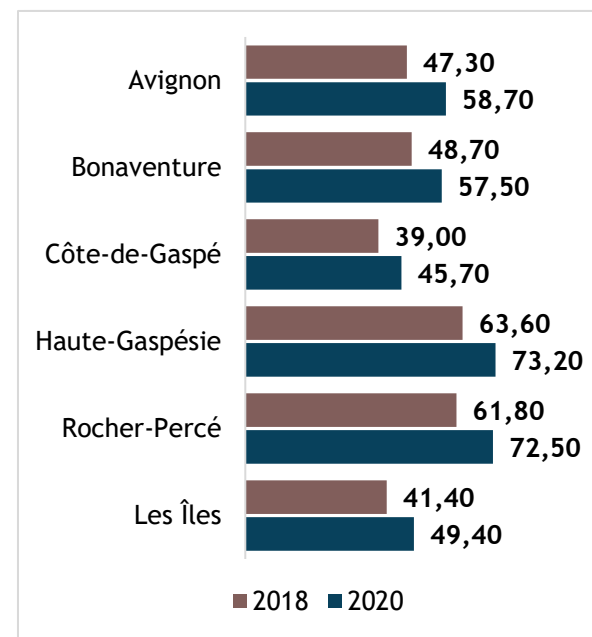


Figure 32 Rapport de dépendance économique, genres réunis (\$/100 \$ de revenu)<sup>53</sup>



### 3.2.3. Salaires

En 2022, le salaire horaire médian des employées et employés de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine était de 25,00 \$ de l'heure, en hausse depuis 2012, alors qu'il était de 18,00 \$ de l'heure. Dans l'ensemble du Québec, les salaires étaient légèrement plus élevés, soit de 26,95 \$ l'heure en 2022 et 19,65 \$ de l'heure en 2012<sup>54</sup>.

Ainsi, le salaire horaire médian est constamment plus faible dans la région que dans l'ensemble du Québec. De plus, aux deux échelles de territoires, celui des femmes est presque chaque année plus faible que celui des hommes. Notons toutefois que l'écart entre les genres est généralement moins élevé dans la région que dans l'ensemble du Québec<sup>54</sup>.

Figure 33 Évolution du salaire horaire médian des employés selon le genre (\$) <sup>54</sup>

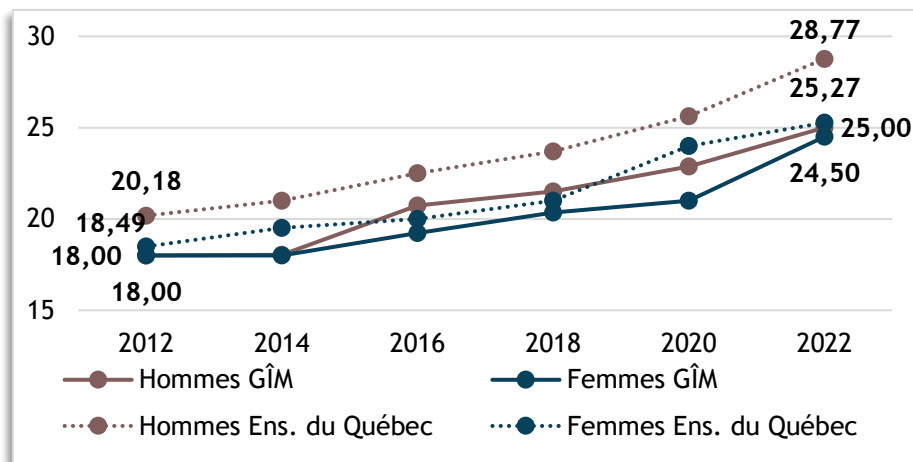
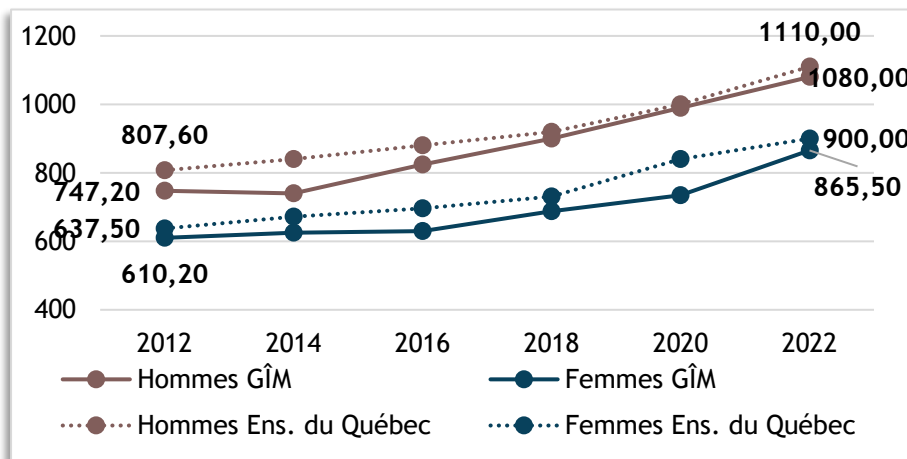


Figure 34 Évolution du salaire hebdomadaire médian des employés selon le genre (\$) <sup>54</sup>



Pour ce qui est du salaire hebdomadaire médian, il était de 939,60 \$ par semaine en 2022 dans la région, contre 678,38 \$ par semaine en 2012. En comparaison, le salaire hebdomadaire médian était de 1 000,00 \$ dans l'ensemble du Québec en 2022, contre 720,00 \$ en 2012<sup>54</sup>.

Quant à l'écart entre les genres, il est toujours à l'avantage des hommes, que ce soit dans la région ou dans l'ensemble du Québec.

### 3.2.4. Revenus après impôts des familles et des ménages

En 2020, le revenu après impôt médian des familles de la région était de 74 500 \$<sup>18</sup>, une hausse importante depuis 2015 (60 266 \$)<sup>22</sup>. Ce revenu demeure toutefois constamment plus faible que celui des familles de l'ensemble du Québec, qui se situait à 84 000 \$ en 2021<sup>18</sup>.

Pour ce qui est du revenu après impôt médian des ménages, il était de 56 400 \$ en 2020, ce qui, encore une fois, est sensiblement moins que dans l'ensemble du Québec (63 200 \$)<sup>18</sup>. Le revenu des ménages a augmenté à peu près au même rythme que celui des familles dans la région, alors qu'il était de 46 770 \$ en 2015<sup>22</sup>.

Il est possible de constater de grandes variations du revenu médian en fonction du type de familles ou de ménages. La figure 34 démontre que les familles qui comptent des enfants s'en tirent relativement mieux que les autres, fort probablement grâce aux prestations et allocations pour enfants des différents paliers de gouvernements. On note d'ailleurs que l'augmentation du revenu ne se fait pas au même rythme pour tous les types de familles ou de ménages.

Le revenu après impôt médian varie également à l'échelle des territoires de MRC de la région, le revenu médian aux Îles, tant des familles que des ménages, dépassant d'ailleurs la médiane québécoise (figure 36)<sup>18</sup>.

Figure 35 Revenu après impôt médian et variation 2020/2015, selon le type de famille ou de ménage, GIM (\$) <sup>18,22</sup>

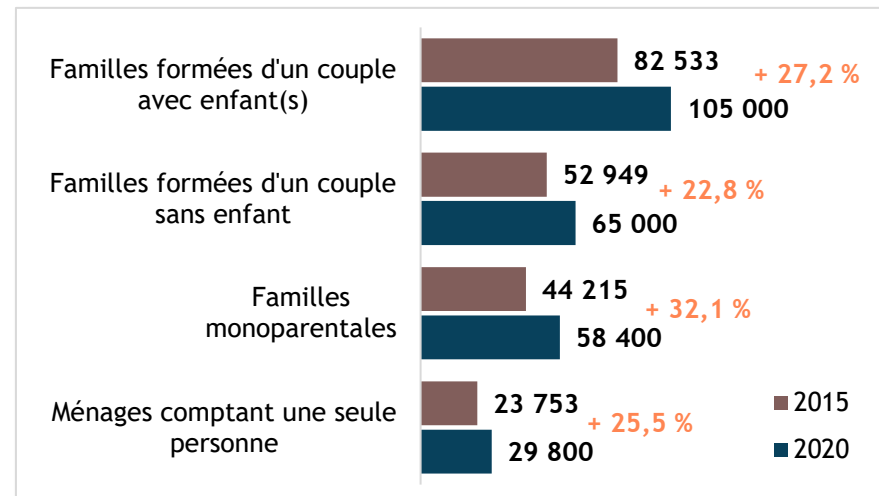
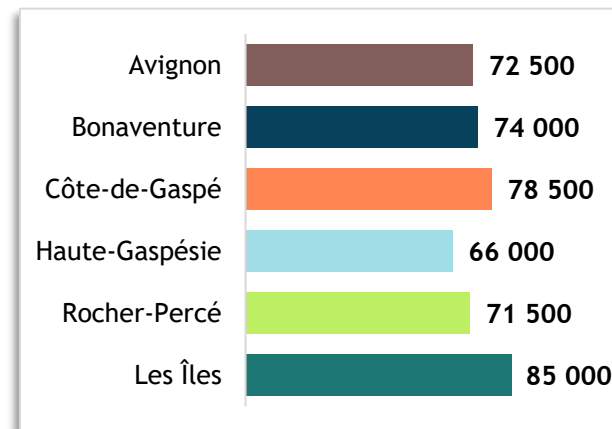


Figure 36 Revenu après impôt médian des familles, 2020 (\$) <sup>18</sup>



### 3.2.4.1. Faible revenu après impôt

En 2020, 14,3 % de la population de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine vivait dans un ménage en situation de faible revenu, selon la **Mesure de faible revenu après impôt** (MFR-Apl). Cette proportion est légèrement supérieure à celle observée dans l'ensemble du Québec (11,9 %) <sup>18</sup>, mais en diminution depuis 2015, alors qu'elle s'établissait à 16,5 % <sup>22</sup>.

Encore une fois, il existe d'importantes disparités dans la fréquence du faible revenu en fonction des caractéristiques des personnes et des ménages (figure 37) <sup>18,55</sup>.

La fréquence du faible revenu varie également au sein des territoires de MRC de la région (figure 38).

Figure 37 Fréquence du faible revenu selon les caractéristiques des personnes, 2020, GÎM (%) <sup>18,55</sup>

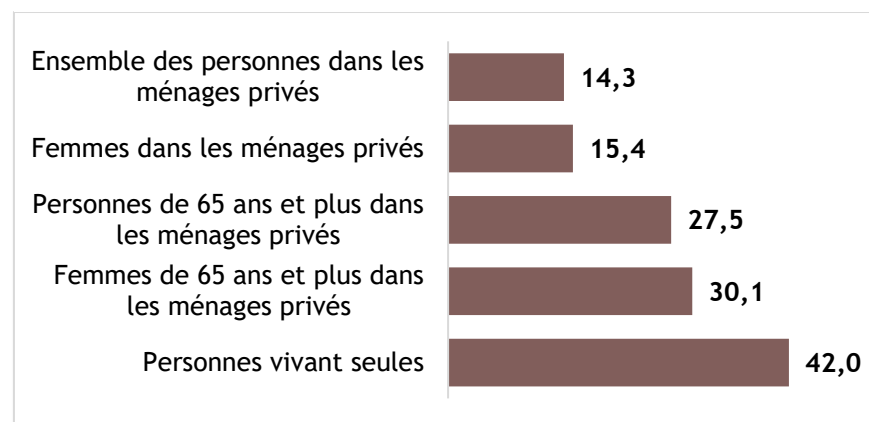
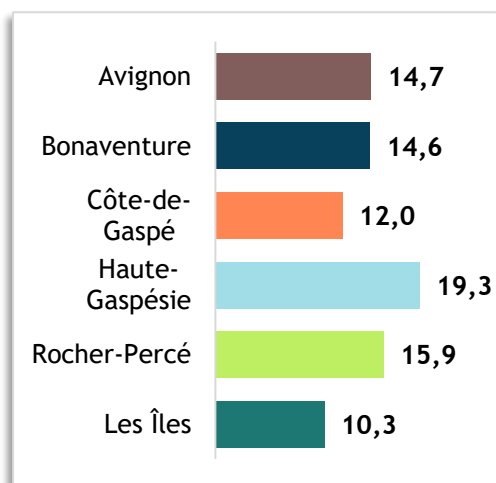


Figure 38 Fréquence du faible revenu après impôt, 2020 (%) <sup>18</sup>



#### Note méthodologique

Il existe différents indicateurs permettant de déterminer si une personne peut être considérée en situation de faible revenu ou de pauvreté. Puisque ces indicateurs ne mesurent pas tous la même chose, la part de personnes considérées en situation de pauvreté variera en fonction de l'indicateur choisi.

Il existe deux types d'approches pour mesurer la pauvreté :

- **L'approche budgétaire** est basée sur le montant jugé nécessaire pour combler les besoins de base. Ce montant est ajusté en fonction du nombre de personnes dans les ménages et du coût de la vie dans différentes régions. La **Mesure du panier de consommation** est un indicateur budgétaire.
- **L'approche relative** est basée sur la comparaison des revenus des ménages entre eux. Puisque son niveau varie en fonction de l'enrichissement ou de l'appauvrissement collectif, elle permet de mesurer les inégalités au sein de la société. La **Mesure du faible revenu** est un indicateur relatif <sup>10</sup>.

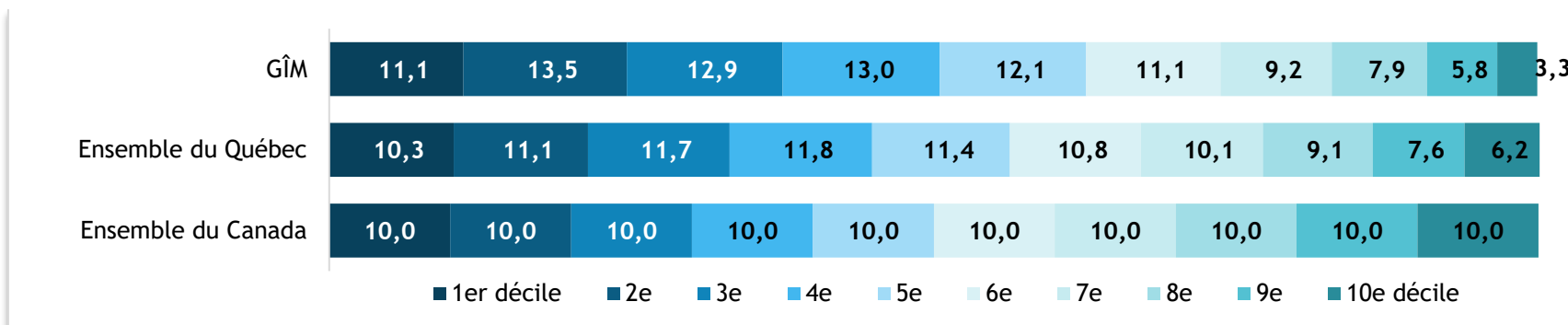
Dans le cadre de ce portrait, la Mesure du faible revenu a été privilégiée puisque c'est l'indicateur qui est présenté dans le Recensement.

### 3.2.4.2. Déciles de revenus

Dans la région, 62,6 % des familles se retrouvent dans la moitié inférieure de la répartition des **groupes de déciles de revenu après impôt**, qui permet de comparer la situation économique des personnes avec celle de l'ensemble du Canada. À l'échelle du Québec, ce sont 56,2 % des personnes qui se situent dans la moitié inférieure de la répartition<sup>18</sup>.

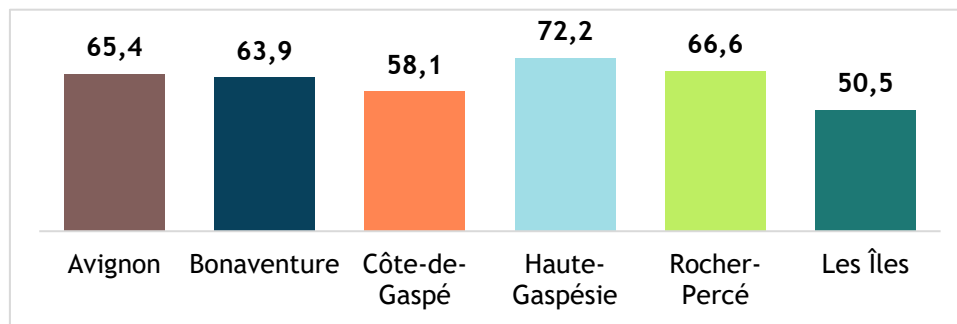
La figure 39 démontre clairement que les revenus des personnes de la région se trouvent en plus grande part dans les déciles inférieurs, comparativement au Canada et au Québec.

Figure 39 Répartition en déciles du revenu après impôt, 2021 (%)<sup>18</sup>



Une fois de plus, la situation varie selon les territoires de MRC. On constate d'ailleurs que le territoire des Îles (50,5 %) présente une répartition comparable à celle du Canada (50,0 %)<sup>18</sup>.

Figure 40 Part des familles dans la moitié inférieure de la répartition des groupes de déciles de revenu après impôt (déciles 1 à 5), 2021 (%)<sup>18</sup>



### 3.3. Synthèse de la section 3

- Le marché de l'emploi en Gaspésie est formé d'un grand nombre de postes temporaires qui ne permettent pas à la population de travailler à temps plein toute l'année. Cette situation est cohérente avec le fait que la structure économique régionale est orientée vers l'exploitation des ressources naturelles, impliquant des emplois saisonniers et des périodes chômées pour une part de la population.
- La population régionale est plus dépendante aux transferts gouvernementaux que celle de l'ensemble du Québec et les salaires et revenus y sont également plus faibles. Cette réalité est cohérente avec les indicateurs de l'emploi.
- Les familles comptant au moins un enfant, particulièrement les familles monoparentales, ont vu leur revenu après impôt médian augmenter entre les deux périodes de recensement de façon plus importante que les autres types de ménages et de familles. D'ailleurs, exception faite de la catégorie « ensemble des ménages », tous les autres types de familles et ménages de la région ont vu leur revenu médian après impôt augmenter plus rapidement que ceux de l'ensemble du Québec entre 2015 et 2020.
- Ce sont les ménages composés de personnes âgées et ceux composés de personnes vivant seules qui vivent le plus fréquemment en situation de faible revenu, une situation qui n'est pas exclusive à la région.
- Pour tous les indicateurs d'emploi et de revenu, le territoire des Îles est celui qui se tire le mieux d'affaires parmi les territoires locaux de la région. Plus particulièrement pour les indicateurs de revenu, sa situation est meilleure que celle de l'ensemble du Québec.

La structure économique de la région, axée sur l'exploitation des ressources naturelles, apparaît propice à un marché de l'emploi offrant une part importante de postes temporaires et saisonniers aux travailleuses et travailleurs. Cela explique en partie la plus forte dépendance aux transferts gouvernementaux, puisque les prestations d'assurance-emploi sont incluses dans le calcul de ces transferts. Au point de vue des revenus médians après impôt, malgré un certain rattrapage dans les dernières années, les familles et ménages de la région présentent des salaires et des revenus constamment plus faibles que ceux de l'ensemble du Québec. Cette réalité pourrait être considérée comme un facteur défavorable au développement économique de la région ainsi qu'à la qualité de vie des populations.




## Section 4 - L'accès au logement

Un logement, qu'il soit un appartement, une maison ou une chambre, n'est pas seulement un toit sur la tête. Bien sûr, sa fonction première est de combler le besoin de base de se loger et devrait permettre de s'y sentir en sécurité<sup>56</sup>. Cependant, le logement est également considéré comme un déterminant de la santé, tant physique que mentale, et est un indicateur important permettant de rendre compte d'inégalités sociales et de santé<sup>57</sup>. En effet, les conditions de logement dans lesquelles vivent les personnes peuvent avoir un impact sur leur qualité de vie, leurs risques de contracter des maladies, leurs possibilités de faire face aux effets des changements climatiques ainsi que les moyens financiers dont elles disposent pour combler leurs autres besoins de base<sup>58</sup>.

Malheureusement, il est possible de constater que de plus en plus de ménages ne peuvent accéder à un logement répondant à leurs besoins, d'une part parce que nous faisons face actuellement à une réelle pénurie de logements dans la plupart des régions du Québec<sup>59</sup>. D'autre part, parce que les logements qui seraient disponibles sont souvent trop dispendieux pour les moyens des personnes qui en ont besoin<sup>56</sup>.

Cette section permettra de brosser le portrait du logement dans la région ainsi que des enjeux d'accès qui y sont associés.





## 4.1. Disponibilité et caractéristiques des logements

### 4.1.1. Nombre de logements

En 2021, 46 701 **logements privés** étaient comptés sur le territoire de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. De ce nombre, 42 073 (90,1 %) étaient **occupés de façon permanente** par des résidentes et résidents habituels<sup>18</sup>. Le nombre de logements a augmenté depuis le Recensement de 2011, à peu près au même rythme que le nombre de ménages. La part de logements occupés de façon permanente est quant à elle demeurée relativement stable dans les dix dernières années (figure 41).

Ainsi, 9,9 % des logements de la région n'étaient pas occupés de façon permanente par des personnes résidentes habituelles en 2021<sup>18</sup>. Il est possible d'émettre l'hypothèse que ces logements sont des résidences secondaires ou encore qu'ils ont été retirés, par leur propriétaire, du marché locatif à long terme pour être loués de façon temporaire (de type Airbnb).

La part des logements privés occupés de façon permanente varie légèrement d'un territoire de MRC à l'autre (figure 42).

Figure 41 Logements privés total (nombre) et logements privés occupés de façon permanente (nombre et %), GÎM<sup>18,20,22</sup>

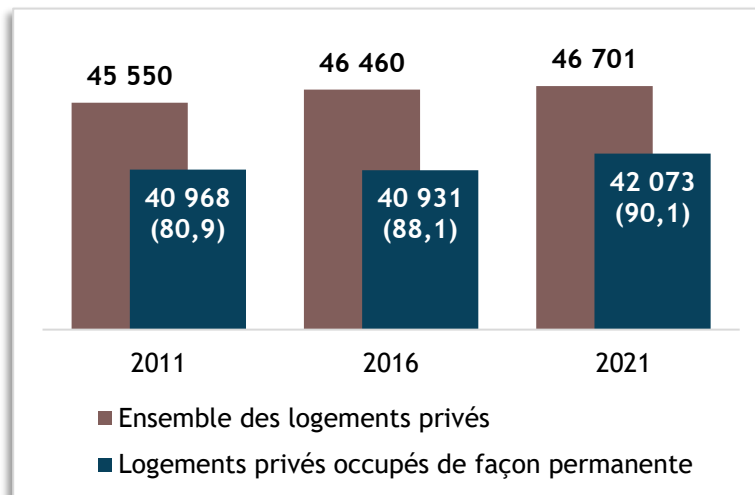
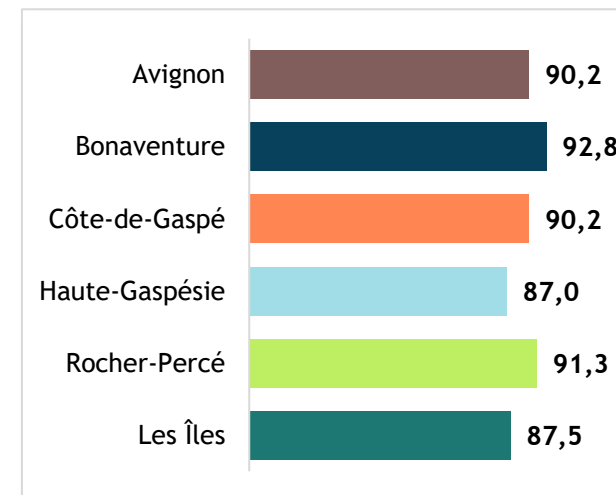


Figure 42 Logements privés occupés de façon permanente, 2021 (%)<sup>18</sup>



#### 4.1.2. Mode d'occupation

La part des ménages propriétaires dans la région a légèrement diminué depuis les dix dernières années, passant de 75,7 % en 2011<sup>20</sup> à 73,0 % en 2021. Cette proportion de propriétaires demeure tout de même plus élevée que celle de l'ensemble du Québec, qui était de 59,9 % en 2021<sup>18</sup>.

À l'échelle des territoires de MRC, la part de ménages propriétaires est semblable à la moyenne régionale, le taux de propriété le plus élevé étant aux Îles (75,6 %) <sup>18</sup>.

En 2021, près de la moitié (49,1 %) des ménages propriétaires de la région avaient une hypothèque, un taux beaucoup plus faible que dans l'ensemble du Québec la même année (62,2 %). Dans les territoires de MRC, c'est également aux Îles que se trouve la part la plus élevée de ménages propriétaires avec une hypothèque, soit 58,8 % (figure 43) <sup>18</sup>.

Ainsi, 26,8 % des ménages privés de la région étaient locataires en 2021<sup>18</sup>, une part en légère hausse depuis dix ans (24,0 % en 2011)<sup>20</sup>. Cette part est plus faible que celle de l'ensemble du Québec, qui était de 39,9 % en 2021<sup>18</sup>.

Parmi les ménages privés locataires de la région, 15,9 % vivaient dans un **logement subventionné**. La part de ménages locataires vivant en logement subventionné est variable au sein des territoires de MRC (figure 44) <sup>18</sup>.

Notons que 0,2 % des ménages de la région vivaient, en 2021, dans un logement fourni par le gouvernement local d'une communauté autochtone, la Première Nation ou la bande indienne. La même proportion est observée à l'échelle du Québec <sup>18</sup>.

Précisons enfin qu'en 2022, le taux d'inoccupation des logements locatifs était de 0,4 % aux Îles-de-la-Madeleine et de 0,0 % à Gaspé<sup>60</sup>, les deux seules municipalités de la région pour lesquelles le taux est publié. Rappelons qu'en matière d'inoccupation, le taux d'équilibre est considéré de 3,0 %.

Figure 43 Ménages propriétaires ayant une hypothèque, 2021 (%) <sup>18</sup>

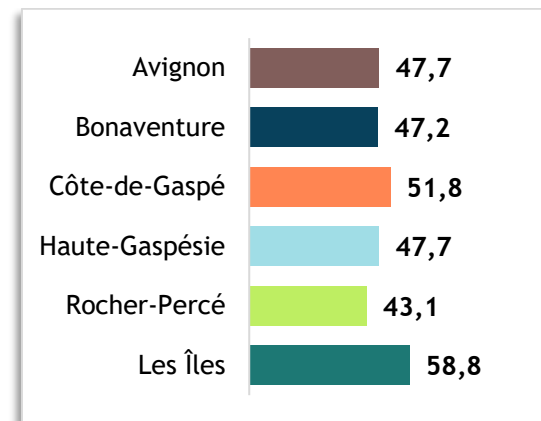
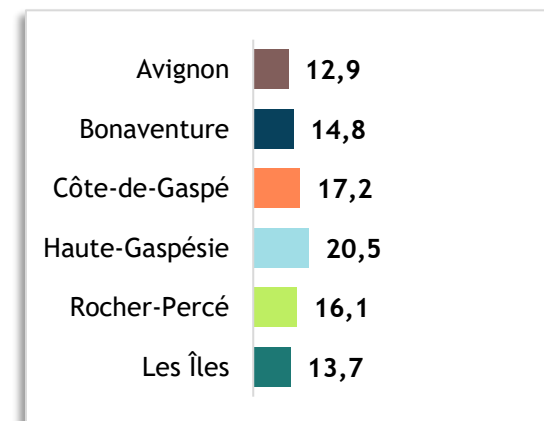


Figure 44 Ménages locataires vivant en logement subventionné, 2021 (%) <sup>18</sup>



### 4.1.3. Types de logements occupés

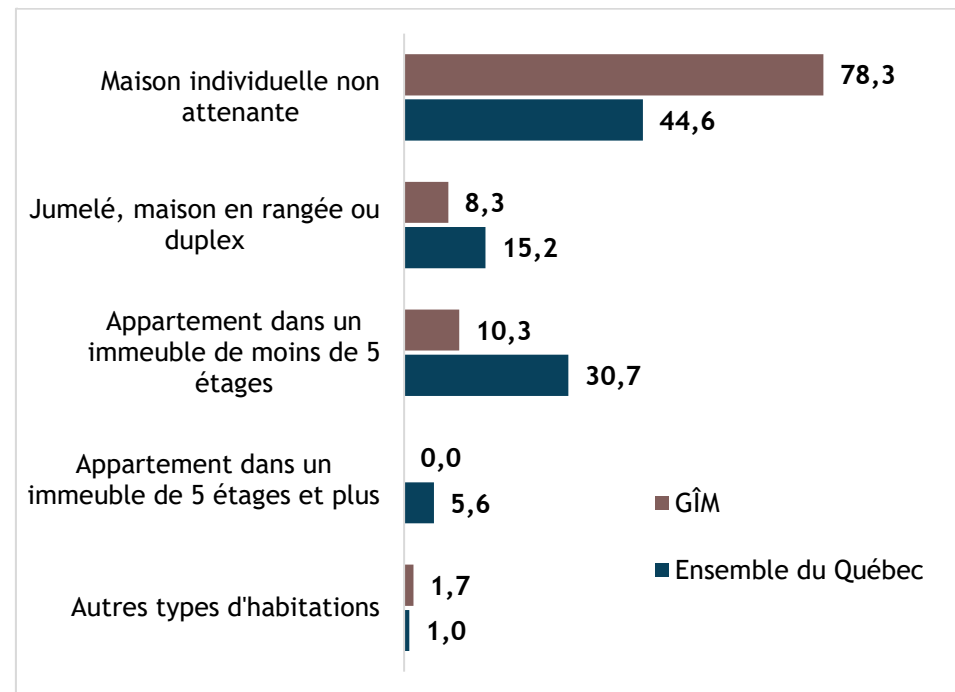
En cohérence avec le haut taux de propriétaires, plus des trois quarts (78,3 %) des ménages de la région habitent, en 2021, dans une **maison individuelle non attenante**. Cette proportion de maisons individuelles est beaucoup plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (44,6 % de 2021)<sup>18</sup>.

La figure 45 permet de voir la part des ménages de la région selon les différents types d'habitation, en comparaison avec la situation observée à l'échelle du Québec. On constate que le parc immobilier régional est composé en majorité de types d'habitations associés à la propriété. Cette situation peut nuire aux possibilités des ménages locataires de se loger ou de se reloger, considérant la sous-représentation des types d'habitation à forte densité généralement associés au marché locatif.

Notons que la proportion des différents types de logements est demeurée pratiquement la même dans les dix dernières années. À titre d'exemple, la part de maisons individuelles non attenantes était de 78,4 % en 2011<sup>20</sup> et de 79,0 % en 2016<sup>22</sup>.

Les habitantes et habitants des Îles-de-la-Madeleine sont ceux qui vivaient en plus grande proportion dans des maisons individuelles non attenantes en 2021, avec un taux de 84,8 % (données non présentées)<sup>18</sup>.

Figure 45 Type de logements occupés par les ménages privés, 2021 (%)<sup>18</sup>



#### 4.1.4. Taille des logements

En 2021, les trois quarts (75,0 %) des logements dans la région comptaient cinq pièces ou plus et 59,1 % disposaient de trois chambres à coucher ou plus, proportions qui sont demeurées stables au cours des dix dernières années. À l'échelle du Québec, ces proportions étaient respectivement de 63,2 % et de 51,2 %<sup>18</sup>.

La part de logements de cinq pièces et plus est relativement similaire au sein des territoires de MRC de la région. Pour ce qui est de la part des logements comptant trois chambres ou plus, elle est de 53,3 % aux Îles en 2021, donc plus faible que dans les autres territoires<sup>18</sup>.

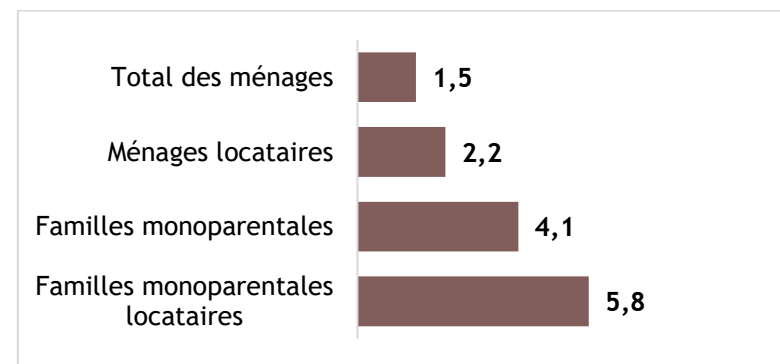
Les informations concernant la taille des logements sont cohérentes avec le fait que les maisons individuelles sont fortement majoritaires sur le territoire. Toutefois, cette importante présence de logements de grande taille présente une inadéquation avec la taille des ménages de la région qui sont de plus en plus nombreux à être composés d'une ou de deux personnes. Considérant que le prix d'un logement est normalement lié à sa taille, il pourrait être plus difficile pour les personnes seules de trouver un logement de la taille souhaitée et à un prix qui convienne à leur budget.

Ainsi, la part de ménages mentionnant habiter dans un **logement de taille insuffisante** est très faible dans la région, soit 1,5 % en 2021<sup>18</sup>. Notons que ce taux était de 3,0 % en 2011 dans la région<sup>20</sup>, et se situait toujours à 3,8 % dans l'ensemble du Québec en 2021. La part des ménages habitant dans un logement de taille insuffisante au sein des territoires locaux varie de 1,1 % (la Côte-de-Gaspé) à 2,0 % (le Rocher-Percé) en 2021<sup>18</sup>.

Notons toutefois que, comme le présente la figure 46, certains types de ménages sont plus à risque de vivre dans un logement trop petit pour leurs besoins<sup>61</sup>.

Les personnes vivant dans des logements trop petits sont plus à risque de vivre des épisodes de détresse psychologique et de vivre ou de faire vivre de la violence à domicile. Plus spécifiquement, les enfants vivant dans un logement surpeuplé peuvent plus difficilement trouver un lieu dédié au travail scolaire, ce qui peut avoir de grandes conséquences sur leur apprentissage et leurs résultats scolaires<sup>62</sup>.

Figure 46 Ménages habitant dans un logement de taille insuffisante selon certaines caractéristiques, GÎM, 2021 (%)<sup>61</sup>



#### 4.1.5. Âge et qualité des logements

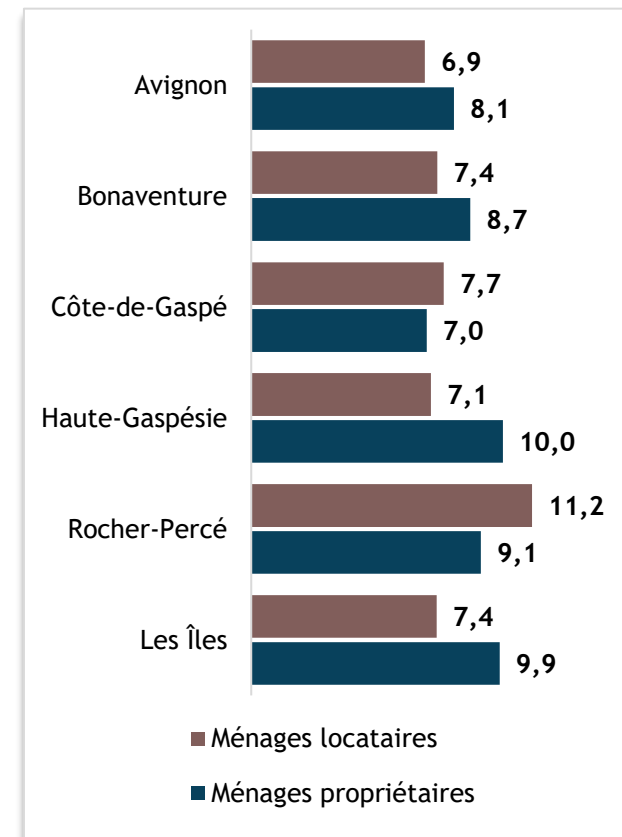
En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, en 2021, 31,7 % des logements privés étaient des constructions datant d'avant 1960, comparativement à 23,5 % dans l'ensemble du Québec<sup>18</sup>. Bien que l'on puisse faire un lien entre l'âge des logements et leurs besoins en réparations, il est tout de même possible de constater que la part des **logements nécessitant des réparations majeures** a beaucoup diminué dans les dix dernières années, passant de 12,2 % en 2011<sup>20</sup> à 8,6 % en 2021<sup>18</sup>.

Dans la région, la part des ménages vivant dans un logement nécessitant des réparations majeures était semblable, en 2021, pour les ménages locataires (8,2 %) et pour les ménages propriétaires (8,7 %). La situation était différente à l'échelle du Québec, où les ménages locataires (7,2 %) vivaient dans ce type de logement en plus grande proportion que les ménages propriétaires (5,6 %) <sup>18</sup>.

Au sein des territoires de MRC, certaines disparités à ce sujet ont été notées. Ainsi, dans quatre territoires, les ménages propriétaires vivent en plus grande proportion dans des logements nécessitant des réparations majeures. Tandis que pour deux des territoires, ce sont les locataires qui sont dans cette situation en plus grande proportion (figure 47)<sup>63</sup>.

Les personnes vivant dans un logement de piètre qualité sont plus à risque de vivre du stress, de l'anxiété ou une dépression, sont plus portées vers la criminalité et la violence et peuvent avoir tendance à adopter des habitudes compensatoires malsaines, comme la consommation excessive d'alcool et de drogues. De plus, les enfants vivant dans un logement insalubre sont particulièrement à risque d'avoir une mauvaise santé, une situation qui peut perdurer jusqu'à l'âge adulte<sup>57,64</sup>.

Figure 47 Logements nécessitant des réparations majeures selon le mode d'occupation, 2021 (%)<sup>63</sup>



## 4.2. Coûts des logements

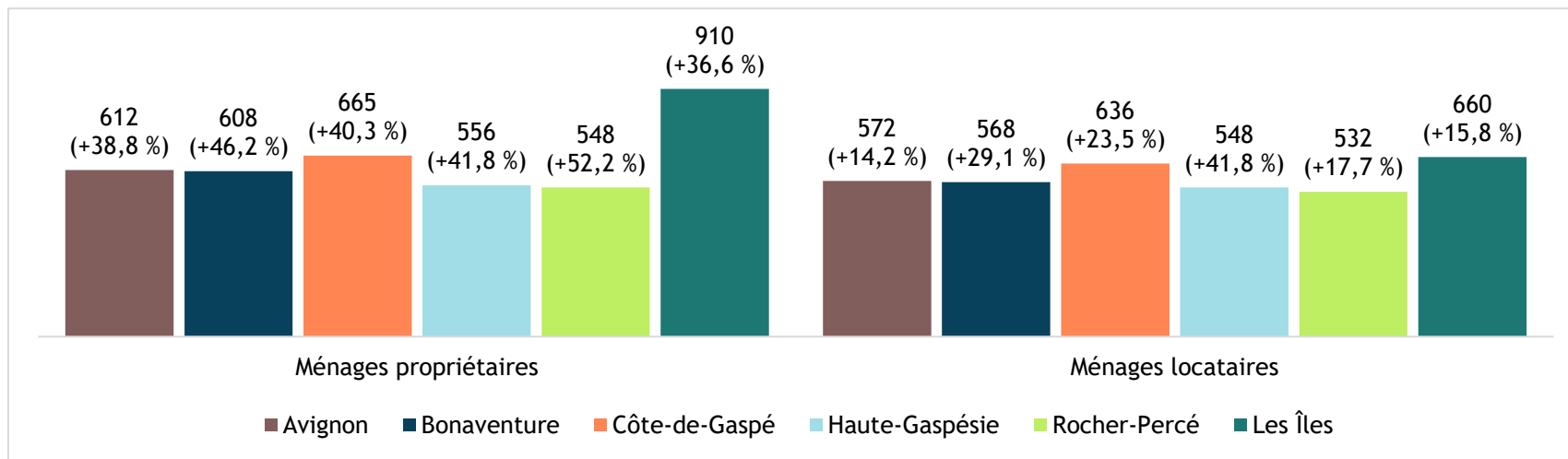
### 4.2.1. Frais de logement mensuels médians

En 2021, les **frais de logement** mensuels médians dans la région étaient de 628 \$ pour les ménages propriétaires et de 576 \$ pour les ménages locataires. Ces montants sont sensiblement moins élevés que ceux observés à l'échelle du Québec, qui étaient respectivement de 1 070 \$ et de 810 \$ en 2021<sup>18</sup>.

Les frais de logements ont varié différemment entre les années 2011 et 2021 au sein des territoires de MRC. Comme le démontre la figure 48, l'augmentation des frais de logement a été plus importante pour les ménages propriétaires que pour les ménages locataires dans tous les territoires et de façon particulièrement marquée pour certains. La variation des frais de logement pour les propriétaires est particulièrement élevée dans les MRC par rapport à celle observée à l'échelle du Québec<sup>18,20</sup>.

Notons qu'en 2020, 509 ménages de la région bénéficiaient du Programme de supplément au loyer, qui leur permet d'habiter des logements du marché locatif privé, des appartements d'une coopérative d'habitation ou d'un organisme à but non lucratif, tout en payant un loyer équivalant à celui exigé dans un HLM<sup>65</sup>.

Figure 48 Frais de logement mensuels médians selon le mode d'occupation (\$) et variation 2021/2011 (%), 2021<sup>18,20</sup>



#### 4.2.2. Inabordabilité du logement

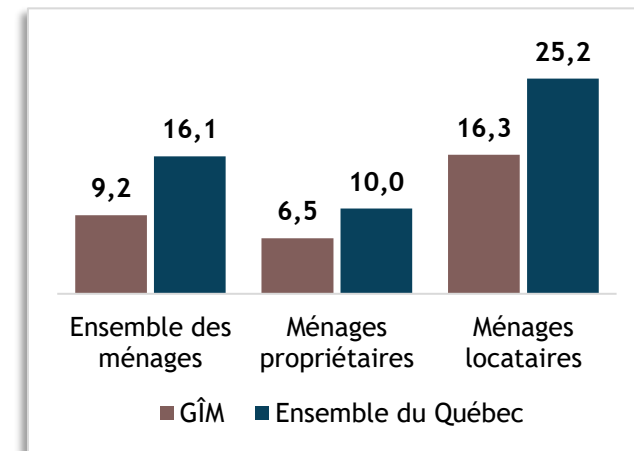
La SCHL considère qu'un logement est inhabordable lorsqu'un ménage consacre 30 % de son revenu aux coûts d'habitation. En 2021, 9,2 % des ménages de la région étaient dans une situation d'inabordabilité, ce qui est sensiblement plus faible que dans l'ensemble du Québec, où ce taux s'établissait à 16,1 %<sup>18</sup>.

La part des ménages qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement est en diminution depuis dix ans et a connu une baisse particulièrement importante depuis cinq ans, alors qu'elle était de 13,5 % en 2011<sup>20</sup> et de 13,1 % en 2016<sup>22</sup>. Notons toutefois que les ménages locataires présentent un taux d'inabordabilité constamment plus élevé que les ménages propriétaires (figure 49).

Au sein des territoires de MRC, le taux d'inabordabilité des logements varie peu, le plus faible étant de 8,6 % dans la MRC du Rocher-Percé, et le plus élevé de 10,9 % dans la MRC de La Haute-Gaspésie (données non présentées)<sup>18</sup>.

Sans surprise, un coût de loyer trop élevé par rapport au revenu a une incidence importante sur les ressources financières disponibles pour l'alimentation et les autres besoins de base. Cela peut nuire à la santé des individus en limitant leurs possibilités de chauffer leur logement de façon adéquate, de s'alimenter de façon saine ou de pratiquer des activités physiques, par exemple<sup>57,64,66</sup>. Les difficultés à payer le loyer ou l'hypothèque seraient également associées à de la détresse psychologique, de l'anxiété et/ou des risques accrus de dépression, de toxicomanie et de suicide<sup>57</sup>, ainsi qu'à des risques plus élevés de se percevoir en mauvaise santé<sup>32</sup>. Enfin, face à des coûts de loyer trop élevés, les ménages sont plus à risque de se résoudre à occuper un logement de mauvaise qualité ou trop petit pour leurs besoins ou à devoir déménager fréquemment<sup>66</sup>.

Figure 49 Ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement selon le mode d'occupation, 2021 (%)<sup>18</sup>



### 4.2.3. Besoins impérieux en matière de logement

On dit d'un ménage qu'il éprouve des **besoins impérieux en matière de logement** (BIL) si son habitation est non conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille ou abordabilité) et si le coût d'un logement acceptable et conforme aux trois normes sur le marché local correspond à 30 % ou plus de son revenu avant impôt<sup>1</sup>.

En 2021, 4,0 % des ménages de la région avaient des BIL, taux qui était plus élevé chez les ménages locataires (7,5 %) que chez les ménages propriétaires (2,8 %). Dans l'ensemble du Québec, 6,0 % de l'ensemble des ménages avaient des BIL<sup>18</sup>.

Au sein des territoires de MRC, les Îles présentaient le taux de BIL le plus faible en 2021, soit 1,6 %, tandis que la Haute-Gaspésie présentait le taux le plus élevé, avec 5,8 %<sup>18</sup>.

À l'échelle du Québec, il est possible de constater que les familles monoparentales (7,3 %) ont plus souvent des BIL que les familles comptant un couple, qu'elles aient ou non un ou des enfants (1,1 %). Ce sont toutefois les personnes vivant seules qui présentent la proportion la plus élevée de BIL, avec 12,7 %<sup>67</sup>. Bien que ces données ne soient pas disponibles actuellement à l'échelle des régions, il est possible de penser que les tendances pourraient être similaires.

En comparant les données des différents recensements, la SCHL classe en trois catégories l'évolution de la situation de la population ayant des BIL. Ainsi, entre deux recensements, la population pouvait avoir vécu : 1) le début d'une situation de besoins impérieux, 2) la fin d'une situation de besoins impérieux et 3) des besoins persistants en matière de logement<sup>1</sup>.

À l'échelle du Canada, entre 2011 et 2016, certaines catégories de personnes se trouvaient plus souvent dans une situation de besoins persistants. Parmi elles, il y a, entre autres :

- Les personnes de moins de 30 ans et de plus de 65 ans;
- Les personnes immigrantes ou faisant partie d'une minorité visible;
- Les personnes ne détenant pas de diplôme;
- Les personnes pour qui les transferts gouvernementaux représentent la principale source de revenus;
- Les familles monoparentales dont le parent est une femme<sup>1</sup>.

Ainsi, pour certaines catégories de personnes, les enjeux liés au logement sont non seulement plus présents, mais ont aussi plus tendance à durer dans le temps.



### 4.3. Synthèse de la section 4

- La propriété est le mode d'occupation privilégié par la majorité de la population régionale, ce qui est concordant avec le fait que la maison individuelle non attenante est le type de logement le plus présent sur le territoire.
- Les familles monoparentales, particulièrement lorsqu'elles sont locataires, sont les plus à risque de vivre dans un logement trop petit pour leurs besoins.
- Le parc immobilier de la région est relativement âgé comparativement à celui de l'ensemble du Québec. Cette réalité est visible dans le fait que la part des ménages vivant dans un logement qui nécessite des réparations majeures est plus élevée dans la région que la moyenne provinciale.
- Des hausses importantes des frais de logement mensuels médians ont été observées dans la région entre 2011 et 2021, plus particulièrement pour les ménages propriétaires. Cela dit, ces frais demeurent plus faibles dans la région que dans l'ensemble du Québec. C'est aux Îles que les frais de logement sont les plus élevés.
- Les ménages locataires sont plus nombreux à vivre dans un logement inabordable et à avoir des BIL.

Avec un parc immobilier composé majoritairement de types d'habitation associés à la propriété (maisons individuelles, jumelés, etc.), la région offre de faibles possibilités aux ménages locataires, ou à ceux qui souhaiteraient l'être, de se loger ou de se reloger lorsque leur habitation ne convient plus à leurs besoins. Dans un contexte de vieillissement de la population, le manque de logements locatifs dans certains secteurs pourrait être défavorable au maintien des personnes âgées dans leur communauté au moment où elles souhaiteraient se libérer du poids d'entretenir une maison. Faute de logement pouvant les accueillir, ces personnes pourraient devoir se reloger dans un autre milieu, perdant du même coup une part de leur réseau de soutien. En parallèle, si les personnes âgées décident de demeurer dans leur maison faute de logement locatif adéquat dans leur communauté, ce sont autant de maisons qui ne seront pas mises en vente et rendues disponibles à de jeunes ménages ou familles qui souhaiteraient s'installer. Le manque de logements locatifs apparaît également comme un enjeu dans un objectif d'attractivité d'une population nouvelle, qui ne souhaite pas nécessairement acquérir une propriété dès son installation.



## Section 5 - Santé et bien-être des populations et des communautés

Outre les facteurs génétiques ou héréditaires, plusieurs éléments influencent l'état de santé des personnes, tels que l'éducation, l'emploi, le revenu, le milieu et les conditions de vie ou l'accès aux services. Ces éléments, désignés comme déterminants sociaux de la santé, varient généralement en fonction du statut socioéconomique des personnes<sup>68</sup>.

Ces déterminants interagissent et se cumulent de façons variables au cours de la vie des personnes, créant ainsi des écarts importants en matière de santé. Les inégalités sociales de santé (ISS) sont définies comme une différence en matière de santé entre individus, différence qui est liée à divers facteurs, dont les déterminants sociaux de la santé ainsi que certains facteurs structureux<sup>68</sup>.

Les ISS se situent sur un continuum en fonction des revenus et du niveau d'éducation, en ce sens que les personnes qui se trouvent dans une situation socioéconomique défavorable sont généralement en moins bonne santé que celles qui ont une situation socioéconomique juste un peu plus favorable que la leur, et ainsi de suite. On appelle gradient social en santé cette gradation ascendante de l'état de santé en fonction de la situation socioéconomique<sup>68</sup>.

## 5.1. Accès aux services

### 5.1.1. Offre de services en santé

La région compte cinq centres hospitaliers situés à Gaspé, Chandler, Maria, Sainte-Anne-des-Monts et Cap-aux-Meules<sup>69,70</sup>. De plus, il existe une entente entre les provinces du Québec et du Nouveau-Brunswick pour que les gens de l'ouest de la MRC d'Avignon soient desservis par l'Hôpital Régional de Campbellton, qui se situe au nord du Nouveau-Brunswick. Les centres hospitaliers de Matane (à l'ouest de la Haute-Gaspésie) et d'Amqui (au nord-ouest d'Avignon) sont également accessibles aux résidentes et résidents de certaines portions du territoire.

L'hôpital régional de Rimouski, qui fait office de centre hospitalier régional pour le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, offre quant à lui certains soins qui ne sont pas offerts dans les plus petits centres.

On retrouve également, dispersés assez équitablement dans la région, différents lieux offrant des services et des soins de santé : 21 centres locaux de services communautaires (CLSC), 16 cliniques faisant partie d'un groupe de médecins de famille (GMF) ainsi que six cliniques médicales privées<sup>69,71</sup>.

Le tableau 6 présente l'offre en soins de santé et services sociaux par territoires de MRC.

Tableau 6 Établissements de services et de soins de santé, GÎM (nombre)<sup>69,71</sup>

Territoire	Hôpital	CLSC	Clinique en GMF	Clinique privée
Avignon	1	3	3	1
Bonaventure	0	2	4	0
Côte-de-Gaspé	1	4	5	1
Haute-Gaspésie	1	4	2	1
Rocher-Percé	1	4	1	2
Les Îles	1	4	1	1
Total GÎM	4	21	16	6

### 5.1.2. Accès à un médecin de famille

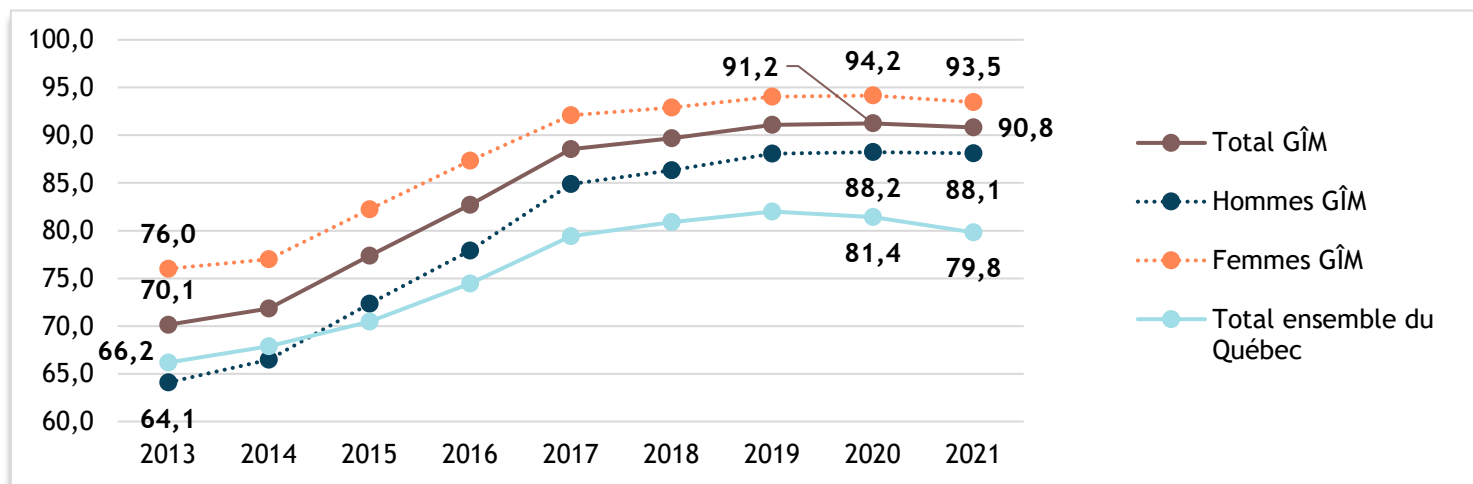
Au 31 décembre 2021, on comptait 292 médecins actifs sur le territoire de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, toutes spécialités confondues. En fonction de la population en 2021, cela équivalait à un ratio de 3,3 médecins pour 1 000 habitantes et habitants. À titre de comparaison, ce ratio est de 2,6 médecins pour 1 000 habitantes et habitants dans l'ensemble du Québec. Si l'on se concentre plus spécifiquement sur les médecins omnipraticiennes et omnipraticiens, le ratio s'établissait, en 2021 à 2,1 pour 1 000 habitantes et habitants en GÎM et à 1,2 pour 1 000 dans l'ensemble du Québec<sup>72</sup>.

En 2021, environ neuf citoyennes et citoyens sur dix (90,8 %) étaient inscrits auprès d'un médecin de famille dans la région. Cette proportion se compare favorablement à celle observée à l'échelle de l'ensemble du Québec, qui était de 79,8 % la même année<sup>73</sup>.

À l'instar de la situation observée dans l'ensemble du Québec, les femmes (93,5 %) de la région sont plus nombreuses à être inscrites auprès d'un médecin de famille que les hommes (88,1 %). Cette différence tend toutefois à s'amenuiser dans les dernières années<sup>73</sup>.

La figure 50 présente l'évolution du taux d'inscription à un médecin de famille depuis 2013. Après une importante amélioration, on constate une légère diminution du taux d'inscription entre 2019 et 2020, tant dans la région que dans l'ensemble du Québec<sup>73</sup>.

Figure 50 Population inscrite auprès d'un médecin de famille (%)<sup>73</sup>



## 5.2. Santé et habitudes de vie

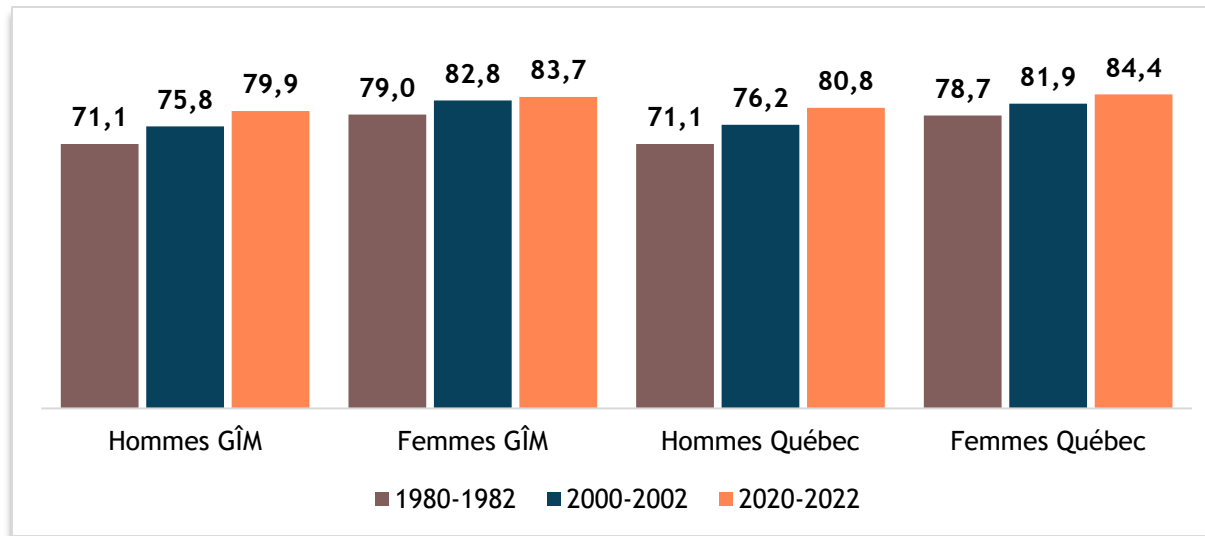
### 5.2.1. Espérance de vie

L'espérance de vie à la naissance représente le nombre moyen d'années de vie pour un nouveau-né si les taux de mortalité actuels demeurent inchangés<sup>74</sup>. Cette espérance n'a cessé de s'accroître, tant dans la région GÎM qu'au Québec, depuis le début des années 1980<sup>75</sup>.

Comme le démontre la figure 51, il existe un écart persistant non seulement entre les genres, mais également entre la région et l'ensemble du Québec. Ainsi, pour la période 2017-2019, l'espérance de vie à la naissance était de 79,3 ans pour les hommes et de 83,2 ans pour les femmes de la région, et de 80,8 ans pour les hommes et de 84,4 ans pour les femmes dans l'ensemble du Québec<sup>75</sup>.

Une étude de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a d'ailleurs permis de démontrer l'existence de disparités persistantes entre les milieux ruraux et urbains quant à plusieurs indicateurs de santé, dont l'espérance de vie<sup>74</sup>.

Figure 51 Espérance de vie à la naissance selon le genre (ans)<sup>75</sup>

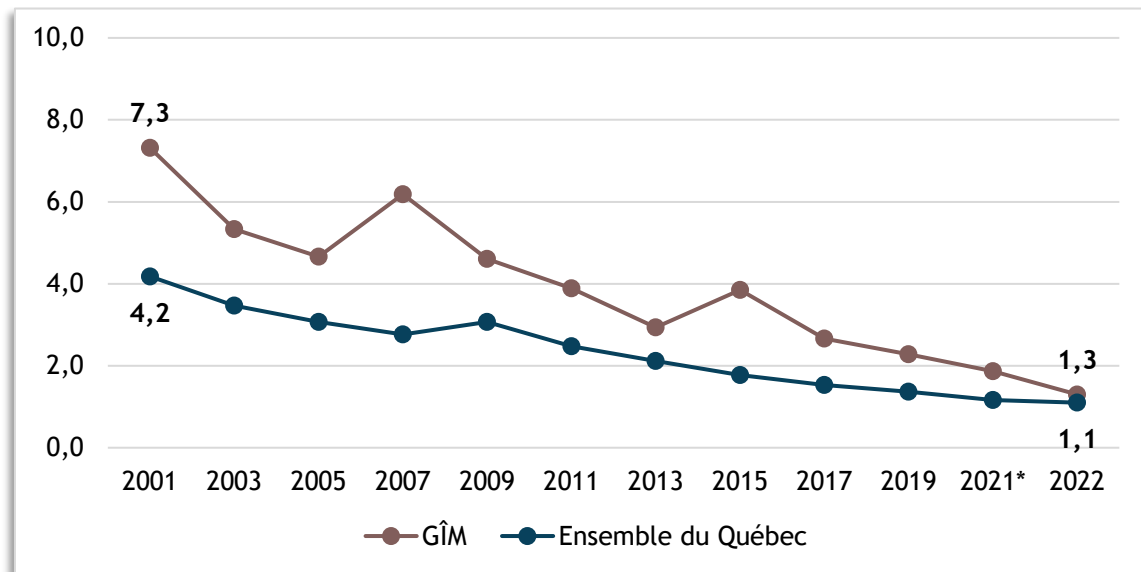


### 5.2.2. Naissances

Le milieu au sein duquel naît un enfant, ainsi que certaines caractéristiques à la naissance, pourraient exercer une influence importante sur l'ensemble de son parcours. Parmi ces caractéristiques, l'âge de la mère et le poids du bébé à la naissance sont deux indicateurs pertinents à suivre.

En GÎM, la part des bébés nés d'une mère de moins de 20 ans est en constante diminution depuis le début des années 2000. Bien que cette part demeure légèrement plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec, l'écart s'est considérablement amoindri avec les années<sup>76</sup>. Notons que les enfants nés de mères de moins de 20 ans sont plus susceptibles de vivre dans des conditions socioéconomiques désavantageuses, comme un faible niveau d'éducation maternelle ou la monoparentalité. Ils sont aussi plus à risque de présenter des vulnérabilités dans leur développement global à l'âge de cinq ans<sup>77</sup>.

Figure 52 Bébés nés d'une mère de moins de 20 ans (%)<sup>76</sup>



\*Données provisoires

En 2020, 7,9 % des bébés nés en GÎM étaient considérés à faible poids, c'est-à-dire qu'ils pesaient moins de 2 500 grammes (5,51 livres) à la naissance. Ce taux est légèrement supérieur à celui observé à l'échelle du Québec la même année (6,2 %) <sup>78</sup>. Il est également plus élevé que le taux observé dans la région l'année précédente, qui était de 4,6 % (données non présentées) <sup>79</sup>. Notons que donner naissance à un bébé de faible poids arrive plus fréquemment chez les femmes de 35 ans et plus, ainsi que chez celles qui présentent des symptômes de dépression, qui vivent du stress ou des problèmes financiers et qui bénéficient d'un faible soutien social <sup>80</sup>.

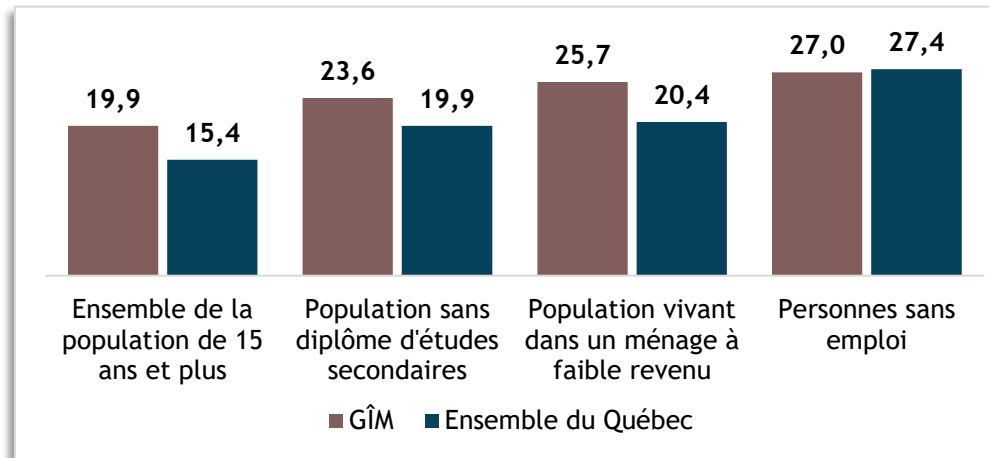
### 5.2.3. Habitudes de vie

#### 5.2.3.1. L'usage de la cigarette

En 2020-2021, 19,9 % de la population de 15 ans et plus de la région fumait la cigarette de façon occasionnelle ou régulière, une part plus élevée que dans l'ensemble du Québec (15,4 %) <sup>81</sup>, mais en diminution depuis 2014-2015 alors que cette proportion s'établissait à 22,2 % <sup>82</sup>.

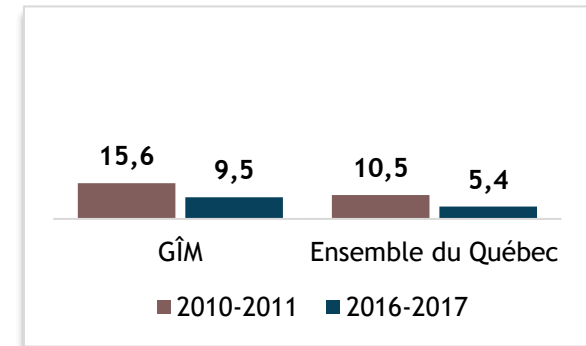
Tant au Québec que dans la région, le statut de fumeuse et fumeur de cigarettes varie selon diverses caractéristiques liées à la scolarité, au revenu et à l'occupation (figure 53).

Figure 53 Statut de fumeur de cigarette selon certaines caractéristiques, population de 15 ans et plus, 2020-2021 (%) <sup>81</sup>



Plus spécifiquement, chez les élèves du secondaire, 9,5 % d'entre elles et eux se disaient fumeurs de cigarette en 2016-2017 en GÎM, alors que cette proportion était de 15,6 % en 2010-2011. La proportion de personnes fumeuses demeure toutefois plus élevée dans la région que dans l'ensemble du Québec, qui était de 10,5 % en 2010-2011 et de 5,4 % en 2016-2017 (figure 54) <sup>83</sup>. La proportion de fumeuses et fumeurs chez les élèves du secondaire de GÎM était plus élevée, en 2016-2017, chez celles et ceux dont les parents détenaient un DES seulement ou aucun diplôme, chez celles et ceux vivant dans une famille monoparentale ou reconstituée ainsi que chez celles et ceux qui évaluaient leur performance scolaire comme sous la moyenne <sup>83</sup>.

Figure 54 Statut de fumeur de cigarette, élèves du secondaire (%) <sup>83</sup>

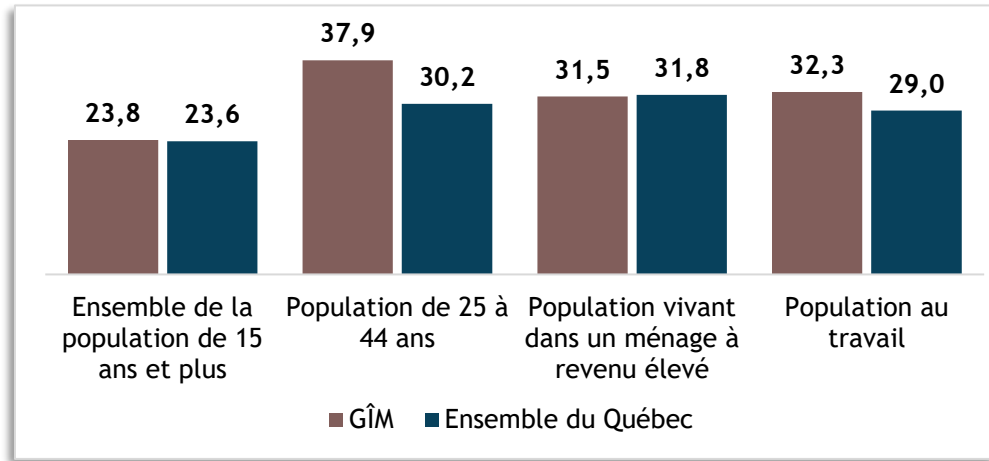


### 5.2.3.2. La consommation d'alcool

En 2020-2021, 23,8 % de la population de 15 ans et plus de GÎM avaient consommé de l'alcool de manière excessive<sup>c</sup> au moins une fois par mois au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Cette proportion était de 23,6 % dans l'ensemble du Québec la même année<sup>81</sup>.

En plus de certaines caractéristiques socioéconomiques (figure 55), le fait de fumer la cigarette est également associé à des habitudes de consommation excessive d'alcool<sup>81</sup>.

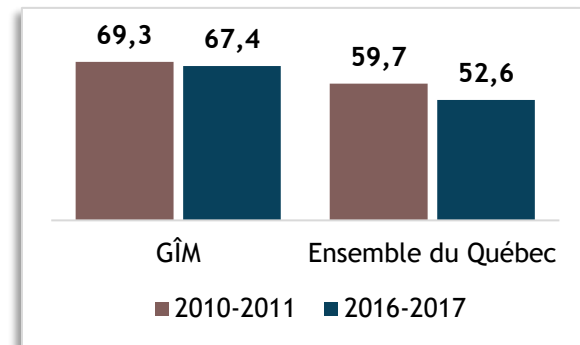
Figure 55 Consommation d'alcool de manière excessive au moins une fois par mois au cours des 12 derniers mois, population de 15 ans et plus, 2020-2021 (%)<sup>81</sup>



En 2016-2017, en GÎM, 7,2 % des élèves du secondaire âgés de 12 ans avaient déjà été initiés à la consommation d'alcool avant cet âge, ce qui représente une diminution puisqu'en 2010-2011, cette proportion était de 10,8 %. Ces taux demeurent toutefois plus élevés que ceux des élèves de l'ensemble du Québec<sup>83</sup>.

En 2016-2017, 67,4 % des élèves du secondaire de GÎM avaient consommé de l'alcool dans les douze mois ayant précédé l'enquête, ce qui représente une faible diminution depuis 2010-2011 (69,3 %) (figure 56). Les élèves de cinquième secondaire (90,8 %) étaient beaucoup plus nombreuses et nombreux à l'avoir fait que ceux de première secondaire (24,2 %)<sup>83</sup>.

Figure 56 Consommation d'alcool dans les 12 mois précédents, élèves du secondaire (%)<sup>83</sup>



<sup>c</sup> Au moment de l'enquête, la consommation excessive d'alcool référait au fait de boire, en une même occasion, cinq verres d'alcool pour les hommes et quatre verres pour les femmes.

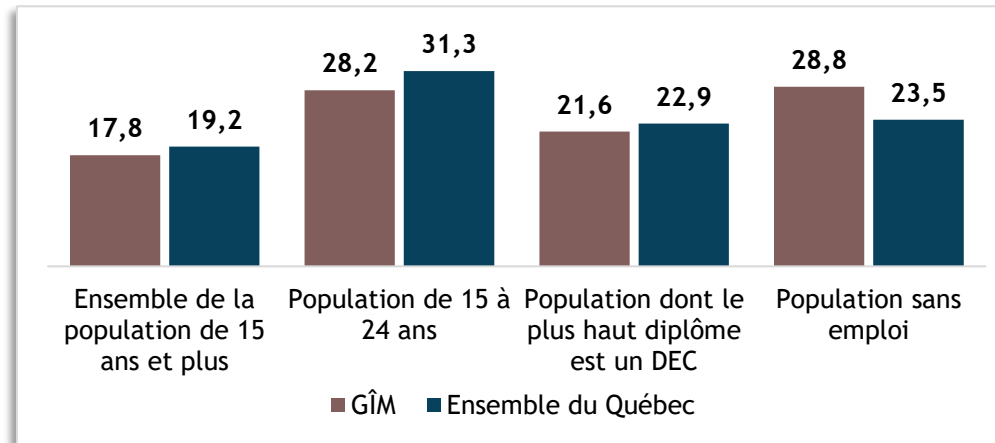


### 5.2.3.3. La consommation de drogues

En 2020-2021, 17,8 % de la population de 15 ans et plus en GÎM avait consommé des drogues (tous types), contre 19,2 % dans l'ensemble du Québec<sup>81</sup>. Ce taux est en augmentation depuis 2014-2015, alors qu'il était de 14,7 % dans la région<sup>84</sup>.

La consommation de drogues semble varier en fonction de certaines caractéristiques socioéconomiques (figure 57)<sup>81</sup>.

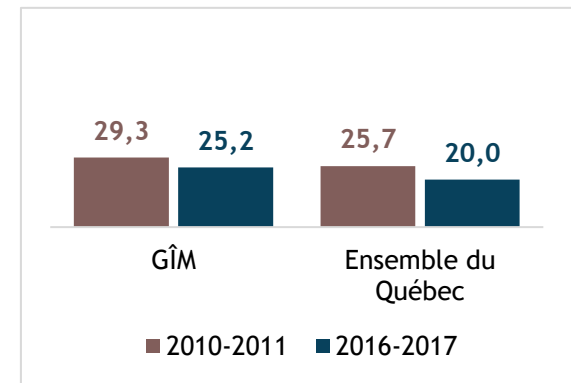
Figure 57 Consommation de drogues au cours des 12 derniers mois, population de 15 ans et plus, 2020-2021 (%)<sup>81</sup>



Du côté des jeunes du secondaire, en 2016-2017, elles et ils étaient 25,2 % à avoir consommé de la drogue au cours des douze mois ayant précédé l'enquête, une part relativement plus élevée que dans l'ensemble du Québec (20,0 %). Cette proportion avait diminué depuis 2010-2011, alors que 29,3 % des jeunes de la région avaient consommé de la drogue (figure 58). Plus spécifiquement, 24,0 % des élèves du secondaire de GÎM avaient consommé du cannabis en 2016-2017, en baisse depuis 2010-2011 (18,8 %)<sup>83</sup>.

Dans la région, les élèves qui vivent en famille reconstituée ou monoparentale, celles et ceux dont un ou les deux parents sont sans emploi et celles et ceux qui perçoivent leur situation financière comme moins bonne que les autres sont plus susceptibles d'avoir consommé de la drogue au cours des douze mois ayant précédé l'enquête. Le fait de fumer la cigarette et de boire de l'alcool sont aussi des caractéristiques augmentant les risques de consommer de la drogue<sup>83</sup>.

Figure 58 Consommation de drogues dans les 12 mois précédents, élèves du secondaire (%)<sup>83</sup>

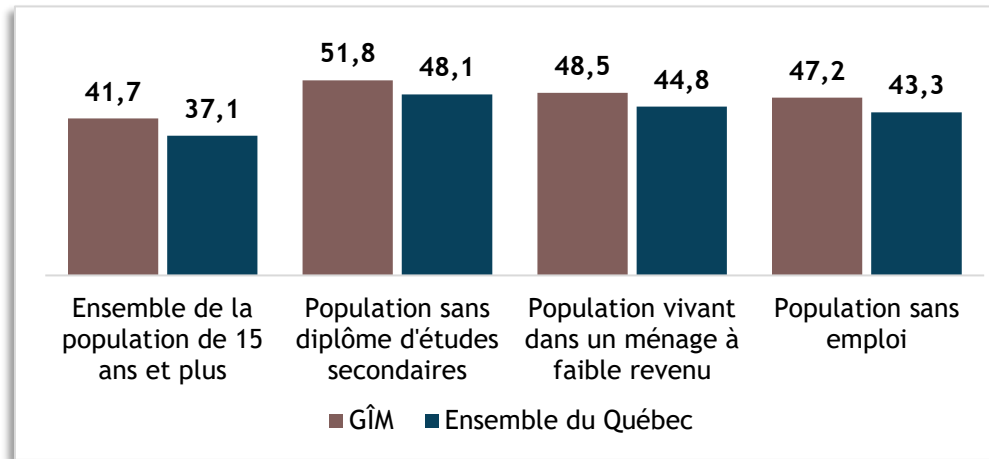


#### 5.2.3.4. L'activité physique de loisir et de transport

En 2020-2021, 41,2 % de la population régionale de 15 ans et plus avait été sédentaire en matière de loisir et de transport dans les quatre semaines ayant précédé l'enquête, une proportion plus élevée que dans l'ensemble du Québec (37,1 %). Cette proportion est en hausse importante depuis 2014-2015, alors qu'elle s'établissait à 34,2 %<sup>84</sup>.

Comme pour les autres habitudes de vie, la sédentarité varie en fonction du statut socioéconomique des personnes (figure 59)<sup>81</sup>.

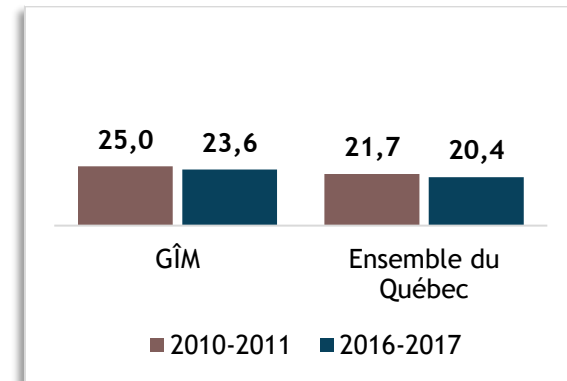
Figure 59 Sédentarité pour le loisir et le transport, population de 15 ans et plus, 2020-2021 (%)<sup>81</sup>



Chez les jeunes du secondaire, ce sont 23,6 % d'entre elles et eux de la région qui étaient sédentaires pour le loisir et le transport durant l'année scolaire 2016-2017. Cette proportion était alors en légère baisse par rapport à 2010-2011, alors qu'elle s'établissait à 25,0 %. Ces taux de sédentarité régionaux demeurent toutefois plus élevés que ceux des élèves de l'ensemble du Québec, qui étaient de 20,4 % en 2016-2017 et de 21,7 % en 2010-2011<sup>83</sup>.

Les élèves de la région vivant dans une famille monoparentale ou reconstituée, celles et ceux dont les parents sont sans diplôme ou ont seulement un DES et celles et ceux dont un ou les deux parents sont sans emploi étaient plus nombreux, en proportion, à être sédentaires en matière de loisir et de transport en 2016-2017<sup>83</sup> (figure 60).

Figure 60 Sédentarité pour le loisir et le transport, élèves du secondaire (%)<sup>83</sup>



### 5.3. Synthèse de la section 5

- Globalement, le ratio de médecins en proportion de la population est supérieur dans la région que dans l'ensemble du Québec. Cela apparaît cohérent avec le fait que, malgré une légère diminution de l'accès dans les dernières années, la population gaspésienne demeure inscrite auprès d'une ou d'un médecin de famille dans une part plus importante que celle de l'ensemble du Québec.
- Les indicateurs de santé liés à l'espérance de vie et à la naissance s'améliorent dans la région, mais demeurent moins favorables que dans l'ensemble du Québec.
- En matière de consommation, les habitudes de vie des jeunes du secondaire de la région étaient moins favorables, en 2016-2017, que celles des jeunes de l'ensemble du Québec. Certaines conditions socioéconomiques des familles semblent associées à l'adoption d'habitudes de consommation défavorables.
- La sédentarité est plus présente dans la région que dans l'ensemble du Québec. Encore une fois, des conditions socioéconomiques moins favorables semblent liées au fait d'avoir une moins grande propension à être actif pour les loisirs et le transport.

L'accès aux médecins en général, et aux médecins de famille en particulier, apparaît comme positif pour la population régionale. Toutefois, il importe de considérer le fait que l'étendue du territoire peut demeurer un enjeu dans l'accès physique réel aux soins de santé pour certaines populations, malgré un accès théorique. L'étendue du territoire doit également être prise en compte dans la moins grande habitude de la population gaspésienne à être active pour les loisirs et le transport. En effet, la mobilité active peut être fortement limitée dans un contexte où des déplacements sont requis entre des communautés situées à plusieurs kilomètres les unes des autres. La situation économique peut également rendre l'accès financier à des activités sportives ou de plein air plus difficile pour une certaine partie de la population.

## Section 6 - Persévérance scolaire des jeunes et des adultes et services dédiés

L'éducation, prise dans son sens large, est un levier essentiel pour lutter contre la pauvreté, les inégalités sociales et l'exclusion. Elle joue un rôle fondamental dans le développement des individus et des collectivités en contribuant au mieux-être individuel et collectif.

La réussite éducative et la persévérance scolaire, tant des jeunes que des adultes, sont influencées par des facteurs territoriaux et géographiques. À certains égards, les personnes qui vivent en milieu rural peuvent être désavantagées sur les plans de l'accès et de l'offre de services, que ce soit à cause des distances ou de la faible densité de population.

Cette section vise à présenter certains indicateurs en lien avec le milieu éducatif ainsi que les parcours scolaires.

## 6.1. Offre éducative

### 6.1.1. Au primaire

On trouve 65 établissements offrant la formation primaire sur le territoire, soit 55 francophones et dix anglophones. Dans toute la région, 16 municipalités ne comptent aucune école primaire : une sur la Côte-de-Gaspé, quatre en Haute-Gaspésie, cinq dans Bonaventure et six dans Avignon<sup>85</sup>.

Le fait de ne pas avoir d'école primaire dans une municipalité peut obliger les enfants à être transportés en autobus sur de longues distances pour atteindre l'école la plus près. On estime qu'un temps de transport supérieur à 45 minutes peut avoir un impact négatif sur la motivation et la réussite scolaires, principalement pour les plus jeunes élèves<sup>86</sup>.

Lors de l'année scolaire 2021-2022, 34 établissements comptaient moins de 100 élèves du primaire et sept en comptaient moins de 30<sup>d87</sup>. Notons que la mission de socialisation de l'école pourrait être plus difficile à réaliser au sein d'établissements accueillant peu d'élèves, puisque celles et ceux-ci sont amenés à côtoyer les mêmes amies et amis pendant plusieurs années. Cela pourrait entraîner des conséquences sur le plan social pour ces enfants<sup>86</sup>.

Toujours en 2021-2022, 30 établissements d'enseignement primaire de la région étaient situés en milieu défavorisé selon l'**indice de milieu socio-économique** (IMSE)<sup>7</sup>. Ce sont 55,8 % des élèves du primaire de la région qui fréquentaient l'un de ces établissements<sup>e88</sup>.

Il est possible de constater que les élèves fréquentant une école en milieu défavorisé réussissent généralement moins bien à l'école que celles et ceux issus des milieux favorisés. Cela pourrait être dû au fait que ces enfants ont moins été exposés aux apprentissages de type scolaire, comme le dessin, le bricolage, les casse-têtes ou encore la lecture d'histoires par un proche avant leur entrée à l'école, et n'y arrivent donc pas avec le même bagage<sup>89</sup>.

Tableau 7 Offre éducative au primaire, GÎM, 2023<sup>85,88</sup>

Caractéristiques	Nombre
Établissements offrant la formation primaire	65
Établissements offrant la formation primaire en anglais	10
Établissements comptant moins de 30 élèves du primaire	7
Établissements situés en milieu défavorisé selon l'IMSE	30
Élèves du primaire fréquentant un établissement situé en milieu défavorisé	2 450 (55,8 %)

<sup>d</sup> Certains établissements accueillent des élèves du primaire et du secondaire. Seulement celles et ceux du primaire ont été pris en compte dans ce calcul.

<sup>e</sup> Les données des établissements comptant moins de 30 élèves ne sont pas diffusées par le ministère. Ces établissements ne sont donc pas considérés dans les calculs en lien avec l'IMSE.

### 6.1.2. Au secondaire

Il y a 21 établissements offrant la formation secondaire dans la région, soit 15 francophones et six anglophones. Ces établissements semblent assez bien répartis sur le territoire<sup>85</sup>.

En 2021-2022, 11 établissements d'enseignement secondaire comptaient moins de 100 élèves du secondaire, et trois en comptaient moins de 30<sup>87</sup>. De plus, 13 établissements étaient situés en milieu défavorisés selon l'IMSE<sup>7</sup>. Ce sont ainsi 52,3 % des élèves du secondaire de la région qui fréquentaient une école en milieu défavorisé<sup>88</sup>.

Notons qu'au secondaire, les élèves qui fréquentent une école située en milieu défavorisé sont plus à risque de décrochage scolaire. Lors de l'année scolaire 2019-2020, dans l'ensemble du Québec, le taux de sorties sans diplôme ni qualification du secondaire était de 13,5 % pour l'ensemble des élèves, tandis qu'il était de 19,7 % pour les élèves fréquentant une école en milieu défavorisé<sup>90</sup>.

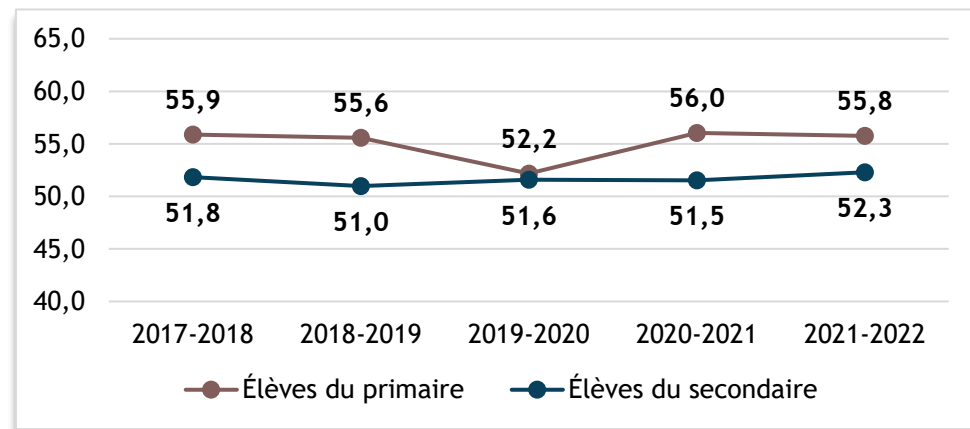
Comme le présente la figure 61, la part des élèves du primaire et du secondaire fréquentant une école située en milieu défavorisé est demeurée relativement stable au cours des cinq dernières années, malgré une légère baisse au primaire en 2019-2020<sup>88</sup>.

Il faut spécifier qu'à l'échelle du Québec, tant au primaire qu'au secondaire, ce sont environ 30 % des élèves qui fréquentent une école située en milieu défavorisée<sup>88</sup>.

Tableau 8 Offre éducative au secondaire, GÎM, 2023<sup>85,88</sup>

Caractéristiques	Nombre
Établissements offrant la formation secondaire	21
Établissements offrant la formation secondaire en anglais	6
Établissements comptant moins de 30 élèves du secondaire	2
Établissements situés en milieu défavorisé selon l'IMSE	13
Élèves du secondaire fréquentant un établissement situé en milieu défavorisé	1 891 (52,3 %)

Figure 61 Part d'élèves fréquentant une école située en milieu défavorisé, GÎM (%)<sup>88</sup>



### 6.1.3. À la formation générale des adultes (FGA)

La région comporte six centres d'éducation des adultes (CEA) francophones, offrant la formation dans 22 municipalités, ainsi que cinq CEA anglophones, offrant la formation dans six municipalités<sup>85</sup>. De plus, le CEA de la Côte-de-Gaspé offre certains cours en formation à distance.

### 6.1.4. À la formation professionnelle

La région comporte six centres de formation professionnelle (CFP) francophones, offrant la formation dans 12 municipalités ainsi que cinq CFP anglophones, offrant la formation dans six municipalités. Certains programmes de formations professionnelles uniques au Québec sont également offerts par l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec (ÉPAQ), associée au Cégep de la Gaspésie et des Îles et située à Grande-Rivière<sup>91</sup>.

Tableau 9 Services offerts dans les centres d'éducation des adultes

Services d'enseignement offerts dans les CEA
Soutien pédagogique
Alphabétisation
Présecondaire
Premier et deuxième cycles du secondaire
Intégration sociale
Intégration socioprofessionnelle
Francisation
Préparation à la formation professionnelle
Préparation aux études postsecondaires

Tableau 10 Programmes offerts à la FP selon le type de diplôme ou de qualification et la langue, 2023, GÎM<sup>91</sup>

Type de diplôme	Programmes	
	Français	Anglais
Diplôme d'études professionnelles (DEP)	26	9
Attestation de spécialisation professionnelle (ASP)	5	1
Attestation d'études professionnelles (AEP)	8	2

### **6.1.5. À la formation collégiale**

La région compte un établissement d'enseignement collégial : le Cégep de la Gaspésie et des Îles. Il dispense des formations dans trois campus, soit à Gaspé, à Carleton-sur-Mer et aux Îles. Associée au Cégep, l'ÉPAQ est une école nationale située à Grande-Rivière qui offre de la formation professionnelle et collégiale spécifique au monde marin<sup>92</sup>.

En tout, le Cégep offre 19 programmes et profils de formation préuniversitaires et techniques menant à un DEC, un programme d'attestation d'études collégiales (AEC) ainsi que la possibilité de s'inscrire au cheminement Tremplin DEC. L'ÉPAQ, pour sa part, offre un programme technique, une AEC et la possibilité de s'inscrire au cheminement Tremplin DEC<sup>92</sup>. Ainsi, en tenant compte seulement des trois campus offrant la formation préuniversitaire et des techniques diversifiées, il est possible de constater que sur les 46 municipalités que compte la région, 34 sont situées à plus de 40 km d'un cégep.

L'éloignement des cégeps est un facteur fortement associé à une plus faible diplomation des jeunes, non seulement parce qu'il limite leur accès aux études postsecondaires<sup>93</sup>, mais aussi parce qu'il exerce une influence sur la diplomation des jeunes dès le secondaire<sup>33</sup>. Les étudiantes et étudiants au collégial qui doivent quitter leur région pour étudier et ceux qui doivent se déplacer quotidiennement sur des distances supérieures à 40 km pour se rendre au cégep (navettage) changent plus souvent de collège en cours de parcours et présentent des taux de diplomation moins élevés que les étudiantes et étudiants qui n'ont pas eu à migrer pour poursuivre leurs études<sup>94</sup>.

Enfin, certains programmes offerts par le Cégep peuvent être suivis à distance. Il existe deux formules : la classe virtuelle de la maison et la classe de télé-enseignement dans un autre cégep ou campus<sup>92</sup>. De plus, le Cégep de la Gaspésie et des Îles est membre partenaire de l'initiative Cégep virtuel, qui permet aux personnes inscrites dans un cégep de suivre des cours à distance, en mode synchrone, offerts par l'un des cégeps membres<sup>95</sup>.

### **6.1.6. À la formation universitaire**

Au niveau universitaire, la région est desservie par le Service de la formation continue et de la formation hors campus de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), qui y dispense quelques programmes de premier et deuxième cycles offerts à temps complet ou partiel. L'offre est actuellement concentrée dans des points de service à Gaspé et dans la Baie-des-Chaleurs, mais il est prévu que des formations soient aussi offertes aux Îles dès l'automne 2023. L'UQAR offre également plusieurs programmes de formation possibles de suivre entièrement à distance<sup>96</sup>.



## 6.2. Parcours scolaires

### 6.2.1. Au préscolaire

L'enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) est une enquête visant toutes et tous les enfants fréquentant la maternelle cinq ans à temps plein, qu'elles et ils soient dans une école publique ou privée, francophone ou anglophone. À partir de l'instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE), les enfants ont été évalués dans cinq domaines de leur développement : la santé physique et le bien-être, les compétences sociales, la maturité affective, le développement cognitif et langagier, les habiletés de communication et les connaissances générales<sup>6</sup>.

#### Note méthodologique

L'enquête a été menée à trois reprises : les résultats des enquêtes de 2012 et de 2017 sont présentés ici, tandis que ceux de l'enquête de 2022 n'ont pas encore été publiés. Ils devraient être disponibles à l'automne 2023.

En 2017, 22,0 % des enfants de maternelle de la GÎM étaient vulnérables dans au moins un domaine du développement de l'enfant, comparativement à 27,7 % dans l'ensemble du Québec. La part d'enfants vulnérables dans au moins un domaine de développement est plus faible en 2017 qu'elle l'était en 2012, tant pour les garçons que pour les filles (figure 62). Les enfants de maternelle de la région sont également moins vulnérables que ceux de l'ensemble du Québec pour chacun des domaines de développement<sup>6</sup>.

Figure 62 Enfants de maternelle vulnérables dans au moins un domaine de développement, GÎM (%)<sup>6</sup>

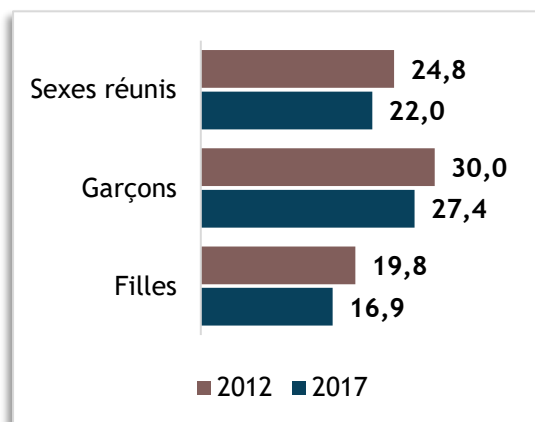
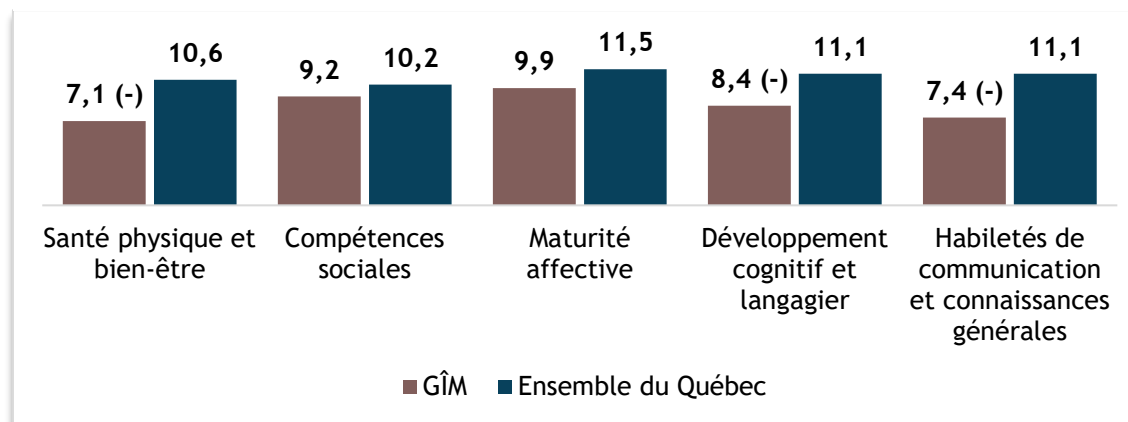


Figure 63 Enfants de maternelle vulnérables par domaine de développement, 2017 (%)<sup>6</sup>



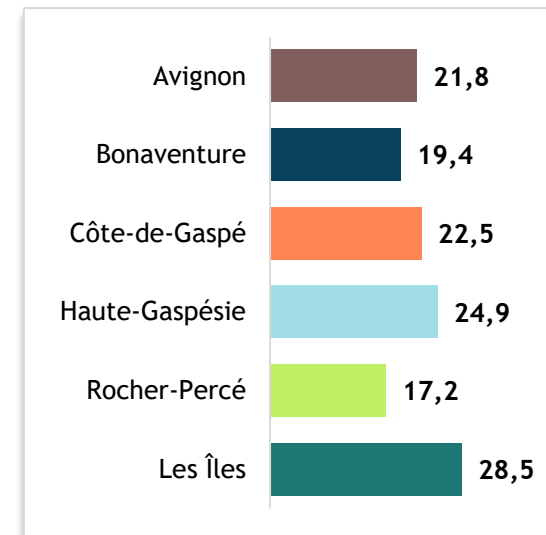
(-) Proportion significativement inférieure, au seuil de 0,05, entre la région et le reste de la province

Toujours en 2017, il existait d'importantes disparités entre les territoires de MRC en ce qui concerne la part d'enfants de maternelle vulnérables dans au moins un domaine de développement. Les Îles se démarquaient d'ailleurs défavorablement, avec un taux plus élevé que la moyenne provinciale (figure 64).

La proportion d'enfants vulnérables dans au moins un domaine de développement est généralement plus élevée chez les enfants :

- De sexe masculin;
- Plus jeunes à leur entrée à l'école (nés en juillet, août ou septembre);
- Nés à l'extérieur du Canada;
- Nés avec un faible poids;
- Dont les parents n'ont aucun diplôme;
- Vivant dans un ménage à faible revenu;
- Vivant dans une famille monoparentale<sup>6</sup>.

Figure 64 Enfants de maternelle vulnérables dans au moins un domaine de développement, 2017 (%)<sup>6</sup>



Selon les données de l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle* (EQPPEM), les enfants de maternelle qui avaient commencé leur parcours dans un service de garde éducatif après l'âge de trois ans sont plus susceptibles d'être vulnérables dans les domaines de la santé physique et du bien-être et des habiletés de communication et des connaissances générales, comparativement aux enfants ayant commencé à se faire garder sur une base régulière avant l'âge de 12 mois. De plus, les enfants ayant été gardés en moyenne 35 heures ou plus par semaine ont une plus forte probabilité d'être vulnérables dans au moins un domaine de développement une fois à la maternelle<sup>97</sup>.

### 6.2.2. Au primaire

Très peu de données statistiques sont rendues publiques concernant les élèves du primaire. Toutefois, certaines études se sont intéressées aux facteurs pouvant favoriser l'intégration à l'école ainsi que la réussite des élèves. D'emblée, il faut savoir que la façon dont l'élève a été préparé pour l'école, sa santé physique et mentale ainsi que la collaboration entre sa famille et l'école sont des facteurs qui peuvent exercer une influence importante sur la façon dont elle ou il passera à travers son primaire.

De plus, selon l'Étude longitudinale sur le développement des enfants du Québec (ÉLDEQ), les conditions de vie dans lesquelles vivent les enfants peuvent avoir une incidence sur leur réussite tout au long de leur parcours au primaire :

- Les enfants provenant de familles ayant un niveau socioéconomique faible sont plus à risque d'être moins bien préparés à faire leur entrée à l'école<sup>98</sup>;
- Une préparation inadéquate pour l'école aurait une incidence sur le rendement scolaire en première année<sup>98</sup>;
- Certaines habiletés à la maternelle pourraient prédire la réussite en quatrième année du primaire. Par exemple, les enfants qui connaissent mieux les nombres à la maternelle réussiraient mieux dans toutes les matières en quatrième année, en plus d'être plus engagés et de présenter un intérêt plus grand pour l'école<sup>99</sup>;
- Les jeunes qui vivent dans une famille économiquement défavorisée ou fréquentent une école située dans un territoire défavorisé présentent des taux plus faibles de réussite aux épreuves ministérielle de lecture et d'écriture en sixième année<sup>100</sup>.

Enfin, plusieurs études tendent à démontrer que pour prévenir le décrochage scolaire au secondaire, il est essentiel de poser des actions dès le primaire auprès des élèves à risque. En effet, dès l'âge de sept ans, certaines caractéristiques des élèves, telles que des problèmes d'attention et des difficultés en lecture, pourraient déjà laisser présager des risques de décrochage au secondaire<sup>101</sup>.

### 6.2.3. Au secondaire

#### 6.2.3.1. Diplomation et qualification après 7 ans

Le **taux de diplomation et de qualification** après sept ans au secondaire représente la proportion des élèves d'une **cohorte** qui ont obtenu un diplôme, ou une qualification, sept ans après leur première inscription en première secondaire<sup>15</sup>.

Comme le présente la figure 65, pour la cohorte de 2014 (suivie jusqu'en juin 2021), le taux régional pour l'ensemble des élèves est légèrement plus faible que celui de l'ensemble du Québec, de même pour le taux des garçons. Les filles de la région, pour leur part, présentent un taux de diplomation et de qualification légèrement plus élevé que les filles de l'ensemble du Québec<sup>3</sup>.

Plus spécifiquement, on note une amélioration constante du taux de diplomation et de qualification dans la région au cours des dix dernières cohortes. La situation demeure toutefois davantage préoccupante chez les garçons que chez les filles<sup>3</sup>.

Certaines populations présentent des taux de diplomation et de qualification significativement inférieurs à celui de l'ensemble des élèves. Au Québec, le taux de l'ensemble des élèves était de 80,2 % pour la cohorte de 2014, tandis qu'il était de 57,5 % pour les **élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)** et de 54,8 % pour les élèves entrés au secondaire à 13 ans ou plus (avec un retard scolaire)<sup>15</sup>.

Figure 65 Diplomation et qualification après sept ans au secondaire, tous réseaux, cohorte de 2014 suivie jusqu'en 2021 (%)<sup>3</sup>

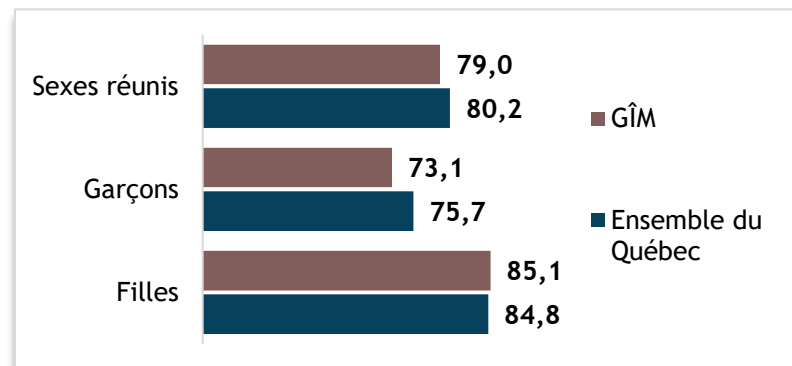
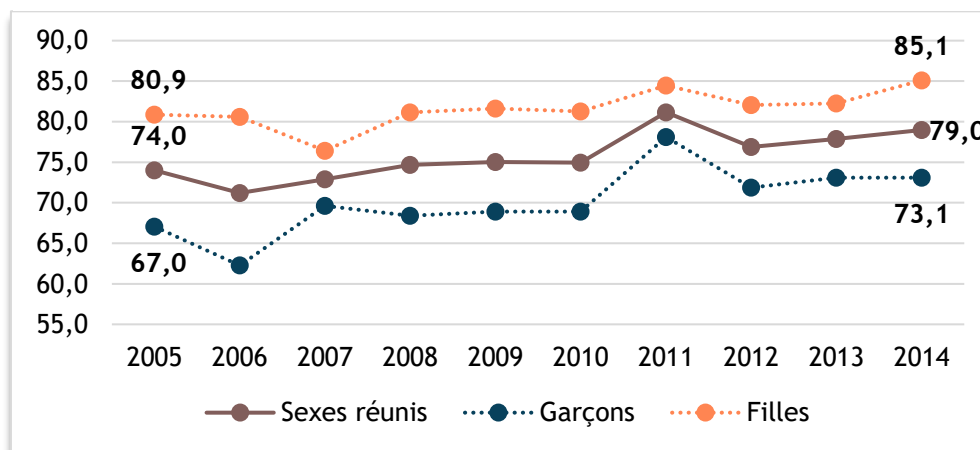


Figure 66 Évolution du taux de diplomation et de qualification après sept ans au secondaire par cohorte, tous réseaux, GÎM (%)<sup>3</sup>



### 6.2.3.2. Sorties sans diplôme du secondaire

Le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification représente la proportion des sortantes et sortants du secteur jeunes au secondaire qui n'ont obtenu aucun diplôme ni aucune qualification et ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement au Québec pour l'année suivante<sup>90</sup>.

En 2019-2020, les taux de sortie sans diplôme étaient plus faibles dans la région que dans l'ensemble du Québec, tant pour les garçons que pour les filles. L'écart entre les genres est d'ailleurs particulièrement grand dans la région (figure 67)<sup>3</sup>. Plus spécifiquement, on note une diminution constante du taux de sortie sans diplôme ni qualification dans la région au cours des dix dernières années. Ici aussi, la situation des garçons est plus préoccupante que celle des filles<sup>3</sup>.

Certains profils d'élèves présentent des taux de sortie sans diplôme ni qualification plus élevés que celui de l'ensemble des élèves. À l'échelle du Québec, le taux de l'ensemble des élèves était de 13,5 % en 2019-2020, de 25,1% pour les ÉHDAA et de 37,7 % pour les élèves entrés au secondaire avec un retard scolaire<sup>90</sup>.

#### Note méthodologique

Le taux de sorties sans diplôme ni qualification est un taux annuel se rapportant aux événements d'une année scolaire donnée. Le taux de diplomation et de qualification se rapporte à un groupe d'élèves observé durant plusieurs années (cohorte). Ils ne sont pas l'inverse l'un de l'autre et ne peuvent être comparés directement.

Figure 67 Taux annuel de sortie sans diplôme ni qualification du secondaire, 2019-2020 (%)<sup>3</sup>

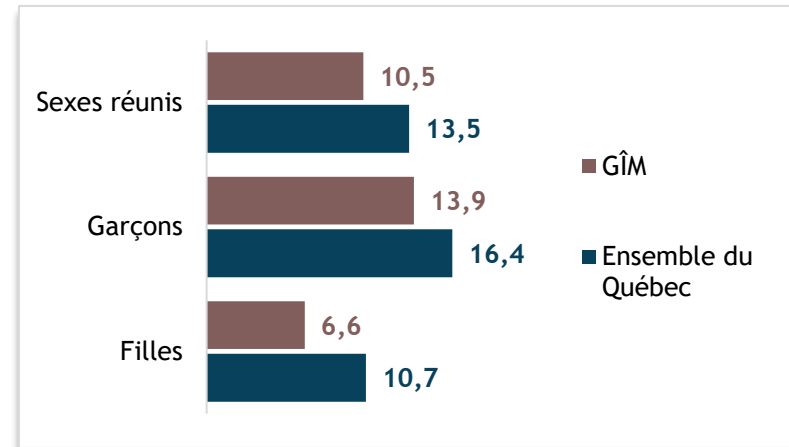
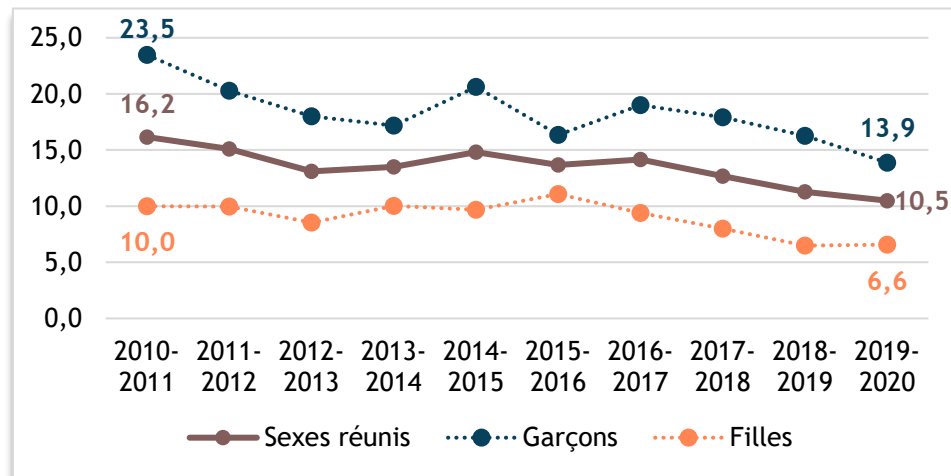
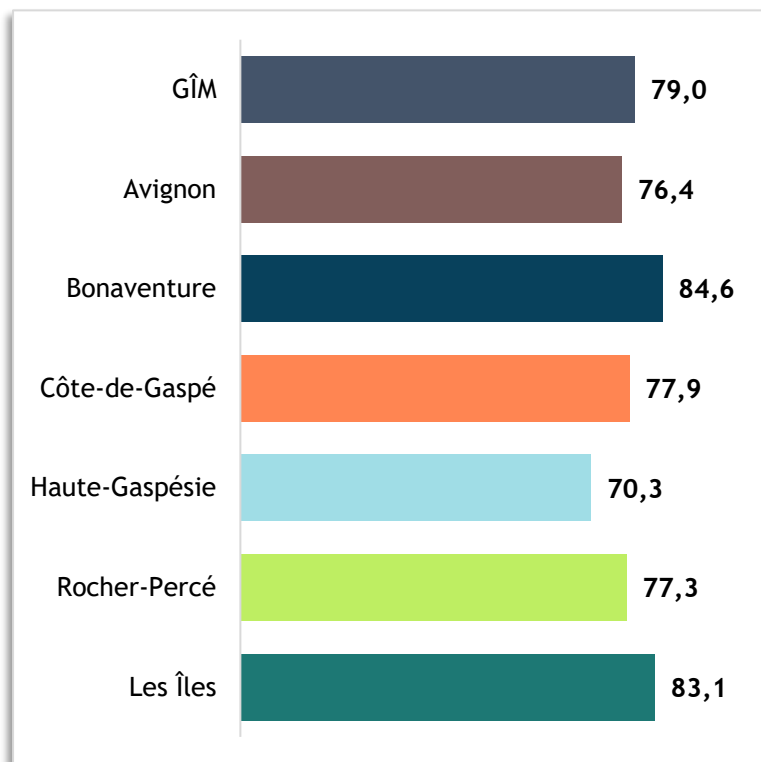


Figure 68 Évolution du taux annuel de sortie sans diplôme ni qualification du secondaire, tous réseaux, GÎM (%)<sup>3</sup>



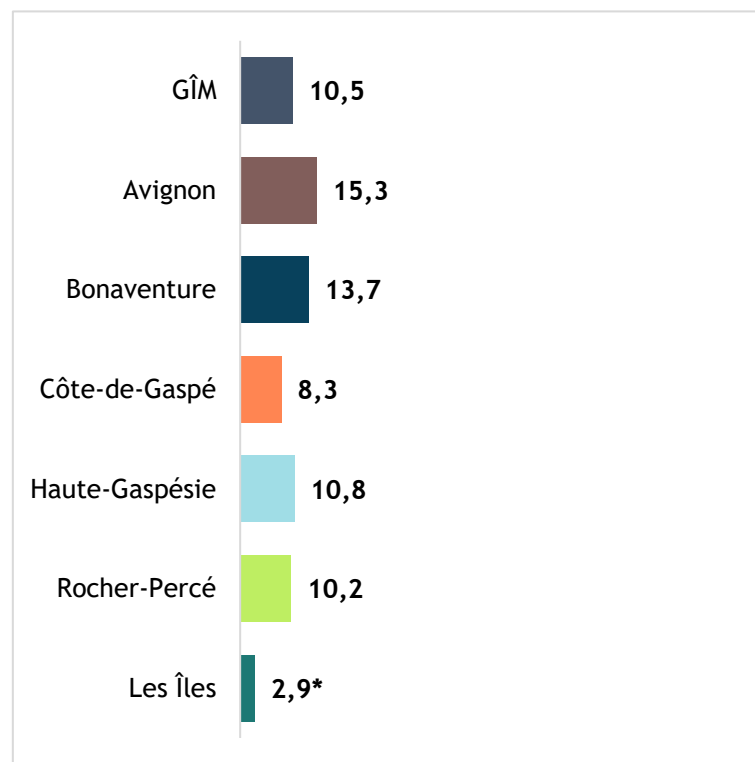
### 6.2.3.3. Données locales de diplomation et de sorties sans diplôme

Figure 70 Diplomation et qualification après 7 ans au secondaire, sexes réunis, tous réseaux, cohorte de 2014 (%)<sup>3</sup>



Il importe de mentionner qu'étant donné le petit nombre d'élèves du secondaire aux Îles-de-la-Madeleine, le taux de diplomation et de qualification peut varier de façon importante d'une année à l'autre.

Figure 69 Sorties sans diplôme ni qualification du secondaire, sexes réunis, tous réseaux, année 2019-2020 (%)<sup>3,90</sup>



\* Le taux de sortie sans diplôme ni qualification présenté ici inclut seulement les élèves du Centre de services scolaire des Îles. Pour les autres territoires de MRC, les élèves de tous les réseaux sont inclus.

#### 6.2.3.4. *Certaines conséquences du décrochage scolaire au secondaire*

Le décrochage scolaire a non seulement des conséquences à court et à long terme pour la personne elle-même, tant aux points de vue du développement de ses compétences que de ses possibilités d'emploi et pour sa santé, mais les répercussions se font également sentir sur les prochaines générations ainsi que pour l'ensemble de la collectivité.

D'abord, comparativement à celles et ceux ayant obtenu un diplôme, les adultes sans DES présentent généralement un salaire annuel moins élevé et un plus faible taux d'emploi. Cet écart est particulièrement important chez les femmes, qui vivent généralement des conséquences plus importantes du décrochage. En effet, comparativement aux décrocheurs, les décrocheuses font face à un plus grand risque d'être exclues du marché du travail, d'occuper un emploi précaire, de devenir bénéficiaires de l'aide sociale ou de dépendre économiquement d'un conjoint ou d'une conjointe<sup>102</sup>.

Les adultes sans DES sont aussi proportionnellement plus nombreuses et nombreux à présenter des niveaux faibles de compétences en littératie et en numératie<sup>9</sup>. Cela peut non seulement limiter leurs opportunités d'emploi, mais affecte aussi leur capacité à faire des choix éclairés dans des domaines tels que la santé et l'alimentation.

Le décrochage scolaire peut aussi entraîner des conséquences sur les prochaines générations. Par exemple, la faible scolarisation des mères a des impacts particulièrement importants pour le développement de leurs enfants, qui sont plus à risque de présenter des retards sur les plans cognitifs et langagiers à leur entrée à la maternelle<sup>103</sup>. De plus, les risques d'abandonner l'école avant la fin du secondaire sont plus grands pour les jeunes dont les parents n'ont eux-mêmes pas obtenu de DES, phénomène que l'on nomme le legs intergénérationnel<sup>9</sup>.

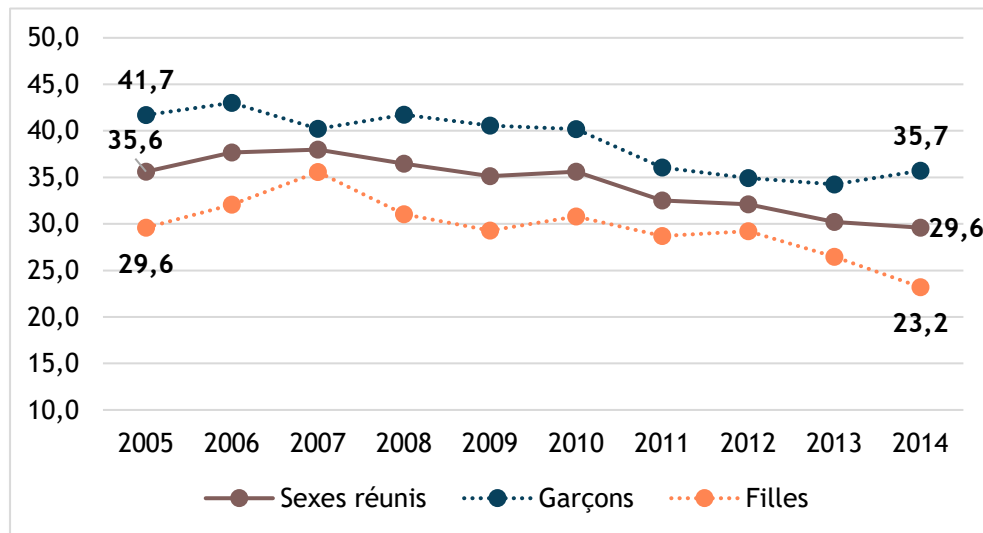
En bref, la diplomation est l'une des clés de la lutte à la pauvreté, et pas seulement parce qu'elle entraîne des effets positifs sur l'économie, tant individuelle que territoriale. En effet, il a été démontré que la diplomation contribue à aplanir les disparités de genre, de milieu de vie, de statut socio-économique et d'habiletés personnelles, en plus de favoriser l'expression des opinions et l'engagement communautaire<sup>33</sup>.

#### 6.2.4. En formation générale des adultes

Parmi les élèves de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui ont commencé leur secondaire en 2014, 29,6 % ont migré vers la formation générale des adultes après sept ans au secondaire<sup>f</sup>. Ce taux est plus élevé que celui de l'ensemble du Québec (20,4 %), mais en diminution au cours des dix dernières cohortes, alors qu'il était de 35,6 % pour la cohorte de 2005. Dans la région, tout comme dans l'ensemble du Québec, le taux d'accès à la FGA après sept ans est plus élevé chez les garçons (35,7 %) que chez les filles (23,2 %) (cohorte de 2014)<sup>3</sup>.

Parmi les 579 DES à avoir été décernés dans la région en 2020-2021, 62 l'ont été à des élèves de la FGA. Cela représente environ 11 % des DES remis<sup>104</sup>.

Figure 71 Évolution du taux d'accès à la FGA après sept ans au secondaire, par cohorte, tous réseaux, GÎM (%)<sup>3</sup>



La plupart des élèves en FGA ont un parcours scolaire antérieur empreint d'échecs ou de difficultés, en plus de présenter des facteurs de risques psychosociaux qui les placent plus souvent en situation de vulnérabilité<sup>105</sup>. Parmi ces facteurs de risque, notons entre autres des troubles d'apprentissages ou de comportements, un manque de soutien familial et social, une faible estime de soi, une consommation d'alcool ou de drogues ou encore de la délinquance<sup>106</sup>. De plus, beaucoup d'élèves de la FGA sont des adultes de retour aux études après un arrêt plus ou moins long. Ils ont donc souvent un emploi à temps partiel, sinon à temps plein, ainsi qu'une famille, ce qui les forcent à conjuguer les études, le travail et la famille et peut entraîner des conséquences sur leurs parcours<sup>107</sup>.

<sup>f</sup> Cela inclue également ceux qui ont migré vers la FGA dans les années précédentes.



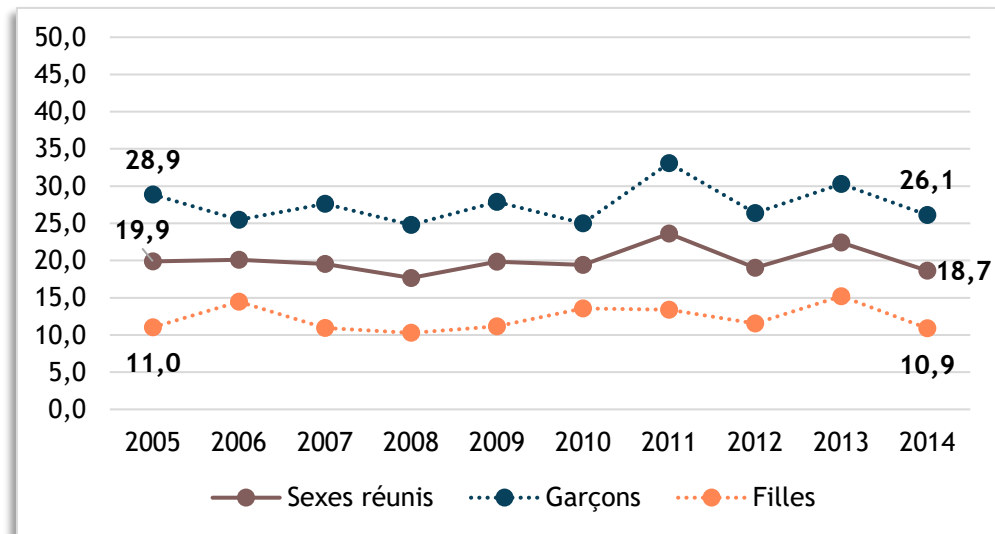
### 6.2.5. En formation professionnelle

Parmi les élèves de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui ont commencé leur secondaire en 2014, 18,7 % ont accédé à la formation professionnelle après sept ans au secondaire<sup>9</sup>. Ce taux est plus élevé que celui de l'ensemble du Québec (12,5 %), et relativement stable au cours des années. Dans la région, tout comme dans l'ensemble du Québec, le taux d'accès à la FP après sept ans est plus élevé chez les garçons (26,1 %) que chez les filles (10,9 %) (cohorte de 2014)<sup>3</sup>.

Lors de l'année scolaire 2020-2021, 440 diplômes ont été décernés à la formation professionnelle dans la région, soit 323 DEP, 24 ASP et 93 AEP<sup>104</sup>.

De manière générale, la population étudiante en formation professionnelle présente davantage d'enjeux personnels et de difficultés d'adaptation et d'apprentissages que la population collégiale ou universitaire. Puis, tout comme les élèves de la FGA, les élèves de la FP sont de plus en plus souvent des adultes en situation de retour aux études, et sont ainsi plus susceptibles d'avoir des obligations financières ou familiales et d'occuper un emploi en parallèle de leurs études<sup>108</sup>.

Figure 72 Évolution du taux d'accès à la FP après sept ans au secondaire, par cohorte, tous réseaux, GÎM (%)<sup>3</sup>



<sup>9</sup> Cela inclue également ceux qui ont accédé à la FP dans les années précédentes.

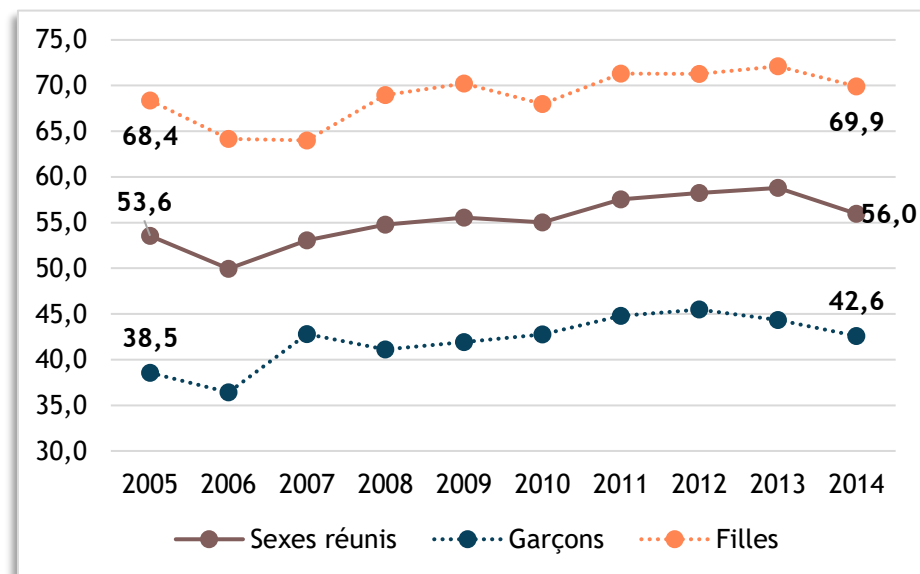
### 6.2.6. En formation collégiale

Parmi les élèves de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui ont commencé leur secondaire en 2014, 56,0 % ont accédé à la formation collégiale après sept ans au secondaire<sup>h</sup>. Ce taux est plus faible que celui de l'ensemble du Québec (66,7 %), et relativement stable au cours des années. Dans la région, tout comme dans l'ensemble du Québec, le taux d'accès aux études collégiales après sept ans est plus élevé chez les filles (69,9 %) que chez les garçons (42,6 %) (cohorte de 2014)<sup>3</sup>.

Il existe deux mesures facilitant l'accès aux études collégiales pour les jeunes ayant des parcours plus difficiles.

- **L'admission conditionnelle** : les étudiantes et étudiants admis conditionnellement sont acceptés au cégep bien qu'il leur manque un maximum de six unités du secondaire. Ils doivent compléter ces unités en FGA au cours de leur première session d'admission. Dans la région, les admissions conditionnelles ont représenté 4,4 % des nouvelles inscriptions de l'automne 2020<sup>109</sup>.
- **Le cheminement Tremplin DEC** : les étudiantes et étudiants inscrits au cheminement Tremplin DEC peuvent faire des cours de mise à niveau afin d'obtenir les préalables pour le programme de leur choix ou d'explorer différents programmes avant de faire un choix. À l'automne 2020, 20,7 % des nouvelles et nouveaux admis au cégep dans la région étaient inscrits au cheminement Tremplin DEC. C'est deux fois plus que dans l'ensemble du Québec (10,3 %) <sup>109</sup>.

Figure 73 Variation du taux d'accès à la formation collégiale par cohorte, tous réseaux, GÎM (%)<sup>3</sup>



<sup>h</sup> Cela inclue également ceux qui ont accédé aux études collégiales dans les années précédentes.

Le taux d'obtention d'un DEC est calculé à partir de la première inscription de l'étudiante ou l'étudiant dans un établissement collégial. Le fait de calculer ce taux deux ans après la durée prévue du programme initial permet de mieux prendre en compte les étudiantes et étudiants qui n'ont pas eu un parcours linéaire, par exemple celles et ceux qui ont changé de programme en cours de formation.

Parmi les étudiantes et étudiants s'étant inscrits pour la première fois au cégep dans la région à l'automne 2015, 47,6 % ont obtenu leur diplôme deux ans après la durée prévue de leur programme initial. Ce taux est sensiblement plus faible que celui de l'ensemble du Québec (62,8 %). Tout comme à l'échelle du Québec, le taux d'obtention du DEC dans la région est moins élevé chez les garçons (41,1 %) que chez les filles (52,6 %) <sup>109</sup>.

Dans la région, le taux d'obtention du DEC varie sensiblement d'une cohorte à l'autre. Notons toutefois une baisse particulièrement marquée du taux chez les filles pour la cohorte de 2015. Cette situation peut difficilement être expliquée avec les informations dont nous disposons <sup>109</sup>.

Figure 74 Obtention d'un DEC deux ans après la durée prévue du programme, tous cheminements, cohorte de l'automne 2015 (%) <sup>109</sup>

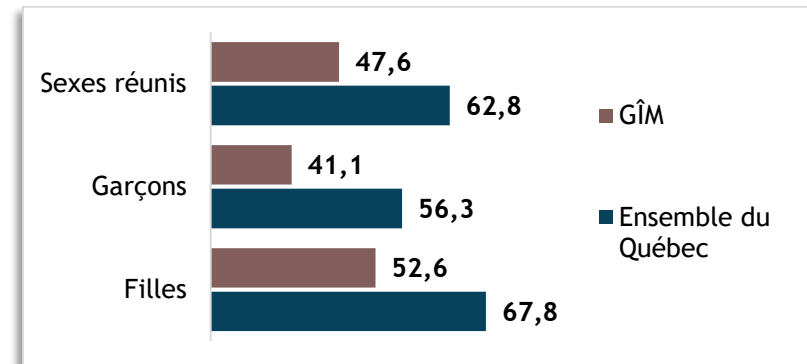
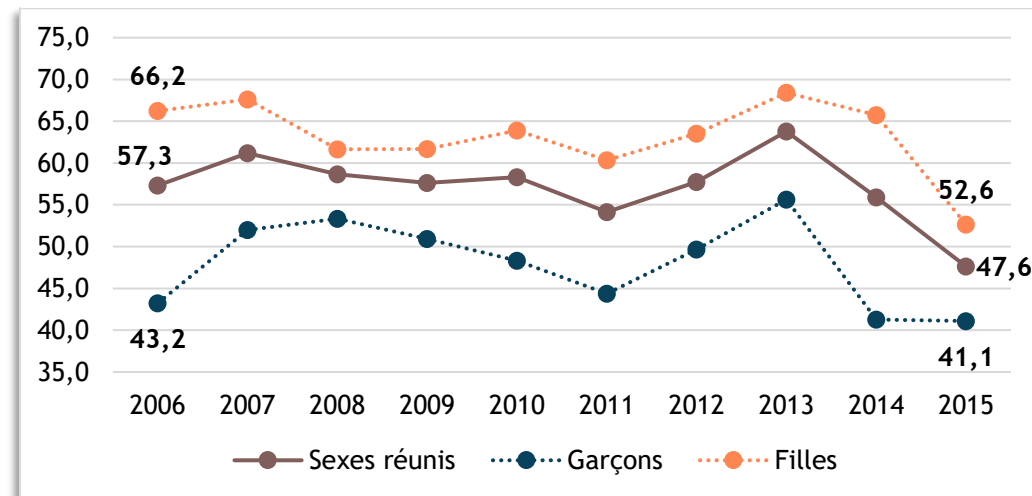


Figure 75 Variation du taux d'obtention d'un DEC deux ans après la durée prévue du programme, par cohorte, tous cheminements, GÎM (%) <sup>109</sup>



### 6.2.7. Population adulte

Le fait pour une personne de ne pas détenir de DES peut amener d'importantes conséquences pour elle et sa famille. De plus, plus le nombre de personnes sans DES est important dans une communauté, plus les conséquences collectives seront importantes pour le milieu.

La part des personnes sans DES a beaucoup diminué dans la région entre les recensements de 2011 et de 2021. Ce taux demeure toutefois constamment plus élevé que celui de l'ensemble du Québec<sup>18,20</sup>.

Ainsi, en 2021, la part des adultes de 25 à 64 ans dont le plus haut diplôme est un DES et celle dont le plus haut diplôme provient du secteur collégial sont semblable dans la région et dans l'ensemble du Québec. La région se distingue de la province pour ce qui est de la part des personnes détenant un diplôme de niveau professionnel. Pour ce qui est de la part des personnes détenant un diplôme universitaire, elle demeure significativement plus faible dans la région que dans l'ensemble du Québec<sup>18</sup>.

Notons qu'en 2021 dans la région, 58,3 % de la population de 15 ans et plus était considérée comme ayant un faible niveau de compétences en littératie. Cela représente une amélioration depuis 2016, alors que le taux s'établissait à 59,4 %. Dans l'ensemble du Québec, cette proportion était de 47,7 % en 2021<sup>110</sup>.

Figure 77 Plus haut diplôme obtenu, population de 25 à 64 ans, 2021 (%)<sup>18</sup>

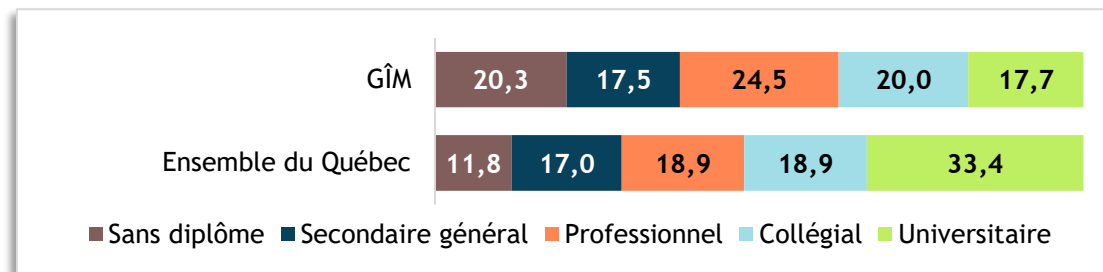
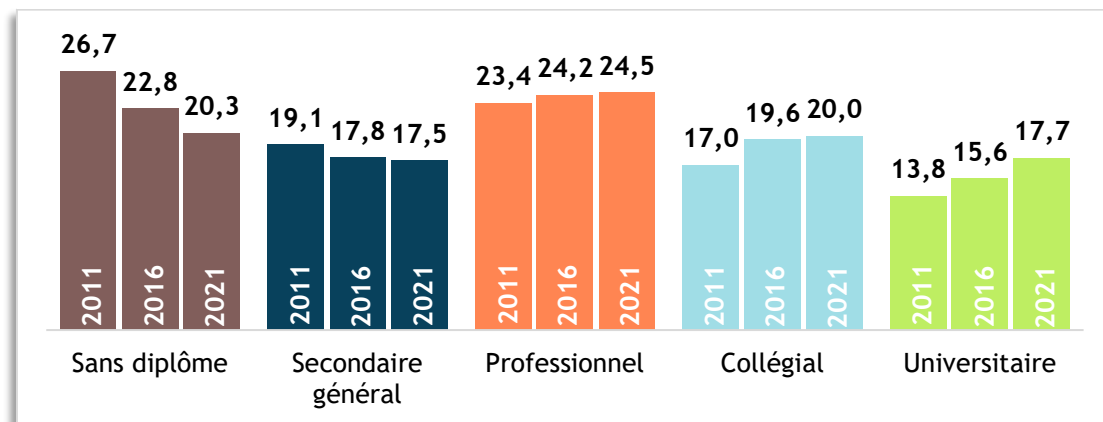


Figure 76 Plus haut diplôme obtenu, population de 25 à 64 ans, GÎM (%)<sup>18,20,22</sup>



### 6.3. Synthèse de la section 6

- 16 municipalités de la région ne comptent pas d'école primaire, et l'accès physique aux établissements de formation postsecondaire est limité pour la plus grande part de la population régionale, à moins d'un déménagement.
- Plus de la moitié des élèves du primaire et du secondaire fréquentent une école située en milieu défavorisé, ce qui est plus élevé qu'à l'échelle du Québec.
- Les enfants de cinq ans de la région sont moins vulnérables à la maternelle que ceux de l'ensemble du Québec.
- Le taux de diplomation et de qualification après sept ans au secondaire est en constante amélioration dans la région, tant chez les garçons que chez les filles. Le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification du secondaire, pour sa part, a chuté de façon importante dans la région dans les dix dernières années, particulièrement chez les garçons. Tant les garçons que les filles de la Gaspésie sont moins nombreuses et nombreux à décrocher que celles et ceux de l'ensemble du Québec.
- Les jeunes de la région sont plus nombreuses et nombreux à accéder à la FGA et la FP sept ans après leur entrée au secondaire que celles et ceux de l'ensemble du Québec. Dans les deux cas, ce sont les garçons qui fréquentent le plus ces formations. En contrepartie, ils sont moins nombreux à accéder au cégep sept ans après leur entrée au secondaire.
- Pour les jeunes qui accèdent au cégep, le taux d'obtention d'un DEC deux ans après la durée prévue est beaucoup plus faible que dans l'ensemble du Québec et est en constante diminution pour les dix dernières cohortes. Cette diminution est particulièrement importante chez les filles.
- Même si la situation s'est grandement améliorée dans les dix dernières années, la population de la Gaspésie demeure moins scolarisée que celle de l'ensemble du Québec.

La situation de l'éducation dans la région comporte sans contredit certains défis, particulièrement en matière d'accès, mais présente également plusieurs points positifs et des améliorations visibles. Le fait que les jeunes accèdent à la formation professionnelle dans un plus grand proportion qu'ailleurs apparaît cohérent avec la structure économique régionale. Toutefois, la diminution du taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales deux ans après la durée prévue du programme d'études est un élément particulièrement préoccupant, d'autant que les effets de la pandémie ne sont pas encore pris en compte dans les données présentées.

## Section 7 - Culture et participation citoyenne

La culture et la participation citoyenne présentent des liens multifactoriels avec la pauvreté, l'exclusion sociale et le développement des territoires, liens qui peuvent être tant positifs que négatifs.

D'une part, l'accès à différentes formes de culture peut contribuer à l'éducation des personnes en situation de pauvreté. En effet, en offrant aux individus une formation alternative encourageant la créativité et la réflexion critique, la culture peut favoriser le développement de compétences transférables à d'autres domaines. Elle peut également contribuer à renforcer l'estime de soi des personnes, à reconstruire leur identité et à se sortir de l'isolement. En contrepartie, la culture peut également représenter un facteur aggravant d'exclusion sociale. En effet, tant d'un point de vue financier que physique, l'accès aux établissements culturels n'est pas à la portée de toutes les bourses et de toutes les conditions<sup>111</sup>.

D'autres part, la participation à des activités citoyennes, comme le bénévolat ou l'exercice du droit de vote, peuvent favoriser le sentiment des personnes d'avoir un meilleur contrôle sur leur vie, en plus de contribuer à leur autonomisation et leur capacité d'expression. Toutefois, les personnes en situation de pauvreté peuvent faire face à divers défis limitant leurs possibilités de participation, tels que le manque d'éducation et de compétences pour comprendre et s'engager dans une activité civique, ou encore le manque de temps causé par la nécessité de travailler de longues heures pour subvenir à leurs besoins<sup>112</sup>.

Ainsi, il semble important que les possibilités d'accès à la culture et aux activités citoyennes soient nombreuses et variées dans un territoire, non seulement en termes de type d'activités, mais également en matière de temps, de lieux d'implication et de coûts d'accès.

## 7.1. Culture

### 7.1.1. Accès et utilisation des bibliothèques

En 2020, on retrouvait dans la région 43 points de service de **bibliothèques publiques** répartis dans 31 municipalités. C'est ainsi 77,6 % de la population régionale qui est considérée comme étant desservie par une bibliothèque publique. Ce sont tout de même 15 municipalités qui ne disposent pas des services d'une bibliothèque publique sur leur territoire<sup>i</sup>. Le taux de population desservie a d'ailleurs connu un recul important dans la région au cours des dernières années, alors que de 2013 à 2018 il s'est maintenu aux environs de 90 %<sup>113</sup>.

En 2020, un peu moins du quart (24,5 %) de la population desservie de la région était effectivement inscrite dans une bibliothèque publique. Ce taux est également en baisse depuis quelques années, alors qu'il s'est maintenu autour de 50 % de 2007 à 2011 et autour de 30 % de 2012 à 2016<sup>113</sup>.

À titre de comparaison, à l'échelle du Québec, la presque totalité (96,4 %) de la population était desservie par une bibliothèque publique en 2020. Parmi cette population, un peu moins du tiers (32,0 %) était effectivement inscrit dans une bibliothèque publique<sup>113</sup>.

Les bibliothèques représentent un outil puissant d'information, de formation et d'appropriation des savoirs pour les citoyennes et citoyens qui y ont accès. En tant que « porte d'accès de proximité à la connaissance », les bibliothèques publiques offrent en effet des conditions favorables à l'apprentissage tout au long de la vie, au développement culturel des personnes et des communautés ainsi qu'à la prise de décision autonome<sup>114</sup>.

De plus, les services des bibliothèques publiques étant offerts gratuitement et fournis de façon égalitaires, sans référence à l'âge, l'origine, le genre ou le statut social, elles sont considérées comme favorables à l'inclusion et à l'épanouissement individuel des individus<sup>114</sup>.

---

<sup>i</sup> Cela n'exclut pas que des initiatives offrant des services de bibliothèque pourraient être en place dans ces municipalités, par exemple dans le milieu scolaire ou à titre privé. Ce type d'initiatives est toutefois plus difficile à répertorier.

### 7.1.2. Dépenses en culture

En 2020, les municipalités de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont dépensé en moyenne 43,87 \$ par habitante et habitant en matière de culture. Les domaines culturels compris dans le montant sont, entre autres, les bibliothèques, les festivals et événements culturels, les loisirs culturels et scientifiques, l'art public, etc. Dans la région, ce sont les bibliothèques qui bénéficient de la plus grande part des investissements en culture, soit 40,9 % du total, suivies par les festivals et événements culturels (13,2 %) <sup>115</sup>.

Notons que les dépenses en culture ont fortement diminuées en 2020, tant dans la région que dans l'ensemble du Québec, à cause de la pandémie de COVID-19. À titre de comparaison, le montant des dépenses en 2018 était de 50,70 \$ par habitante et habitant dans la région <sup>115</sup>.

La moyenne québécoise des dépenses en culture des municipalités était sensiblement plus élevée que la moyenne régionale, s'établissant à 85,98 \$ par habitante et habitant en 2020 et à 93,71 \$ par habitante et habitant en 2018 <sup>115</sup>.

Globalement, on constate que les dépenses en culture des municipalités de petite taille sont plus faibles que celles des municipalités plus grandes. En 2020, les municipalités québécoises de moins de 5 000 habitantes et habitants ont dépensé en moyenne 43 \$ par habitant en culture, tandis que celles comptant entre 5 000 et 9 999 habitantes et habitants ont dépensé en moyenne 62 \$ par habitants <sup>115</sup>.

Des études portant sur le rôle de la culture dans le développement local ont permis de démontrer que l'implantation de projets à caractère culturel au sein d'un territoire est favorable non seulement pour son développement économique et son attractivité, mais pourrait également jouer un rôle mobilisateur au sein de la population, favoriser la création de liens sociaux et agir comme déclencheur pour l'implantation d'autres activités <sup>116</sup>.



## 7.2. Participation citoyenne

### 7.2.1. Bénévolat

En 2018, les résidentes et résidents de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont réalisé en moyenne 12,5 heures de bénévolat par mois, ce qui les place en deuxième position des régions administratives quant au nombre d'heures moyen de bénévolat, derrière le Nord-du-Québec. En comparaison, la moyenne provinciale se situait la même année à 10,2 heures de bénévolat par mois<sup>117</sup>.

Les bénévoles de la région étaient également en deuxième position au titre de la durée d'implication, alors qu'ils ont mentionné faire du bénévolat depuis 13,2 années en moyenne. La moyenne québécoise était de 9,7 années d'implication<sup>117</sup>.

À l'échelle du Québec, ce sont les personnes de 55 ans et plus qui s'impliquent le plus bénévolement, tant pour le nombre d'heures mensuel moyen (12,2 h) que pour la durée de l'implication (13,2 h). Chaque mois, les femmes québécoises (10,4 h) font un nombre d'heures de bénévolat légèrement plus élevé que les hommes québécois (10,0 h)<sup>117</sup>.

En matière de bénéficiaires, parmi les répondantes et répondants au sondage mené par le Réseau de l'action bénévole du Québec, les deux tiers (66 %) ont mentionné que le fait de faire du bénévolat les avait aidé à améliorer leurs compétences, particulièrement chez les bénévoles de moins de 35 ans (86 %) et chez celles et ceux nés à l'extérieur du Canada (77 %)<sup>117</sup>.

Parmi les répondantes et répondants de la région GÎM, 36 % ont mentionné que le fait de faire du bénévolat les avait mis en contact avec des employeurs potentiels et 20 % ont mentionné avoir trouvé un emploi au sein de l'organisme où elles et ils ont été bénévoles<sup>117</sup>.

On retrouve dans la région neuf centres d'action bénévole (CAB). Les CAB sont des organisations ayant une double mission soit, d'une part, promouvoir et soutenir l'action bénévole et, d'autre part, répondre à certains besoins des milieux et organismes. Ils offrent, grâce aux bénévoles, divers services tels que : transport et accompagnement médical, popote roulante, dépannage alimentaire, visites amicales, téléphones sécurisants, aide et soutien divers, etc.<sup>118</sup>.

## 7.2.2. Participation aux élections

### 7.2.2.1. À l'échelon municipal

Lors des élections municipales tenues dans l'ensemble du Québec à l'automne 2021, 51,5 % de la population régionale inscrite sur la liste électorale a exercé son droit de vote. C'est beaucoup plus élevé qu'à l'échelle du Québec, où le taux de participation a été de 38,7 %, en forte baisse depuis les élections précédentes (44,8 % en 2017)<sup>119</sup>.

Certains facteurs sociodémographiques semblent favoriser la participation aux élections municipales :

- L'âge : les électrices et électeurs plus âgés ont plus tendance à exercer leur droit de vote;
- Le genre : aux élections municipales, le taux de participation des hommes est plus élevé que celui des femmes;
- Le niveau d'éducation : les électrices et électeurs qui ont fait des études universitaires exercent leur droit de vote dans une plus grande proportion;
- Le revenu : la participation aux élections municipales est plus élevée à mesure qu'augmente le revenu annuel avant impôt du ménage de la personne<sup>120</sup>.

De plus, il semble que la participation aux élections municipales soit plus importante au sein des petits milieux comparativement aux municipalités plus peuplées. En effet, en 2021, le taux de participation à l'échelle du Québec a été de 54,5 % dans les municipalités de 0 à 1 999 habitantes et habitants et de 38,0 % dans celles de 100 000 habitantes et habitants et plus<sup>119</sup>. La composition démographique pourrait en partie expliquer ce phénomène : la population est généralement plus âgée dans les petites municipalités et, comme mentionné précédemment, les personnes plus âgées ont tendance à voter en plus grande proportion<sup>120</sup>.

Enfin, certaines variables relatives à l'enracinement dans la communauté et au capital social sont également liées à une plus grande participation électorale à l'échelon municipal :

- Avoir un fort sentiment d'appartenance à la municipalité;
- Habiter le même logement depuis 5 ans et plus;
- Avoir participé à des activités de bénévolat pour un organisme de la communauté;
- Bénéficier d'un entourage (famille, cercle social) qui montre l'exemple et avec qui discuter de politique municipale<sup>120</sup>.

### 7.2.2.2. À l'échelon provincial

À l'échelon provincial, la région administrative se divise en trois circonscriptions :

- Bonaventure, qui couvre les MRC d'Avignon et de Bonaventure et une partie de la MRC du Rocher-Percé (jusqu'à la rivière du Petit Pabos, entre Chandler et Grande-Rivière);
- Gaspé, qui couvre les MRC de La Haute-Gaspésie et de la Côte-de-Gaspé et le reste de la MRC du Rocher-Percé;
- Îles-de-la-Madeleine, qui couvre exactement le territoire des Îles<sup>121</sup>.

Tableau 11 Participation aux élections provinciales, GÎM (%)<sup>121</sup>

Circonscription	Taux de participation		
	2014	2018	2021
Bonaventure	69,44	62,27	62,76
Gaspé	63,14	60,82	60,96
Îles-de-la-Madeleine	77,01	72,66	75,74
Ensemble du Québec	71,44	66,45	66,15

On constate que la participation aux Îles est particulièrement élevée lorsqu'elle est comparée à celle de l'ensemble du Québec, et encore plus par rapport aux autres circonscriptions de la région. Il demeure que la participation a diminué dans tous les territoires au cours des dernières années<sup>121</sup>.

Tout comme pour les élections municipales, certains facteurs sociodémographiques semblent favoriser la participation aux élections générales provinciales :

- L'âge : les électrices et électeurs plus âgés ont plus tendance à exercer leur droit de vote;
- Le genre : contrairement à l'échelon municipal, les femmes votent dans une plus grande proportion que les hommes à l'échelon provincial;
- Le niveau d'éducation : les électrices et électeurs qui ont fait des études universitaires exercent leur droit de vote dans une plus grande proportion;
- Le revenu : la participation aux élections provinciales est plus élevée à mesure qu'augmente le revenu annuel avant impôt du ménage de la personne;
- L'état matrimonial : les personnes en couple votent aux élections provinciales en plus grande proportion que les personnes célibataires<sup>122</sup>.

### 7.3. Synthèse de la section 7

- L'accès à une bibliothèque publique apparaît plus difficile dans la région que dans l'ensemble du Québec et, même en ayant accès, la part de la population qui y est effectivement inscrite est plus faible dans la région.
- Les dépenses en culture des municipalités gaspésiennes sont faibles comparativement à la moyenne provinciale, ce qui semble cohérent avec la structure démographique de la région, composée principalement de municipalités de petite taille.
- La population gaspésienne s'implique bénévolement de façon plus importante que celle de l'ensemble du Québec, tant du point de vue du nombre d'heures mensuel que de la durée dans le temps.
- La population régionale est plus nombreuse à exercer son droit de vote à l'échelon municipal que celle de l'ensemble du Québec. La situation inverse s'observe à l'échelon provincial, alors que la population de la péninsule vote en moins grande proportion que celle du Québec. Les Îles font toutefois exception, le taux de participation aux élections provinciales étant particulièrement élevé.

L'accès limité à une bibliothèque publique dans la région peut avoir un impact sur la diffusion de la littérature et de la culture auprès de la population, d'autant plus que la part de la population inscrite est plus faible que dans l'ensemble du Québec. Les dépenses en culture des municipalités gaspésiennes étant faibles comparativement à la moyenne provinciale, cela peut également contribuer à un accès plus difficile à la culture pour la population. Sa grande implication en matière de bénévolat est un aspect important à considérer, d'autant plus dans un contexte où son vieillissement risque d'engendrer des besoins supplémentaires en services de santé, de soutien ou d'accompagnement de toutes sortes. Le fait que la population soit nombreuse à exercer son droit de vote à l'échelon municipal peut indiquer un intérêt marqué pour la vie démocratique des communautés, tandis que la participation plus faible à l'échelon provincial peut suggérer un certain sentiment d'éloignement par rapport à la politique provinciale. Rappelons tout de même que la situation diffère aux Îles-de-la-Madeleine quant à la participation aux élections provinciales.

## Section 8 - Sécurité et autonomie alimentaires

Le concept de sécurité alimentaire fait référence au fait que « [...] tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. »<sup>123</sup>.

Bien que des difficultés d'accès physique puissent nuire à la sécurité alimentaire, les contraintes financières représentent le déterminant principal de l'insécurité alimentaire vécue par les ménages. Statistique Canada mesure l'état de sécurité alimentaire des ménages à l'aide d'une échelle de gravité permettant de les classer en quatre types de situation : sécurité alimentaire, insécurité alimentaire marginale, insécurité alimentaire modérée et insécurité alimentaire grave<sup>124</sup>.

L'autonomie alimentaire, pour sa part, suppose « [...] une prise en charge individuelle et collective visant l'accessibilité à une nourriture de qualité et à un meilleur contrôle du système alimentaire [...] », prise en charge qui doit se faire en respect de tous les êtres vivants, incluant les humains, de la nature et de l'environnement et dans une démarche d'éducation populaire. L'autonomie alimentaire représente un processus de prise de pouvoir qui favorise l'exercice du droit à l'alimentation pour toutes et tous. Elle repose sur quatre piliers, qui sont l'accessibilité alimentaire, le pouvoir de choisir, le respect et l'action collective<sup>125</sup>.

L'accès à une alimentation saine est considéré comme un important déterminant de la santé des populations. En parallèle, le développement de systèmes alimentaires durables, afin d'atteindre une certaine autonomie alimentaire, représente une opportunité intéressante pour le développement des communautés.

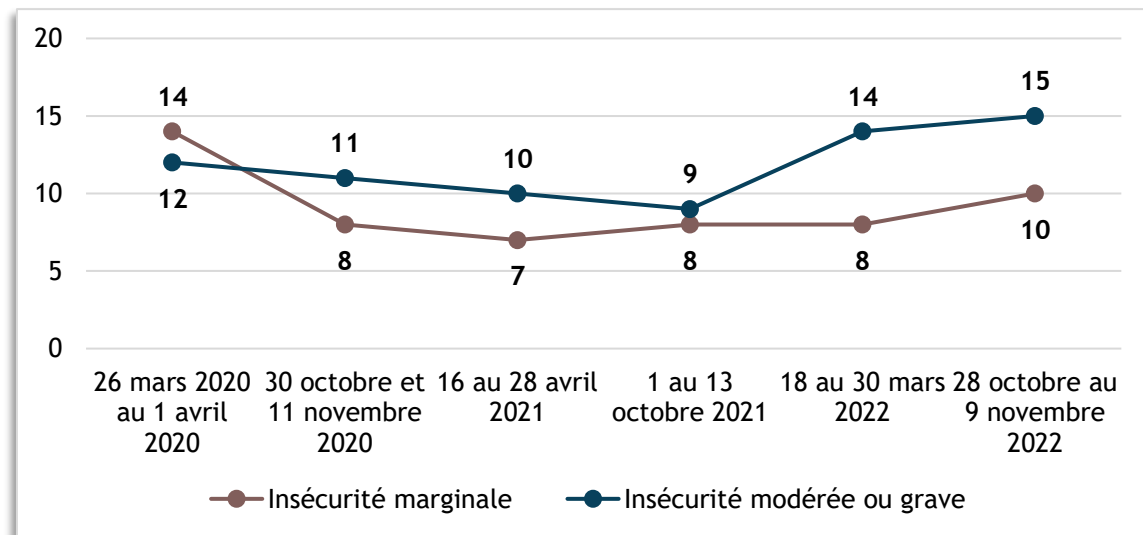
## 8.1. Insécurité alimentaire

Il existe peu de données, encore moins qui soient récentes, permettant de chiffrer l'insécurité alimentaire dans la région. La dernière mesure officielle publiée de l'insécurité alimentaire remonte à 2015-2016, alors qu'on constatait que 6,1 % de la population régionale était en situation d'insécurité alimentaire. Cette insécurité alimentaire était modérée chez 3,7 % de la population et grave chez 2,4 % de la population. La même année, à l'échelle du Québec, 7,4 % de la population était considérée en situation d'insécurité alimentaire (4,9 % modérée, 2,4 % grave) <sup>126</sup>.

Une série de sondages menée par l'INSPQ dans le cadre de la pandémie de COVID-19 a permis de mesurer la variation de la part d'adultes vivant dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire au cours des dernières années (figure 78). Bien que le taux d'insécurité totale soit demeuré sensiblement le même entre le début de la pandémie et l'automne 2022, on constate principalement que l'insécurité modérée ou grave est désormais plus fréquente que l'insécurité marginale <sup>127</sup>.

Notons que lors de la dernière prise de mesure, à l'automne 2022, les jeunes de 18 à 24 ans était la tranche d'âge qui vivait le plus d'insécurité alimentaire (35 % au total). Parmi l'ensemble des répondantes et répondants au sondage, les personnes qui percevaient leur santé mentale comme mauvaise (57 % au total) et celles qui étaient en arrêt de travail ou avaient perdu leur emploi (56 % au total) sont celles qui présentaient les taux d'insécurité alimentaire les plus élevés <sup>127</sup>.

Figure 78 Adultes québécois vivant dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire, ensemble du Québec (%)<sup>127</sup>



## 8.2. Déserts alimentaires

Selon l'INSPQ, un désert alimentaire est un secteur qui offre un faible accès aux commerces alimentaires pouvant favoriser une alimentation saine et qui, parallèlement, est défavorisé sur le plan socioéconomique. En milieu rural, on considère que les secteurs dont le plus proche commerce alimentaire favorisant une alimentation saine est situé à plus de 16 kilomètres sont considérés comme des déserts alimentaires<sup>128</sup>.

En 2013, 36,1 % de la population de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine était considérée vivre dans un désert alimentaire. À titre de comparaison, cette proportion était de 5,7 % dans l'ensemble du Québec la même année<sup>128</sup>.

Sans surprise, les personnes ayant un faible accès aux commerces alimentaires offrant de la nourriture de qualité et saine sont plus à risque d'avoir une alimentation faiblement équilibrée. De plus, puisque les déserts alimentaires sont souvent caractérisés par une présence plus importante de dépanneurs et de restaurants-minute, les populations qui vivent dans ces secteurs présenteraient un plus grand risque d'obésité<sup>128</sup>.

Cependant, même sans être officiellement dans un désert alimentaire, plusieurs personnes ont un faible accès aux commerces alimentaires pour diverses raisons : mobilité réduite, faible accès aux moyens de transport lié à la précarité financière, etc<sup>126</sup>. À titre d'exemple, 15 municipalités de la région ne comptent aucune épicerie permettant à leur population de s'approvisionner d'aliments sains directement dans leur communauté. Pour certaines de ces municipalités, une épicerie est tout de même disponible à moins de 16 kilomètres<sup>129</sup>. Il demeure tout de même que le déplacement d'une municipalité à l'autre pour l'approvisionnement de base peut être difficile pour certaines personnes.

### 8.3. Aide alimentaire

En 2022, dans l'ensemble du Québec, c'est en moyenne 671 000 personnes chaque mois qui ont été aidées par un organisme membre des Banques alimentaires du Québec. Cela représente une hausse de 9 % depuis 2021 (moyenne de 610 000 personnes par mois) et de 33 % depuis 2019 (moyenne de 500 000 personnes par mois). 34 % des personnes aidées en 2022 étaient des enfants<sup>130</sup>.

Plus spécifiquement, en mars 2022, 493 000 dépannages alimentaires (panier de provisions) ont été réalisés à l'échelle du Québec. Parmi les bénéficiaires, 42,3 % étaient des familles avec enfants et 41,2 % des personnes vivant seules. Près des deux tiers (64,9 %) vivaient dans un logement du marché locatif privé et 15,6 % dans un logement locatif social. Pour ce qui est des sources de revenu, 44,4 % étaient bénéficiaires de l'aide sociale et 15,5 % étaient en emploi<sup>130</sup>.

Bien que certains organismes offrant de l'aide alimentaire dans la région soient membres associés<sup>j</sup> aux Banques alimentaires du Québec et ont donc fourni leurs données pour le Bilan-Faim 2022, les données régionales n'ont pas été ventilées des autres membres associés.

Notons toutefois que plusieurs organismes de la région offrent de l'aide alimentaire sous différentes formes :

- Les CAB de la région offrent le service de popote roulante, qui consiste à livrer des repas à des personnes âgées ou handicapées quelques fois par semaine et ce, à coûts minime<sup>118</sup>;
- Plusieurs CAB offrent également du dépannage alimentaire sous forme de paniers, principalement à Noël<sup>118</sup>;
- Les écoles en milieu défavorisé de la région ont bénéficié du projet pilote Écollation (2017-2020), qui s'articulait autour de la distribution de collations saines aux élèves de milieux défavorisés<sup>126</sup>;
- Une vingtaine d'écoles de la région sont membres du Club des petits déjeuners<sup>131</sup>.

---

<sup>j</sup> Les membres associés sont des organismes offrant des services d'aide alimentaire dans une région non couverte par un membre Moisson. Ils sont situés en majorité dans les régions éloignées des grands centres, comme sur la Côte-Nord, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Ils assurent une sollicitation dynamique des fournisseurs alimentaires locaux. Les membres associés de la région sont : Accueil Blanche-Goulet de Gaspé, CAB Ascension-Escuminac, CAB La Grande Corvée, Collectif Aliment-Terre, Entraide communautaire des Îles, Partagence et Source alimentaire Bonavignon.



## 8.4. Autonomie alimentaire

La pandémie a exacerbé le besoin des territoires de poser des actions en autonomie alimentaire. Mais la région était en marche vers l'amélioration de son autonomie alimentaire bien avant. En effet, les initiatives Nourrir notre monde (NNM) se sont déployées graduellement en Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine, d'abord en Haute-Gaspésie en 2017, sur la Côte-de-Gaspé et dans Rocher-Percé en 2018 et, enfin, dans les autres territoires de MRC en 2019. De tous ces groupes territoriaux est né le Collectif Nourrir notre monde Gaspésie-Les îles (Collectif NNM GÎM)<sup>132</sup>.

Visant le développement d'une véritable région nourricière, le collectif NNM GÎM et les NNM territoriaux ont déjà déployés des actions dans les territoires comme, par exemple :

- Cueillette collective avec redistribution dans les organismes communautaires;
- Projet de récupération alimentaire;
- Mise en place d'un réseau de jardins collectifs et communautaires;
- Espaces d'arrimage et d'incubation de projets collectifs en lien avec l'agriculture et l'accès aux aliments;
- Développement et croissances de marchés publics et autres initiatives de circuits courts;
- Organisation d'activités de glanage de fruits<sup>132</sup>.

Les initiatives existantes dans chacun des territoires de MRC sont répertoriées sur le site Internet de [Nourrir notre monde](#).

## 8.5. Synthèse de la section 8

Les données régionales en lien avec la sécurité alimentaire sont difficiles à obtenir. On sait toutefois que la géographie et l'étendue du territoire régional sont propices à rendre l'accès aux aliments sains difficile pour une grande part de la population.

De nombreuses initiatives visant à favoriser la sécurité et l'autonomie alimentaires de la population existent ou sont en développement sur le territoire.

Bien qu'aucune donnée officielle sur l'insécurité alimentaire ne soit disponible pour la région, il semble clair que les besoins sont grands en cette matière, notamment en regard du grand nombre d'initiatives qui ont été déployées partout sur le territoire. La communauté régionale apparaît en effet fortement mobilisée autour de la question de la sécurité et de l'autonomie alimentaires de la population. Le nouveau site Internet de Nourrir notre monde GÎM, avec son répertoire d'initiatives, pourrait améliorer encore plus la portée des actions et en faciliter la mutualisation inter-territoires, le cas échéant.

## Conclusion

Pour conclure, revenons d'abord sur l'objectif qui était visé avec l'élaboration de ce portrait statistique, soit d'apporter un certain éclairage sur la situation de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en se dotant d'une vision multidimensionnelle de cette situation. Les nombreux indicateurs déclinés en huit thématiques qui ont été présentés dans ce portrait nous ont permis d'atteindre cet objectif.

Sans répéter ce qui a déjà été dit dans les synthèses de section, il convient selon nous d'insister sur certains enjeux qui peuvent avoir une incidence plus grande sur la situation de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

D'abord, le vieillissement de la population, bien qu'il ne soit pas particulier à la région, y est plus marqué qu'ailleurs au Québec. Cette réalité risque d'engendrer des besoins accrus en matière de services de santé et de soutien à domicile sur l'ensemble du territoire. Malgré un bon accès théorique aux soins de santé actuellement, l'étendue du territoire peut, dans les faits, rendre l'accès physique à ces soins difficile pour les populations vivant hors des centres de services.

Le profil du parc immobilier apparaît également comme un enjeu régional, puisqu'il est composé en très grande majorité de types d'habitations associés à la propriété. Le manque de logements locatifs dans certains secteurs peut être défavorable au maintien des personnes âgées dans leur communauté et augmenter la précarité de certains types de ménages pour qui la location demeure le mode d'occupation privilégié ou nécessaire. Ainsi, les familles monoparentales et les personnes vivant seules peuvent trouver plus difficile de se loger à un coût qui convienne à leurs possibilités.

Les récentes tendances migratoires, favorables à la région, font partie des avenues permettant non seulement de ralentir le vieillissement de la population, mais aussi d'augmenter la part de la population qui est considérée active et de favoriser un nouveau dynamisme économique et social dans les milieux où ces nouvelles populations s'installent. Toutefois, ces populations arrivent également avec des besoins en matière d'infrastructures, de services et de logements auxquels il faut pouvoir répondre, ce qui peut être difficile dans un contexte de rareté de main-d'œuvre et de retard dans la réponse gouvernementale à certains enjeux (pensons seulement aux places en services de garde ou à la construction de logement sociaux ou abordables).

En sommes, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est une région qui fait face à plusieurs défis démographiques, économiques et sociaux appelant des actions concertées. La forte culture de concertation et de mobilisation régionale est sans contredit un atout majeur pouvant favoriser la mise en place d'initiatives visant à surmonter ces défis dans le but de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

## Références

- 
- <sup>1</sup> Li, M. et Shan, R. (2021). *Début et fin des situations de besoins impérieux en matière de logement : Caractéristiques des personnes ayant des besoins persistants en matière de logement* [Rapport]. <https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sites/cmhc/professional/housing-markets-data-and-research/housing-research/research-reports/housing-needs/research-insights/2021/characteristics-individuals-persistent-core-housing-need-fr.pdf?rev=42f05e87-67a2-474d-95fd-4db234d207d7>
- <sup>2</sup> Institut de la statistique du Québec. *Note méthodologique pour l'Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques (EABP)*. (2020). <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/note-methodologique-pour-lenquete-annuelle-sur-les-bibliotheques-publiques-eabp#definition>
- <sup>3</sup> ÉCOBES - Recherche et transfert. *Parcours scolaires au secondaire - suivi de cohortes*. (2023). [www.cartojeunes.ca](http://www.cartojeunes.ca)
- <sup>4</sup> Statistique Canada. *Dictionnaire, Recensement de la population*. (2021). <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/index-fra.cfm>
- <sup>5</sup> Kalubi, J.-C., Guillemette, S., Leroux, J. L., Chatenoud, C., J. Larivée, S. et Couture, M. (2015). *Portrait de la situation des ÉHDAA au Québec (2000-2013) : Une analyse multidimensionnelle des caractéristiques, besoins, réseaux de soutien et pistes d'innovation*. Faculté d'éducation Université de Sherbrooke et Fondation Lucie et André Chagnon. [https://fondationchagnon.org/media/1600/fc\\_rapport\\_recherche\\_ehdaa\\_version-2.pdf](https://fondationchagnon.org/media/1600/fc_rapport_recherche_ehdaa_version-2.pdf)
- <sup>6</sup> Simard, M., Lavoie, A. et Audet, N. (2018). *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017 : Portrait statistique pour le Québec et ses régions administratives*. Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sur-le-developpement-des-enfants-a-la-maternelle-2017-portrait-statistique-pour-le-quebec-et-ses-regions-administratives.pdf>
- <sup>7</sup> Ministère de l'Éducation du Québec. (2022). *Indices de défavorisation des écoles publiques 2021-2022* (ISSN 1913-3383). [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/PSG/statistiques\\_info\\_decisionnelle/Indices-defavorisations\\_2021-2022.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/Indices-defavorisations_2021-2022.pdf)
- <sup>8</sup> Institut de la statistique du Québec. (2021). *Bulletin d'analyse - Indice de vitalité économique des territoires*. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bulletin-analyse-indice-vitalite-economique-territoires-edition-2021.pdf>
- <sup>9</sup> Desrosiers, H., Nanhou, V., Ducharme, A., Cloutier-Villeneuve, L., Gauthier, M.-A. et Labrie, M.-P. (2015). *Les compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans les environnements technologiques : des clefs pour relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Rapport québécois du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)*. Institut de la statistique du Québec.

---

<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/competences-en-litteratie-en-numeratie-et-en-resolution-problemes-dans-environnements-technologiques-clefs-pour-relever-defis-xxie-siecle.pdf>

- <sup>10</sup> Collectif pour un Québec sans pauvreté. (2019). *La pauvreté, ça se mesure comment? Formation sur les seuils de faible revenu et de pauvreté*. <https://www.pauvrete.qc.ca/document/la-pauvrete-ca-se-mesure-comment/>
- <sup>11</sup> Institut de la statistique du Québec. (2022, juillet). Mise à jour 2022 des perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 2021-2066. *Bulletin sociodémographique*, 26(4). <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/mise-a-jour-2022-perspectives-demographiques-quebec-regions-2021-2066.pdf>
- <sup>12</sup> Institut de la statistique du Québec. (2022). *Répartition des travailleurs salariés non étudiants dans les trois niveaux de qualité de l'emploi, résultats selon le sexe pour diverses caractéristiques de l'emploi, 1997-2021, Québec, Ontario et Canada*. [https://statistique.quebec.ca/fr/document/repartition-des-travailleurs-salaries-non-etudiants-dans-les-trois-niveaux-de-qualite-de-l-emploi/tableau/repartition-des-travailleurs-salaries-non-etudiants-dans-les-trois-niveaux-de-qualite-de-lemploi-resultats-selon-le-sexe-pour-diverses-caracteristiques-de-lemploi-quebec-ontario-et-canada#tri\\_regn=50040&tri\\_sexe=1](https://statistique.quebec.ca/fr/document/repartition-des-travailleurs-salaries-non-etudiants-dans-les-trois-niveaux-de-qualite-de-l-emploi/tableau/repartition-des-travailleurs-salaries-non-etudiants-dans-les-trois-niveaux-de-qualite-de-lemploi-resultats-selon-le-sexe-pour-diverses-caracteristiques-de-lemploi-quebec-ontario-et-canada#tri_regn=50040&tri_sexe=1)
- <sup>13</sup> Statistique Canada. (2016). *Rapport de dépendance*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-229-x/2009001/demo/dep-fra.htm>
- <sup>14</sup> Ministère de la Famille. (2022). *Services de garde reconnus*. <https://www.mfam.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/parents/types/Pages/index.aspx>
- <sup>15</sup> Ministère de l'Éducation du Québec. (2022). *Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire*. [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/PSG/statistiques\\_info\\_decisionnelle/Rapport-diplomation-qualif-sec-2022.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/Rapport-diplomation-qualif-sec-2022.pdf)
- <sup>16</sup> Groupe de travail sur les communautés dévitalisées. (2010). *Des communautés à revitaliser. Un défi collectif pour le Québec*. [https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/grands\\_dossiers/municipalites\\_devitalisees/rapport\\_communautes\\_devitalisees.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/grands_dossiers/municipalites_devitalisees/rapport_communautes_devitalisees.pdf)
- <sup>17</sup> Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2022). *Région administrative 11 : Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine*. [https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation\\_municipale/cartotheque/Region\\_11.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/cartotheque/Region_11.pdf)
- <sup>18</sup> Statistique Canada. (2022). *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
- <sup>19</sup> Institut de la statistique du Québec. (2023). *Classement des MRC selon l'indice de vitalité économique, Québec, 2002-2004, 2016, 2018 et 2020*. [https://statistique.quebec.ca/fr/document/indice-de-vitalite-economique-des-territoires/tableau/classement-mrc-indice-vitalite-economique-2006-2014-2016-2018-2020#pivot\\_1=2020%E1%B5%96](https://statistique.quebec.ca/fr/document/indice-de-vitalite-economique-des-territoires/tableau/classement-mrc-indice-vitalite-economique-2006-2014-2016-2018-2020#pivot_1=2020%E1%B5%96)

- 
- <sup>20</sup> Statistique Canada. (2012). *Profil du recensement, Recensement de 2011*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
- <sup>21</sup> Institut de la statistique du Québec. (2022). *Projections de population - MRC (municipalités régionales de comté)*. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/projections-de-population-mrc-municipalites-regionales-de-comte>
- <sup>22</sup> Statistique Canada. (2017). *Profil du recensement, Recensement de 2016*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
- <sup>23</sup> Gibbard, R. (2018, juillet). *Veiller aux besoins en matière de soins de santé de la population vieillissante*. Le Conference Board du Canada. <https://www.cma.ca/sites/default/files/2018-11/Conference%20Board%20of%20Canada%20-%20Meeting%20the%20Care%20Needs%20of%20Canada%27s%20Aging%20Population%20%282%29.PDF>
- <sup>24</sup> Institut de la statistique du Québec. (2022). *Nombre de ménages privés selon le groupe d'âge de la personne-référence, scénario Référence A2022, MRC du Québec, 2021-2041* <https://statistique.quebec.ca/fr/document/projections-de-menages-regions-administratives-et-regions-metropolitaines-rmr>
- <sup>25</sup> Front d'action populaire en réaménagement urbain. (2018). *Logement et pauvreté au Québec. Dossier noir, 7<sup>e</sup> édition*. <https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2018/06/Dossier-Noir-2018.pdf>
- <sup>26</sup> Institut de la statistique du Québec. (2023). *Entrants, sortants, solde migratoire interne et taux correspondants, MRC du Québec (classées par régions administratives), 2001-2002 à 2021-2022*. [https://statistique.quebec.ca/fr/document/migrations-internes-municipalites-regionales-de-comte-mrc/tableau/entrants-sortants-solde-migratoire-interne-et-taux-correspondants-mrc-du-quebec-classees-par-regions-administratives#tri\\_annee=72&tri\\_tertr=00](https://statistique.quebec.ca/fr/document/migrations-internes-municipalites-regionales-de-comte-mrc/tableau/entrants-sortants-solde-migratoire-interne-et-taux-correspondants-mrc-du-quebec-classees-par-regions-administratives#tri_annee=72&tri_tertr=00)
- <sup>27</sup> Institut de la statistique du Québec. (2023). *Soldes migratoires avec chacune des régions administratives selon le grand groupe d'âge, MRC du Québec (classées par régions administratives), 2001-2002 à 2021-2022*. [https://statistique.quebec.ca/fr/document/migrations-internes-municipalites-regionales-de-comte-mrc/tableau/soldes-migratoires-avec-chacune-des-regions-administratives-selon-le-grand-groupe-dage-mrc-du-quebec-classees-par-regions-administratives#tri\\_annee=42127&tri\\_tertr=0&tri\\_ages=1](https://statistique.quebec.ca/fr/document/migrations-internes-municipalites-regionales-de-comte-mrc/tableau/soldes-migratoires-avec-chacune-des-regions-administratives-selon-le-grand-groupe-dage-mrc-du-quebec-classees-par-regions-administratives#tri_annee=42127&tri_tertr=0&tri_ages=1)
- <sup>28</sup> Institut de la statistique du Québec. (2023). *Migrations internationales et interprovinciales, divisions de recensement (classées par régions administratives), Québec, 2001-2022*. [https://statistique.quebec.ca/fr/document/migrations-internationales-et-interprovinciales-division-de-recensement-quebec/tableau/migrations-internationales-et-interprovinciales-divisions-de-recensement-du-quebec-classees-par-regions-administratives#tri\\_ra=00&tri\\_tertr=00&tri\\_annee=42127](https://statistique.quebec.ca/fr/document/migrations-internationales-et-interprovinciales-division-de-recensement-quebec/tableau/migrations-internationales-et-interprovinciales-divisions-de-recensement-du-quebec-classees-par-regions-administratives#tri_ra=00&tri_tertr=00&tri_annee=42127)
- <sup>29</sup> Posca, J. (2018, janvier). *Portrait des inégalités socioéconomiques touchant les Autochtones au Québec*. [https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Note\\_lne\\_galite\\_s\\_4\\_WEB\\_02.pdf](https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Note_lne_galite_s_4_WEB_02.pdf)

- 
- <sup>30</sup> Falconer, J. et Quesnel-Vallée, A. (2014). Les disparités d'accès aux soins de santé parmi la minorité de langue officielle au Québec. *Recherches sociographiques*, 55(3), 511-529. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1028377ar>
- <sup>31</sup> Lavoie, A. et Fontaine, C. (2016). Mieux connaître la parentalité au Québec. Un portrait à parti de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/mieux-connaître-la-parentalite-au-quebec-un-portrait-a-partir-de-enquete-quebecoise-sur-l'experience-des-parents-denfants-de-0-a-5-ans-2015.pdf>
- <sup>32</sup> Raynault, M.-F., Tessier, S. et Hyppolite, S.-R. (2017). La pauvreté et les inégalités, de graves menaces à la santé des populations. [https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/Uploads/tx\\_assmpublications/pdf/publications/Memoire-pauvrete\\_final-20170630.pdf](https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/user_upload/Uploads/tx_assmpublications/pdf/publications/Memoire-pauvrete_final-20170630.pdf)
- <sup>33</sup> Gaudreault, M., Morin, I., Simard, J.-G., Perron, M. et Veillette, S. (2018). Les facteurs territoriaux de la persévérance et de la réussite scolaires au Québec. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 51(3), 37-60. <https://doi.org/https://doi.org/10.3917/lsdle.513.0037>
- <sup>34</sup> Ministère de la Famille. (2023). *Modèle d'estimation de l'offre et de la demande en services de garde éducatifs à l'enfance, 31 décembre 2022*. <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/developpement-du-reseau/estimations-statistiques/Pages/index.aspx>
- <sup>35</sup> Ministère de la Famille. (2022). *Programme de places à contribution réduite*. <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/programme-contribution-reduite/Pages/index.aspx>
- <sup>36</sup> Ministère de la Famille. (2021). *Modèle d'estimation de l'offre et de la demande de places en services de garde éducatifs à l'enfance, 31 décembre 2020*.
- <sup>37</sup> Observatoire des tout-petits. (2018). *Petite enfance : la qualité des services éducatifs au Québec*. <https://tout-petits.org/publications/dossiers/qualite-services-educatifs/>
- <sup>38</sup> Chevarie-Davis, M. et St-Onge, A. (2019). *Étude complémentaire sur les besoins en service de garde à la petite enfance aux Îles-de-la-Madeleine. Rapport final*. Réseau de développement social des Îles. <https://www.ilesdelamadeleine.com/wp-content/uploads/2020/02/Faits-saillants-de-le%CC%81tude.pdf?isAutoPlay=true>
- <sup>39</sup> Regroupement des MRC de la Gaspésie. (2021). *Services de garde en Gaspésie. État de situation et recommandations*. [https://mrcgaspesie.org/wp-content/uploads/2022/08/17mai20212\\_MemoireServicesDeGarde\\_Gaspesie.pdf](https://mrcgaspesie.org/wp-content/uploads/2022/08/17mai20212_MemoireServicesDeGarde_Gaspesie.pdf)
- <sup>40</sup> Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie. (2022). *Bilan DPJ 2021-2022*. <https://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/2022/06/14/bilan-dpj-2021-2022/>
- <sup>41</sup> Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie. (2022). *Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse / Directeurs provinciaux 2022. J'aimerais vous dire!* <https://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/2022/06/14/bilan-dpj-2021-2022/>
- <sup>42</sup> Goyette, M. et Blanchet, A. (2018). *La scolarisation, enjeu majeur pour les jeunes*. Étude sur le devenir des jeunes placés. [http://edjep.ca/wp-content/uploads/2018/11/rapport\\_sommaire.pdf](http://edjep.ca/wp-content/uploads/2018/11/rapport_sommaire.pdf)

- 
- <sup>43</sup> Goyette, M., Blanchet, A. et Bellot, C. (2019). *Le rôle de l'instabilité des trajectoires sur les transitions à la vie adulte*. Étude sur le devenir des jeunes placés. [http://edjep.ca/wp-content/uploads/2019/06/EDJeP\\_Stabilite.pdf](http://edjep.ca/wp-content/uploads/2019/06/EDJeP_Stabilite.pdf)
- <sup>44</sup> St-Jean, É. (2019). *Cinq bienfaits des camps estivaux*. <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/les-eclaireurs/segments/chronique/113904/bienfaits-camps-jour-vacance-ete-enfants-apprentissages>
- <sup>45</sup> Unité régionale loisir et sport Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine. (2022). *Données internes sur les services*.
- <sup>46</sup> Regroupement des maisons des jeunes du Québec. (s. d.). *À propos des maisons des jeunes*. <https://rmjq.org/a-propos-des-maisons-des-jeunes/>
- <sup>47</sup> Ministère de la Famille. (2022). *Les organismes communautaires Famille*. <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/partenaires/organismes-communautaires-famille/Pages/index.aspx>
- <sup>48</sup> Fréchet, G., Lanctôt, P. et Morin, A. (2009). Prendre la mesure de la pauvreté. Proposition d'indicateurs de pauvreté, d'inégalités et d'exclusion sociale afin de mesurer les progrès réalisés au Québec. Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion. [https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/cepe\\_avis.pdf](https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/cepe_avis.pdf)
- <sup>49</sup> Institut de la statistique du Québec. (2023). *Caractéristiques du marché du travail, données mensuelles désaisonnalisées, régions administratives et ensemble du Québec*. Statistique Canada - Enquête sur la population active. [https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-active-emploi-et-chomage-regions-administratives-rmr-et-quebec/tableau/caracteristiques-du-marche-du-travail-donnees-mensuelles-desaisonnalisees-regions-administratives-et-ensemble-du-quebec#tri\\_es=7](https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-active-emploi-et-chomage-regions-administratives-rmr-et-quebec/tableau/caracteristiques-du-marche-du-travail-donnees-mensuelles-desaisonnalisees-regions-administratives-et-ensemble-du-quebec#tri_es=7)
- <sup>50</sup> Asselin, M.-N. et Fontaine, A. (2018). *Entre le "eux" et le "nous" : la stigmatisation des personnes en situation de pauvreté et d'assistance sociale*. Laboratoire de recherche du département de sociologie de l'Université Laval. <https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/sociologie/Rapport%20labo%202018%20Asselin-Fontaine.pdf>
- <sup>51</sup> Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale. (2023). *Rapport statistique de la clientèle des programmes d'assistance sociale. Décembre 2022*. [https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/STAT\\_clientele\\_prog-aide-sociale\\_dec2022\\_MESS.pdf](https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/STAT_clientele_prog-aide-sociale_dec2022_MESS.pdf)
- <sup>52</sup> Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale. (2022). *Évolution du nombre de ménages aux programmes d'assistance sociale*. [https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/STAT\\_region\\_prog-aide-sociale\\_nov\\_2022\\_MESS.pdf](https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/STAT_region_prog-aide-sociale_nov_2022_MESS.pdf)
- <sup>53</sup> Institut de la statistique du Québec. (2023). *Rapport de dépendance économique par région administrative et par MRC*. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/rapport-de-dependance-economique-par-region-administrative-et-par-mrc>
- <sup>54</sup> Institut de la statistique du Québec. (2023). *Rémunération hebdomadaire et horaire des employés selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec*. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/remuneration-hebdomadaire-et-horaire-des-employes-regions-ensemble-du-quebec>



---

administratives/tableau/remuneration-hebdomadaire-horaire-employes-regions-administratives-ensemble-du-quebec#tri\_sal=2&tri\_sexe=10

- <sup>55</sup> Statistique Canada. (2022). *Tableau 98-10-0106-01 Situation de faible revenu du ménage, selon le type de ménage : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement*. <https://doi.org/https://doi.org/10.25318/9810010601-fra>
- <sup>56</sup> Huppé, V. et Lévesque, B. (2014). Mon habitat : plus d'un simple toit. Résultat du projet pilote de Baie-Saint-Paul. Institut national de santé publique du Québec. [https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1802\\_Mon\\_Habitat.pdf](https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1802_Mon_Habitat.pdf)
- <sup>57</sup> Swope, C. B. et Hernández, D. (2020). Housing as a determinant of health equity: A conceptual model. *Soc Sci Med*, 243. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2019.112571>
- <sup>58</sup> Organisation mondiale de la Santé. (2018). Lignes directrices de l'OMS relatives au logement et à la santé : résumé d'orientation. <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/279601/WHO-CED-PHE-18.10-fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- <sup>59</sup> Saint-Arnaud, P. (2022, 20 juin). Il manque 100 000 habitations - maisons, logements et HLM - à travers le Québec. *La Presse Canadienne*. <https://www.lequotidien.com/2022/06/20/il-manque-100-000-habitations--maisons-logements-et-hlm--a-travers-le-quebec-5b8005486cdad84a4eb19a08a4541fea>
- <sup>60</sup> Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL). (2023). *Taux d'inoccupation des maisons en rangée et appartements d'initiatives privés selon le nombre de chambres et la subdivision de recensement, centres de 10 000 habitants et plus. Octobre 2022*. <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/donnees-sur-le-logement/tableaux-de-donnees/donnees-sur-le-marche-locatif/enquete-sur-les-logements-locatifs-centres-urbains-taux-dinoccupation>
- <sup>61</sup> Statistique Canada. (2022). *Tableau 98-10-0238-01 Taille convenable du logement selon le mode d'occupation, avec le type de ménage incluant la structure de la famille de recensement : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement*. <https://doi.org/https://doi.org/10.25318/9810023801-fra>
- <sup>62</sup> Labesse, M. E., St-Louis, A., Robitaille, É. et Bergeron, P. (2021). *Logement et inégalités sociales de santé en temps de COVID-19 : des stratégies pour des logements abordables et de qualité. Synthèse rapide des connaissances*. Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3152-inegalites-sociales-covid-19-strategies-logements-abordables-qualite.pdf>
- <sup>63</sup> Statistique Canada. (2022). *Tableau 98-10-0233-01 État du logement selon le mode d'occupation : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement*. <https://doi.org/https://doi.org/10.25318/9810023301-fra>
- <sup>64</sup> Mikkonen, J. et Raphael, D. (2011). *Déterminants sociaux de la santé : les réalités canadiennes*. [https://thecanadianfacts.org/Les\\_realites\\_canadiennes.pdf](https://thecanadianfacts.org/Les_realites_canadiennes.pdf)
- <sup>65</sup> Institut de la statistique du Québec. (2021). *Nombre de logements sociaux, communautaires et abordables, selon la région administrative (RA), 2006 à 2020*. [https://statistique.quebec.ca/docs-ken/vitrine/occupation-vitalite-territoire/documents/habitation\\_02.pdf](https://statistique.quebec.ca/docs-ken/vitrine/occupation-vitalite-territoire/documents/habitation_02.pdf)

- 
- <sup>66</sup> Leloup, X. (2019). *L'insécurité résidentielle dans huit villes canadiennes. Développement d'un modèle de mesure à l'échelle des aires de diffusion (AD)*. Institut national de recherche scientifique.  
[https://espace.inrs.ca/id/eprint/12118/1/InsecuriteResidentielle\\_Leloup\\_2021.pdf](https://espace.inrs.ca/id/eprint/12118/1/InsecuriteResidentielle_Leloup_2021.pdf)
- <sup>67</sup> Statistique Canada. (2022). *Tableau 98-10-0248-01 Besoins impérieux en matière de logement selon le mode d'occupation incluant la présence de paiements hypothécaires et le logement subventionné : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement*. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810024801>
- <sup>68</sup> Bernier, N. F. (2021). Réduire les vulnérabilités et les inégalités sociales : tous ensemble pour la santé et le bien-être. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2781-reduire-vulnerabilite-inegalites-sociales.pdf>
- <sup>69</sup> Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie. (2022). *Où obtenir des services*. <https://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/ou-obtenir-ces-services/>
- <sup>70</sup> Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles. (2020). *Horaire des services et liste des installations*. <https://www.cisssdesiles.com/csss-des-iles-information-generale-horaire-des-services/>
- <sup>71</sup> Bonjour-santé. (s. d.). *Répertoire des cliniques médicales par ville*. <https://bonjour-sante.ca/uno/cliniques/Quebec>
- <sup>72</sup> Collège des médecins du Québec. (2023). *Répartition des médecins selon la région administrative. Médecins inscrits actifs*. <http://www.cmq.org/statistiques/region.aspx?Lang=fr&an=2021>
- <sup>73</sup> Institut de la statistique du Québec. (2022). *Proportion de la population inscrite auprès d'un médecin de famille, selon la région socio-sanitaire (RSS) de résidence et le sexe, 2013 à 2021*. [https://statistique.quebec.ca/docs-ken/vitrine/occupation-vitalite-territoire/documents/services\\_proximite\\_03.pdf](https://statistique.quebec.ca/docs-ken/vitrine/occupation-vitalite-territoire/documents/services_proximite_03.pdf)
- <sup>74</sup> Institut national de santé publique du Québec. (2023). *Espérance de vie à la naissance*. <https://www.inspq.qc.ca/santescopes/syntheses/esperance-de-vie-a-la-naissance>
- <sup>75</sup> Institut de la statistique du Québec. (2023). *Espérance de vie à la naissance selon le sexe, régions administratives du Québec*. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/esperance-de-vie/publication/esperance-vie-naissance-selon-sexe-regions-administratives-quebec>
- <sup>76</sup> Institut de la statistique du Québec. (2023). *Naissances selon le groupe d'âge de la mère par région administrative, 1986-2022 et pour le Québec, 1961-2022*. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/naissances-regions-administratives/tableau/naissances-selon-le-groupe-dage-de-la-mere-par-region-administrative-et-pour-le-quebec>
- <sup>77</sup> Falster, K., Hanly, M., Banks, E., Lynch, J., Chambers, G., Brownell, M., Eades, S. et Jorm, L. (2018). Maternal age of offspring developmental vulnerability at age five : A population-based cohort study of Australian children. *PLOS Medicine*, 15(4), 1-20. <https://doi.org/https://doi.org/10.1371/journal.pmed.1002558>

- 
- <sup>78</sup> Institut de la statistique du Québec. (2022). *Naissances selon la durée de la grossesse et le poids à la naissance, par région administrative, Québec, 2020*. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/naissances-regions-administratives/tableau/naissances-selon-la-duree-de-la-grossesse-et-le-poids-a-la-naissance-par-region-administrative-quebec>
- <sup>79</sup> Institut de la statistique du Québec. (2021). *Naissances selon la durée de la grossesse et le poids à la naissance, par région administrative, Québec, 2019*. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/naissances-regions-administratives/tableau/naissances-selon-la-duree-de-la-grossesse-et-le-poids-a-la-naissance-par-region-administrative-quebec>
- <sup>80</sup> Institut national de santé publique du Québec. (s. d.). *Les naissances de faible poids*. [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/responsabilite-populationnelle/f001\\_naissances\\_de\\_faible\\_poids.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/responsabilite-populationnelle/f001_naissances_de_faible_poids.pdf)
- <sup>81</sup> Institut de la statistique du Québec. (2023). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2020-2021. Recueil statistique. Section 1. Habitudes de vie et comportements* [Fichier Excel]. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/enquete-quebecoise-sur-la-sante-de-la-population-2020-2021>
- <sup>82</sup> Dubé, N. (2016). *L'usage de la cigarette*. [https://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2020/02/Lusage\\_de\\_la\\_cigarette.pdf](https://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2020/02/Lusage_de_la_cigarette.pdf)
- <sup>83</sup> Institut de la statistique du Québec. (2018). *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire. Recueil statistique, Tome 3. La santé physique et les habitudes de vie des jeunes* [Fichier Excel]. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/enquete-quebecoise-sur-la-sante-des-jeunes-du-secondaire-2016-2017>
- <sup>84</sup> Institut de la statistique du Québec. (2016). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015. Recueil statistique, Partie 1. Habitudes de vie et comportements*. [Fichier Excel]. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/enquete-quebecoise-sur-la-sante-de-la-population-2014-2015>
- <sup>85</sup> Gouvernement du Québec. (2023). *Carte interactive des réseaux d'enseignement du Québec*. [https://infogeo.education.gouv.qc.ca/public/Carte\\_Interactive/](https://infogeo.education.gouv.qc.ca/public/Carte_Interactive/)
- <sup>86</sup> Bernatchez, J. (2017, été). Maintien ou fermeture d'écoles en milieux dévitalisés. Dilemme pour les gestionnaires. *Éducation Canada*, 57(2). <https://www.edcan.ca/articles/maintien-ou-fermeture-decoles-en-milieux-devitalises/?lang=fr>
- <sup>87</sup> Banque de données des statistiques officielles sur le Québec. (2022). *Effectif scolaire de la formation générale des jeunes par école et adresse, selon le réseau d'enseignement, l'organisme responsable et le niveau scolaire, année scolaire 2021-2022* [Fichier Excel]. [https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213\\_afich\\_tabl.page\\_tabl?p\\_iden\\_tran=REPER5U6X1N347065752552Lp6jN&p\\_lang=1&p\\_m\\_o=MEQ&p\\_id\\_ss\\_domn=825&p\\_id\\_raprt=3512#de\\_temps\\_refrn=2021-2022%E1%B5%96&tri\\_de\\_statut=1&tri\\_codfc2=5](https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPER5U6X1N347065752552Lp6jN&p_lang=1&p_m_o=MEQ&p_id_ss_domn=825&p_id_raprt=3512#de_temps_refrn=2021-2022%E1%B5%96&tri_de_statut=1&tri_codfc2=5)
- <sup>88</sup> ÉCOBES - Recherche et transfert. (2023). *Élèves selon le décile de l'IMSE. Calculs effectués à partir des données du ministère de l'Éducation* [Fichier Excel].

- 
- <sup>89</sup> Moisan, S. et Archambault, J. (2017). École en milieu défavorisé : davantage d'élèves en difficulté d'apprentissage ou déficit de justice sociale? *Revue ERAde - Enseignement et recherche en administration de l'éducation*, 1(1), 227-233. [https://www.aderae.ca/wp-content/uploads/2017/12/Revue\\_ERAde\\_Vol1\\_No1\\_Moisan\\_et\\_collab.pdf](https://www.aderae.ca/wp-content/uploads/2017/12/Revue_ERAde_Vol1_No1_Moisan_et_collab.pdf)
- <sup>90</sup> Ministère de l'Éducation du Québec. (2022). *Taux de sortie sans diplôme ni qualification au secondaire. Édition 2022*. [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/PSG/statistiques\\_info\\_decisionnelle/Methodologie-2022.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/Methodologie-2022.pdf)
- <sup>91</sup> Inforoute FPT. (2023). *Programmes. Formation professionnelle*. <https://www.inforoutefpt.org/formation-professionnelle>
- <sup>92</sup> Cégep de la Gaspésie et des îles. (2023). *Programmes*. <https://cegepgim.ca/programmes?filter-search=>
- <sup>93</sup> Veillette, S., Perron, M. et Hébert, G. (1993). *Les disparités géographiques et sociales de l'accessibilité au collégial. Étude longitudinale au Saguenay - Lac-Saint-Jean. Synthèse des résultats*. <https://ecobes.cegepjonquiere.ca/media/tinymce/Publication-Education/disparitesgeo.pdf>
- <sup>94</sup> Richard, É. (2017). *La mobilité pour études : enquête provinciale*. <https://www.cndf.qc.ca/wp-content/uploads/2020/11/la-mobilite-pour-etudes-collegiales.pdf>
- <sup>95</sup> Cégep virtuel. (2020). *À propos*. <https://cegepvirtuel.ca/a-propos/>
- <sup>96</sup> Université du Québec à Rimouski. (2023). *Formation continue et formation hors campus*. <https://www.formationcontinue-uqar.ca/gaspesie>
- <sup>97</sup> Lavoie, A., Gingras, L. et Audet, N. (2019). *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2017. Tome 1. Portrait statistique pour le Québec et ses régions administratives*. Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sur-le-parcours-prescolaire-des-enfants-de-maternelle-2017-tome-1-portrait-statistique-pour-le-quebec-et-ses-regions-administratives.pdf>
- <sup>98</sup> Lemelin, J.-P. et Boivin, M. (2007, décembre). *Mieux réussir dès la première année : l'importance de la préparation à l'école*. Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2010). <https://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/publications/Fasc2Vol4.pdf>
- <sup>99</sup> Pagani, L., Fitzpatrick, C., Belleau, L. et Janosz, M. (2011, octobre). *Prédire la réussite scolaire des enfants en quatrième année à partir de leurs habiletés cognitives, comportementales et motrices à la maternelle*. Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2010) - De la naissance à 10 ans. [https://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/publications/fascicule\\_reussite\\_scol\\_fr.pdf](https://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/publications/fascicule_reussite_scol_fr.pdf)
- <sup>100</sup> Desrosiers, H. et Tétreault, K. (2012, décembre). *Les facteurs liés à la réussite aux épreuves obligatoires de français en sixième année au primaire : un tour d'horizon*. Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2010) - De la naissance à 12 ans. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/les-facteurs-lies-a-la-reussite-aux-epreuves-obligatoires-de-francais-en-sixieme-annee-du-primaire-un-tour-dhorizon.pdf>

- 
- <sup>101</sup> Janosz, M., Pascal, S., Belleau, L., Archambault, I., Parent, S. et Pagani, L. (2013, février). *Les élèves du primaire à risque de décrocher au secondaire : caractéristiques à 12 ans et prédicteurs à 7 ans*. Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2010) - De la naissance à 12 ans. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/les-eleves-du-primaire-a-risque-de-decrocher-au-secondaire-caracteristiques-a-12-ans-et-predicteurs-a-7-ans.pdf>
- <sup>102</sup> Fédération autonome de l'enseignement. (2015). *Le décrochage scolaire des filles : la possibilité d'agir, la nécessité de le faire. Rapport d'analyse de l'étude exploratoire "Les conséquences du décrochage scolaire des filles"*. [https://www.lafae.qc.ca/public/file/201505\\_decrochage-des-filles\\_rapport-analyse.pdf](https://www.lafae.qc.ca/public/file/201505_decrochage-des-filles_rapport-analyse.pdf)
- <sup>103</sup> Desrosiers, H. (2013). *Conditions de la petite enfance et préparation pour l'école : l'importance du soutien social aux familles*. Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/no-18-conditions-de-la-petite-enfance-et-preparation-pour-lecole-limportance-du-soutien-social-aux-familles.pdf>
- <sup>104</sup> Banque de données des statistiques officielles sur le Québec. (2022). *Nombre de diplômés et de qualifications décernés au secondaire, selon diverses variables, années de diplomation 2005-2006 à 2020-2021, Québec*. [https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213\\_afich\\_tabl.page\\_tabl?p\\_iden\\_tran=REPER3BCZBZ20148674293124P0dz0&p\\_lang=1&p\\_m\\_o=MEQ&p\\_id\\_ss\\_domn=1098&p\\_id\\_raprt=3416#tri\\_res\\_ensgn=1&tri\\_de\\_tertr=11&tri\\_com\\_scol=0&tri\\_sexe=1](https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPER3BCZBZ20148674293124P0dz0&p_lang=1&p_m_o=MEQ&p_id_ss_domn=1098&p_id_raprt=3416#tri_res_ensgn=1&tri_de_tertr=11&tri_com_scol=0&tri_sexe=1)
- <sup>105</sup> Marcotte, J. et Ringuette, D. (2011). Étude exploratoire des liens entre l'identité et l'implication scolaire des jeunes de 18 à 24 ans en formation générale des adultes. *Revue de psychoéducation*, 40(2), 241-260. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1061847ar>
- <sup>106</sup> Dumont, M. et Rousseau, N. (2016). *Les 16-24 ans à l'éducation des adultes. Besoins et pistes d'intervention*. Presses de l'Université du Québec.
- <sup>107</sup> Drolet, A. (2017). *Les CFP et CFGA : des portraits d'élèves, leurs attentes et un virage andragogique*. Groupe de recherche et d'intervention régionales. Université du Québec à Chicoutimi. [https://constellation.uqac.ca/id/eprint/5264/1/\\_sfdep\\_dsh\\$\\_ugrir2\\_Bureau\\_Manuscrits%202010%20et%20suivant\\_2017\\_manuscrit%20rolet\\_Les%20CFP%20et%20CFGAs%20des%20portraits%20d%E2%80%99C3%A9l%C3%A8ves,%20leurs%20attentes%20et%20un%20virage%20andragogique.pdf](https://constellation.uqac.ca/id/eprint/5264/1/_sfdep_dsh$_ugrir2_Bureau_Manuscrits%202010%20et%20suivant_2017_manuscrit%20rolet_Les%20CFP%20et%20CFGAs%20des%20portraits%20d%E2%80%99C3%A9l%C3%A8ves,%20leurs%20attentes%20et%20un%20virage%20andragogique.pdf)
- <sup>108</sup> Doucet, M. et Thériault, M. (2019). *L'adulte en formation... pour devenir soi. Espaces, passages, débats et défis*. Presses de l'Université du Québec.
- <sup>109</sup> ÉCOBES - Recherche et transfert. (2023). *Parcours scolaires à l'enseignement collégial - suivi de cohortes* [Logiciel]. [www.cartojeunes.ca](http://www.cartojeunes.ca).
- <sup>110</sup> Langlois, P. (2023). *Estimation d'un indice de littératie par MRC*. Fondation pour l'alphabétisation. [https://fondationalphabetisation.org/wp-content/uploads/2023/01/FPAL36\\_Etude-litteratie-au-Quebec\\_20230118-2.pdf](https://fondationalphabetisation.org/wp-content/uploads/2023/01/FPAL36_Etude-litteratie-au-Quebec_20230118-2.pdf)
- <sup>111</sup> Fédération des acteurs de la solidarité. (2018, février). *Donner à la culture toute sa place dans la lutte contre l'exclusion. Contribution de la Fédération des acteurs de la solidarité à la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté*. [https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2020/09/2018-Contribution\\_Strat%C3%A9gie-Pauvret%C3%A9-Culture.pdf](https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2020/09/2018-Contribution_Strat%C3%A9gie-Pauvret%C3%A9-Culture.pdf)

- 
- <sup>112</sup> Tremblay, M. (2009). La participation citoyenne, l'engagement civique et l'efficacité politique des personnes membres de comités des usagers ou d'associations. *Recherches en communication*, 32. <https://ojs.uclouvain.be/index.php/rec/article/view/51653/49853>
- <sup>113</sup> Institut de la statistique du Québec. (2022). *Statistiques générales des bibliothèques publiques, par région administrative et pour l'ensemble du Québec*. [https://statistique.quebec.ca/fr/document/statistiques-sur-les-bibliotheques-publiques-du-quebec/tableau/statistiques-generales-bibliotheques-publiques-par-region-administrative-ra-et-ensemble-quebec#tri\\_tertr=00&tri\\_biblio=5&tri\\_pop=1](https://statistique.quebec.ca/fr/document/statistiques-sur-les-bibliotheques-publiques-du-quebec/tableau/statistiques-generales-bibliotheques-publiques-par-region-administrative-ra-et-ensemble-quebec#tri_tertr=00&tri_biblio=5&tri_pop=1)
- <sup>114</sup> International Federation of Library Associations and Institutions et UNESCO. (2022). *Manifeste IFLA-UNESCO sur la bibliothèque publique 2022*. [https://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/textes\\_reference/manifeste\\_IFLA-UNESCO.pdf](https://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/textes_reference/manifeste_IFLA-UNESCO.pdf)
- <sup>115</sup> Marceau, S. (2023, février). *Les dépenses en culture des municipalités en 2020*. Institut de la statistique du Québec et Observatoire de la culture et des communications du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/depenses-culture-municipalites-2020.pdf>
- <sup>116</sup> Leclerc, Y. (2017). Le développement local par la culture : cinq propositions pour des villes culturelles. *Revue Gouvernance*, 14(2), 72-89. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1044936ar>
- <sup>117</sup> Fournier, M. (2018). *Portrait des bénévoles et du bénévolat*. Réseau de l'action bénévole du Québec. [https://www.rabq.ca/admin/incoming/20180618151309\\_rapport.pdf](https://www.rabq.ca/admin/incoming/20180618151309_rapport.pdf)
- <sup>118</sup> Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie. (2022). *Centres d'action bénévole - services offerts*. <https://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/soins-et-services/organismes-communautaires/centres-daction-benevole-services-offerts/>
- <sup>119</sup> Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2022). *Données relatives à l'élection générale municipale 2021. Compilation et traitement statistique*. [https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/elections/POR\\_StatistiqueElectionsMun2021.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/elections/POR_StatistiqueElectionsMun2021.pdf)
- <sup>120</sup> Dubois, P. et Gélinau, F. (2021, février). *Les motifs de la participation électorale aux élections municipales québécoises. Le cas de 2017*. Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires. [http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/chaire\\_democratie/fichiers/cahier\\_de\\_recherche\\_chaire\\_democratie\\_no20.pdf](http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/chaire_democratie/fichiers/cahier_de_recherche_chaire_democratie_no20.pdf)
- <sup>121</sup> Élections Québec. (2023). *Historique du taux de participation électorale*. <https://www.electionsquebec.qc.ca/resultats-et-statistiques/historique-du-taux-de-participation-electorale/#anchor2>
- <sup>122</sup> Dubois, P. R., Blanchard, M. et Gélinau, F. (2021, mars). *Les déterminants individuels de la participation électorale aux élections générales québécoises de 2018*. Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires. [http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/chaire\\_democratie/fichiers/cahier\\_de\\_recherche\\_chaire\\_democratie\\_no21.pdf](http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/chaire_democratie/fichiers/cahier_de_recherche_chaire_democratie_no21.pdf)
- <sup>123</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. (1966). Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale. <https://www.fao.org/3/w3613f/w3613f00.htm>
- <sup>124</sup> Polsky, J. Y. et Garriguet, D. (2022). L'insécurité alimentaire des ménages au Canada au début de la pandémie de COVID-19. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/82-003-x/2022002/article/00002-fra.pdf?st=GbHiUdDk>

- 
- <sup>125</sup> Regroupement des cuisines collectives du Québec. (2023). Autonomie alimentaire. <https://www.rccq.org/fr/a-propos/#autonomie-alimentaire>
- <sup>126</sup> Gérin-Lajoie, S. (2020). *Cadre de référence en sécurité et autonomie alimentaires. Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine*. Direction de santé publique - Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie. <https://www.ciassdesiles.com/wp-content/uploads/2014/07/Cadre-de-r%C3%A9f%C3%A9rence-securite%CC%81-autonomie-alimentaires-G%C3%8EM-2020.pdf>
- <sup>127</sup> Institut national de santé publique du Québec. (2023). *COVID-19 - Sondages sur les attitudes et comportements des adultes québécois. Pandémie et insécurité alimentaire - 15 novembre 2022*. <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/sondages-attitudes-comportements-quebecois/insecurite-alimentaire-novembre-2022>
- <sup>128</sup> Robitaille, É. et Bergeron, P. (2013). *Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'interventions*. Institut national de santé publique du Québec. [https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1728\\_AccessGeoCommAlimentQc.pdf](https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1728_AccessGeoCommAlimentQc.pdf)
- <sup>129</sup> ÉCOBES - Recherche et transfert. (2023). *Dénombrement des commerces d'alimentation en Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine*.
- <sup>130</sup> Les Banques alimentaires du Québec. (2022). *Bilan-Faim 2022*. [https://banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2022/10/Bilan-faim\\_2022\\_F.pdf](https://banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2022/10/Bilan-faim_2022_F.pdf)
- <sup>131</sup> Club des petits déjeuners. (2020). *Qui nous sommes - Notre portée*. <https://www.breakfastclubcanada.org/fr/notre-portee/>
- <sup>132</sup> Collectif Nourrir notre monde Gaspésie - Les Îles. (2021). *Développer une région nourricière, une communauté à la fois. 2021-2025*.